CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Publiée avec l'appui
du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture

59e ANNÉE

PUBLICATION DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

1968

CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Publiée avec l'appui
du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture

59e ANNÉE

PUBLICATION DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

1968

Secrétariat de la Chronique archéologique du Pays de Liège :
Musée Curtius, 13, quai de Maastricht, Liège (Belgique)

Abonnement : 75 Fr. par an pour les personnes qui ne sont pas membres de l'Institut archéologique liégeois.

59e ANNÉE JANVIER-AVRIL 1968

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liège

Organe périodique de l'Institut archéologique liégeois

JOSEPH PHILIPPE

Une remarquable série de bas-reliefs liégeois d'après Le Brun

En 1967, avec l'aide de subsides du Ministère de l'Education nationale et de la Culture, la Ville de Liège a acquis, pour les collections du Musée Curtius à Liège, une remarquable série de bas-reliefs en bois sculpté du XVIIIe siècle. Cette série, inventoriée sous les nos 67/5 à 67/7, est composée de six pièces illustrant les Batailles d'Alexandre. Elle comporte encore les cadres originels en forme de boîte et pourvus d'un verre de protection (1). Ces cadres en bois verni noir avec rehauts de dorure sur les moulures, portent chacun une inscription en relief et dorée. Cette inscription donne le nom de l'auteur, un sculpteur liégeois : Melotte Leodius Fecit.

(1) La partie vitrée de ces encadrements est mobile.

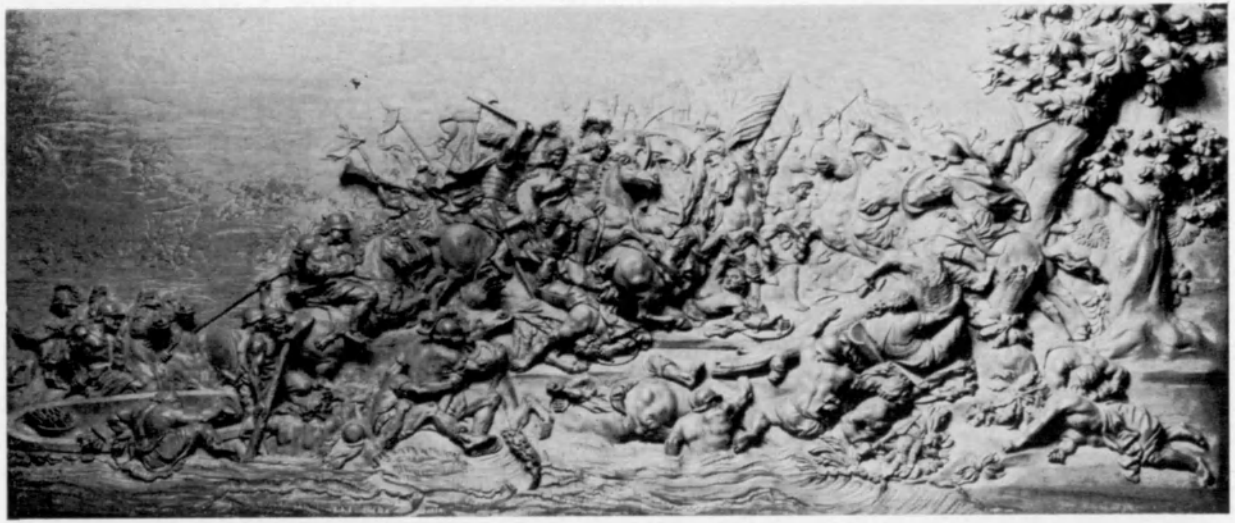

Le passage du Granique. Bois sculpté d'A.-M. Mélotte (L. 0 m 87 × H. 0 m 40).
Liège, Musée d'Ansembourg, n° d'inv. 67/5.

La défaite de Porus (?). Bois sculpté d'A.-M. Mélotte (L. 0 m 87 × H. 0 m 40).
Liège, Musée d'Ansembourg, n° d'inv. 67/6.

Antoine-Marie Mélotte (Liège, 1722-1795), qui sculpta pour Catherine II de Russie, fut l'élève de Simon Cognoulle (Liège, 1692-1744), qui exécuta des bas-reliefs d'après l'œuvre de peintres et notamment, d'après Charles Le Brun (1619-1690), les Batailles d'Alexandre qui passèrent en vente à l'hôtel Drouot le 4 février 1885. Il n'est pas impossible que ce soit cette série que Mélotte copia (1).

La série sculptée par Mélotte est celle qui a dû être exécutée pour le Prince-Evêque de Liège François-Charles de Velbrück (1771-1784) (2). Elle passa dans la famille des comtes d'Ansembourg, héritière du Prince par son légataire universel, son neveu Joseph-Romain, et se trouvait à la fin du siècle dernier dans la branche hollandaise de cette famille. Joseph-Romain (1745-1798), lieutenant des gardes de Velbrück, qui était le fils d'Anne-Catherine de Velbrück, sœur du Prince, et de Lambert-Joseph de Marchant et d'Ansembourg, né à Luxembourg en 1706, seigneur de Septfontainnes, Ell, Useldange, Kœrig, au pays de Luxembourg (3).

Les sujets représentés par Mélotte sont repris avec fidélité, sauf certains détails de cadrage, à l'histoire d'Alexandre qui fit la gloire de Charles Le Brun, premier peintre du Roi Soleil (4). Ce sont pour trois bas-reliefs mesurant H. 0 m 40 × L. 0 m 87 × ép. 5 cm 5, la Bataille

---

(1) Cf. J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège*, 2e éd., Bruges, 1890, pp. 188-190; J. Philippe, *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien Pays de Liège*, Liège, 1958, pp. 51, 63.
Deux bas-reliefs en bois de tilleul (H. 0 m 89 × L. 0 m 55), signés A. Melotte, sont conservés dans la collection Jean Jowa, à Liège. Ils représentent le Christ au Jardin des Oliviers et une Pieta au pied de la Croix (cf. Comte J. de Borchgrave d'Altena, *La Passion du Christ dans l'art ancien au pays mosan*, Liège, 1935, n° 52).

(2) *Inventaire des meubles et effets délaissés par le prince-évêque François-Charles de Velbrück*, dans *Liège Exposition (1905)*, fasc. 21 (1900), p. 132; *Catalogue de l'exposition d'art ancien au pays de Liège*, Liège, 1905, n° 1423; *Catalogue de l'exposition de l'art ancien au pays de Liège*, Paris, 1924, n° 200.

(3) Sur la famille d'Ansembourg, voir J. Philippe, *L'ancien hôtel des comtes d'Ansembourg à Liège*, dans *Si Liège m'était conté*, fasc. 23 (été 1967).

(4) Cf. *Charles Le Brun* (1619-1690), *peintre et décorateur*. Catalogue de l'Exposition au château de Versailles, 1963, pp. 70-73, 75-95.

d'Arbelles, Alexandre et Porus, le Passage du Granique, et pour un quatrième (H. 0 m 38 × L. 0 m 53) le Triomphe d'Alexandre.

Les deux autres bas-reliefs, mesurant respectivement H. 0m 40 × L. 0 m 87 et H. 0 m 38 × L. 0 m 55, nous montrent les Reines de Perse aux pieds d'Alexandre et une autre victoire du Roi de Macédoine. Gérard Audran gravera le Passage du Granique (daté 1672), la Bataille d'Arbelles (1674), le Triomphe d'Alexandre (1675), Alexandre et Porus (1678). L'œuvre de Le Brun fut ainsi largement répandue.

Le Triomphe d'Alexandre. Bois sculpté d'A.-M. Mélotte (L. 0 m 55 × H. 0 m 38). *Liège, Musée d'Ansembourg,* n° d'inv. 67/5d.

Autrefois, les Reines de Perse aux pieds d'Alexandre, thème intitulé aussi la Tente de Darius, était le plus fameux des tableaux de Le Brun. Gérard Edelinck en a laissé une estampe gravée, publiée du vivant du maître français. Cette composition, répandue à l'infini par la gravure (Benoit et J. Audran, Drevet, Picault, Gribelin, ...) a

inspiré, pendant deux siècles, les maîtres classiques : les peintres français, mais certainement aussi les artistes liégeois. Rappelons que l'œuvre de Le Brun, conservée au Musée de Versailles, fut exécutée à la demande de Louis XIV en 1660-1661.

Le Brun pense alors à réaliser l'Histoire d'Alexandre. Le premier tableau ébauché fut peut-être le Triomphe d'Alexandre, qui conserva les énormes dimensions des Reines de Perse. En 1665, Le Bernin regarde longuement le Triomphe d'Alexandre et la Bataille du Granique; du Triomphe d'Alexandre ou l'entrée du grand conquérant à Babylone, il existe d'innombrables copies de toutes époques. Le Musée d'Ansembourg à Liège en conserve un beau dessin à la plume avec lavis rehaussé (n° inv. Mx 2378) (1).

Au début du XVIIIe siècle, Sébastien Leclerc reprit et développa la composition de Le Brun dans sa remarquable estampe. De telles compositions triomphales inspirées de l'antique et de la Renaissance ont retenu l'attention d'autres maîtres liégeois des XVIIe et XVIIIe siècles, tel Gérard Lairesse (Liège, 1640-Amsterdam, 1711), fixé en Hollande en 1663, qui peignit un Triomphe de Jules César, conservé au Musée d'Ansembourg (2), et un Triomphe de Paul-Emile appartenant au Musée des Beaux-Arts de Liège (3).

Si, dans son Triomphe d'Alexandre, Le Brun a la volonté d'évoquer des bas-reliefs antiques, nous comprendrons que Mélotte ait, après Cognoulle, tenu à transposer dans le bois une composition qui convenait aux artistes férus de classicisme comme l'étaient nombre de Liégeois des XVIIe et XVIIIe siècles. Le peintre Bertholet Flémalle (Liège, 1614-1675), qui a fréquemment travaillé à Paris et s'est francisé au contact des œuvres de Poussin et de

---

(1) Cf. J. Philippe, *Catalogue des peintures de l'école liégeoise (XVe-XIXe siècle). Musée Curtius et d'Ansembourg*, Liège, 1955, p. 25, n. 1. Il s'agit peut-être d'un modèle (composition dans le même sens que celui du tableau) destiné au graveur.

(2) Cf. J. Philippe, *op. cit.*, n° 28, pl. IV.

(3) Cf. J. Philippe, *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Bruxelles, 1945, pl. XXII.

Lesueur, peignit un Départ d'Alexandre pour l'Asie (Musée de Cassel). On sait qu'il devint professeur à l'Académie de peinture et de sculpture de Paris [1] le 16 octobre 1670. Colbert lui aurait confié la commande du plafond de la chambre d'audience de Louis XIV aux Tuileries [2].

Pierre de Séguier, chancelier de France, dont Le Brun a laissé un très beau portrait équestre, aurait occupé Flémalle à la décoration de l'une des galeries de Versailles.

Les reines de Perse aux pieds d'Alexandre. Bois sculpté d'A.-M. Mélotte (L. 0 m 55 × H. 0 m 38).

Liège, Musée d'Ansembourg, n° d'inv. 67/7.

Ainsi, dans le dernier quart du XVIIIe siècle, à Liège dont les goûts esthétiques aux XVIIe et XVIIIe siècles sont, pour une forte part, orientés par la France, Le Brun

(1) Le peintre liégeois Gérard Goswin fut également membre de cette académie.

(2) Cf. J. Philippe, *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Bruxelles, 1945, p. 22, pl. XII.

conserve un ascendant sur les artistes (1). Les bas-reliefs de Mélotte acquis pour le Musée Curtius l'attestent remarquablement pour le dernier quart du XVIIIe siècle. Les œuvres sont de surcroît exécutées avec un brio de virtuose. Et pourtant Mélotte dut venir assez tard à la sculpture, vers 1752. Il suivit d'abord la carrière des armes et fut capitaine (2).

---

(1) Cf. J. Philippe, *La peinture*, dans *Catalogue de l'Exposition d'art mosan*, Liège, 1951, p. 115.

(2) Le sculpteur a signé : « A Melotte, Capitaine et Statuaire à Liège »; voir la « Bataille de Josué contre les Amalécites » (1757). Ce bas-relief (H. 0 m 70 × L. 1 m 52) appartenait à Mme de Géradon de Liège en 1924 (Cfr. *Catalogue de l'Exposition de l'art ancien au pays de Liège*, Paris, 1924, n° 201).

Les photographies reproduites dans notre article sont dues à M. Cl. Dessart, de Liège.

Richard FORGEUR

Iconographie des vitraux du transept de Saint-Martin à Liège

Parmi les auteurs de monographies consacrées aux monuments liégeois, il en est quelques-uns qui s'intéressèrent à la collégiale Saint-Martin-au-Mont (1). C'est surtout le rôle joué dans l'histoire religieuse qui retint leur attention car ils insistèrent longuement sur la création de la fête du Saint-Sacrement. Cet événement est trop connu pour qu'il faille insister (2).

Si quelques chercheurs, tels que Edouard Lavalleye ou Jean-Marie Lechanteur, s'intéressèrent beaucoup à l'architecture de cette remarquable église gothique, bien rares sont ceux qui étudièrent les vitraux de cette basilique, vitraux dont la haute qualité n'est pas discutée.

Au milieu du siècle dernier, un archéologue de Rouen, Edmond Lévy s'associa à Jean-Baptiste Capronnier, célèbre créateur et restaurateur de vitraux pour rédiger un ouvrage de valeur (3) aujourd'hui célèbre même auprès de ceux qui utilisent le remarquable répertoire consacré à ce sujet par Jean Helbig.

---

(1) Parmi les plus importants, on retiendra, P.-L. de Saumery, *Les délices du pays de Liège*, t. 1, pp. 122-128, Liège, 1738. — R. Lesuisse, *Tableaux et sculptures des églises.. de Liège.. Memento inédit d'un contemporain [Henri Hamal]* dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. 19 (1956), pp. 222-223. — [E. Lavalleye], *La Fête-Dieu, sainte Julienne et l'église Saint-Martin à Liège*, Liège, 1846. — J. Delsaux, *Les monuments de Liège*, pl. 17-20, Liège, 1858. — J.S. Renier, *Inventaire des objets d'art... de Liège*, pp. 47-63, Liège, 1893. — [Ch. Haaken], *La basilique Saint-Martin à Liège*, Liège, 1930, 82 p., 28 illustrations. — R. Forgeur, *La basilique Saint-Martin à Liège*, 2e édition, Liège, 1965, 30 p.

(2) J. Cottiaux, *L'office liégeois de la Fête-Dieu, sa valeur, son destin*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 58 (1963), pp. 5-81 et 405-459.

(3) *Histoire de la peinture sur verre en Europe et particulièrement en Belgique*, 2 volumes, in-4°, Bruxelles, 1860. Les pages 43 à 51 concernent Saint-Martin.

L'archéologue qui lit cet important travail [1] n'y trouvera pas tout ce qu'il cherche; l'historien d'art, habitué à croire que l'attentat anarchiste de 1892 a fortement endommagé les très belles verrières sera étonné d'apprendre que la plupart d'entre elles étaient, au milieu du siècle dernier déjà, dans un état tellement lamentable qu'il était souvent difficile de discerner le sujet iconographique de plusieurs vitraux.

Si tous devraient être l'objet d'une étude approfondie qui fait encore défaut, le lecteur me pardonnera de m'intéresser uniquement à ceux du transept quand il saura que leur iconographie n'avait jamais été établie. En effet, lors de la publication des guides de Saint-Martin, édités en 1956 et 1965, j'ai affirmé qu'un vitrail représentait Conrad de Gavre et non l'abbé de Saint-Laurent Henri Natalis, assertion que je ne pouvais prouver dans un guide archéologique. C'est pourquoi je me devais de revenir sur cette question. De plus, l'autre donateur restait à identifier.

Pour clarifier les notions je vais exposer le sujet des vitraux du transept tels qu'ils se présentaient aux yeux de Lévy et Capronnier.

Ceux-ci ne cachent pas l'état lamentable des verrières mais ils avaient peut-être intérêt à s'appesantir sur cet aspect de la question car Capronnier souhaitait probablement que les pouvoirs publics lui confient la restauration des vitraux ainsi que l'avait fait peu de temps auparavant la fabrique d'église de Saint-Servais dirigée par le dynamique curé namurois Wafflard.

1) Fenêtre de la face sud du bras sud du transept.

Cette fenêtre très vaste, actuellement disparue, « représentait le prince-évêque Georges d'Autriche en habit mi-religieux, mi-militaire [2]. Parmi les innombrables fragments d'inscriptions et d'armoiries intercalés dans la verrière comme remplissage et rappelant, par leur maladroite juxtaposition, les effets du kaléidoscope, le donateur semble être indiqué par les mots suivants, égarés çà et là : «*Gerardus, decanus leodiensis*, 1568». Et l'auteur

---

(1) J. Helbig, *De Glasschilderkunst in België*, 2 vol., Anvers, 1943-1951, in-4°.

(2) E. Lévy, *op. cit.*, t. 1, 2e partie, p. 51. — J. Helbig, *op. cit.*, t. 1, p. 150, vitrail n° 1277.

de penser qu'il s'agit probablement d'un Gérard, doyen du chapitre de Saint-Martin et d'épiloguer à ce sujet. Mieux informés et mieux outillés pour les recherches, nous sommes à même d'affirmer qu'en 1568 le doyen de Saint-Martin était Guillaume Petri (1567-1572) et que son nom ne peut être retenu (1). Par contre, le chapitre cathédral avait à cette époque, pour doyen, Gérard de Grœsbeek, le futur prince-évêque, qui cumulait de nombreux bénéfices parmi lesquels, l'écolatrie de Saint-Martin (2). Dès lors, n'est-il pas raisonnable de penser que le doyen Gérard qui briguait le trône épiscopal de Liège et qui voulait peut-être faire admettre le cumul des bénéfices que le concile de Trente venait de désapprouver, désira plaire à beaucoup en supportant les frais occasionnés par le placement de cette grande verrière ainsi que l'avait fait, en 1530, Léon d'Oultres, prévôt de Saint-Paul qui avait offert le vitrail placé au même endroit dans la collégiale Saint-Paul ?

2) Fenêtre nord du bras nord du transept.

Cachée en partie par les orgues actuelles, cette grande fenêtre était décorée jusqu'au siècle dernier, par un vitrail offert en 1575 par Henri Natalis, abbé de Saint-Laurent (1558-1577) (3).

Elle a disparu, comme celle qui lui faisait vis-à-vis et dont nous venons de parler, pendant la seconde moitié du XIXe siècle car Renier ne les décrit pas. Hélas, aucun dessin, à ma connaissance, n'en conserve le souvenir.

3) Deux fenêtres orientales du bras nord du transept (fig. 1).

---

(1) E. Schoolmeesters, *Liste des doyens du chapitre de Saint-Martin*, dans *Leodium*, t. 6 (1907), pp. 25-31 et 178-179. Précisons que l'expression *decanus leodiensis* désigne le doyen du chapitre cathédral dit grand-doyen.

(2) L.E. Halkin, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, pp. 64 et 335-336, Liège, 1936. — J. Daris, *Histoire de la principauté et du diocèse de Liège pendant le XVIe siècle*, p. 451, Liège, 1884.

(3) E. Lévy, *op. cit.*, p. 51. — J. Helbig, *op. cit.*, t. 1, p. 150, vitrail n° 1279.

Elles contenaient jusqu'à 1947 des vitraux représentant la Vierge et saint Martin, datés 1575 (1). Endommagés par la grêle, ils furent victimes des autorités responsables

Fig. 1.
Copyright A.C.L., Bruxelles.

(1) Lévy-Capronnier, p. 52; Renier, p. 49; Haaken, p. 43. — J. Helbig, *op. cit.*, t. 1, p. 150, vitraux n° 1282 (il s'agit d'un évêque et non d'un pape) et n° 1283. — J. Yernaux, *L'art du vitrail au pays mosan*, dans *Bull. Soc. Bibliophiles liégeois*, t. 18 (1951), pp. 121-176 : la page 146 concerne le transept de Saint-Martin.

de leur conservation et déposés. Ils attendent depuis 20 ans que l'on statue sur leur sort, de même que les deux derniers dont nous allons parler.

4) Verrières de la face orientale du bras sud du transept.

a) Vitrail dit du chanoine Gérard (fig. 2).

Un chanoine, vêtu d'une soutane, d'un surplis et d'une aumusse d'hermine ([1]) est agenouillé devant une apparition de la Vierge Marie. Derrière lui, saint Martin qui le protège.

Le donateur resté inconnu à Lévy et à Renier, fut confondu par Haaken avec celui de la première verrière mais en consultant la liste des doyens du chapitre de Saint-Martin ([2]), celui-ci constata qu'il n'y avait pas eu de doyen Gérard et, par mesure de prudence, il qualifia le mystérieux donateur de « chanoine de la collégiale ».

La lecture de Lévy-Capronnier l'aurait d'ailleurs, elle aussi, induit en erreur car ceux-ci ont mal lu le premier blason qu'ils décrivent : de sinople à trois besants d'argent au lieu de « sinople à trois mufles de lions d'argent », blason dont nous reparlerons bientôt.

Comment connaître ce vitrail stupidement disparu ?

Grâce à la photographie prise par l'Institut royal du Patrimoine artistique (fig. 2) ([3]) nous en connaissons le dessin et Lévy nous donne les couleurs des armoiries.

Le costume du chanoine peut-il nous donner des indications au sujet de son identité ? La soutane et l'aumusse d'hermine peuvent-elles préciser la qualité du chanoine ? A mon avis, il faut répondre négativement à ces questions car le chanoine Remacle Fusch, le célèbre botaniste est représenté sur une peinture du musée diocésain, contemporaine de son décès, en soutane *noire* et aumusse *grise* tandis que sur le vitrail qui orne l'abside de l'église Saint-Paul il porte une soutane *violette* et une aumusse d'*hermine*. Par ailleurs, l'habit de chœur des chanoines de la cathédrale et des collégiales de Liège n'étant pas bien connu ([4]),

---

([1]) E. Lévy-Capronnier, p. 52; Renier, p. 49; Haaken, p. 56. — J. Helbig, *op. cit.*, t. 1, p. 150, n° 1281. — J. Yernaux, *op. cit.*, p. 146.

([2]) Voir note 1, page 13.

([3]) Cliché n° 9667 A.

([4]) Le statut de 1618 que j'ai publié dans *Leodium*, t. 41 (1954), pp. 11-16, ne concerne que l'habit ordinaire; il ne donne aucune précision sur l'habit de chœur.

Fig. 2.

Copyright A.C.L., Bruxelles.

il faut garder une grande prudence. Toutefois, les portraits peints sont unanimes : les chanoines de collégiales, même les doyens du chapitre [1], portaient au XVIe siècle la soutane noire et l'aumusse grise. Par conséquent le donateur qui retient notre attention était plus élevé en dignité à moins que le vitrailleur de Saint-Martin n'ait embelli son costume comme celui de Saint-Paul avait « amélioré celui de Remacle Fusch » en lui attribuant une aumusse d'hermine au lieu d'une de petit gris. A Saint-Martin même, Gisbert d'Arckel, chanoine de la collégiale qui ne semble pas avoir jamais été membre du chapitre cathédral, est représenté portant une aumusse blanche dans un vitrail du chœur datant du XVIe siècle. De même Corneille d'Erp et Gilles de Blocquerie, chanoines de Saint-Paul, portent un habit semblable en tous points sur les vitraux qui ornent de nos jours encore l'abside de la cathédrale Saint-Paul. Cependant ils ne furent pas chanoines de Saint-Lambert.

Mais, c'est ici que, une fois de plus, l'héraldique va venir nous sauver car les armoiries des quatre quartiers du donateur sont représentées à ses pieds.

Le premier blason est de sinople à trois mufles de lion d'argent; le second est d'azur au sautoir d'or accompagné de 12 croix au pied fiché, de même métal; le 3e et le 4e, chose curieuse, sont identiques : coupés d'hermine et de sinople, c'est-à-dire que le grand-père et la grand-mère maternels portaient les mêmes armes. Le premier quartier étant un blason Bocholtz, il s'ensuit que le donateur appartenait à cette famille. Or, le blason central, celui du chanoine est perdu, mais le haume et le cimier subsistent; ce cimier est un cygne comme dans les armoiries Bocholtz.

---

[1] Voir Pierre van der Meulen, doyen de Saint-Paul, décédé en 1459, sur la « Vierge au papillon » et Pierre Rosen, *doyen* de Saint-Jean, mort en 1649, sur la «Crucifixion» de Bertholet Flémalle. Ce donateur a souvent été confondu avec Pierre Rosen, mort en 1666, *prévôt* de Saint-Jean, mais L. Abry, qui les a connus, affirme qu'il s'agit du doyen. L. Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*, p. 212 de l'édition de 1867.

Dès lors il suffisait de trouver un chanoine Bocholtz [1] dont les grands-parents avaient porté les armoiries susdites que je cite dans l'ordre ci-dessus, à savoir : Bocholtz, Horick, Merwick (ou Meerwyck) et van der Donck. Ces deux couples n'ayant eu qu'un petit-fils chanoine, le doute n'est plus possible. Il s'agit d'Arnold de Bocholtz, chanoine des cathédrales de Liège et de Mayence, chanoine de la collégiale Saint-Etienne de cette ville, prévôt de Notre-Dame aux degrés (Mariengrade) à Cologne, prévôt de Tongres depuis 1549, et de Saint-Lambert, à partir de 1558, prieur de Saint-Séverin en Condroz, archidiacre d'Ardennes, décédé en 1568. Selon de Theux, il avait fait placer un vitrail à ses armes dans sa maison claustrale et un autre, à Notre-Dame aux Fonts, surmonté d'un chapeau de protonotaire.

Quelle ne fut pas mon étonnement lors de cette découverte car, le Professeur Stiennon qui étudie l'histoire de la famille de Bocholtz venait de me dire que l'hôtel de la place Saint-Michel qui garde leur nom, avait été en grande partie réédifié et embelli par le prévôt Arnold au milieu du XVIe siècle. Ce n'est pas tout ! Une console de cheminée, déposée au premier étage de cette très belle demeure porte un blason, coupé d'hermine, dont la partie inférieure est plaine; c'est évidemment celui des Meerwick ou des

---

(1) On trouve une généalogie des Bocholtz dans les manuscrits Lefort, 1re partie, tome 3, f°s 244-263 reposant aux Archives de l'Etat à Liège, dans L. de HERCKENRODE, *Collection de tombes épitaphes et blasons.. de la Hesbaye*, Gand 1845 (réimpression de 1967), pp. 619-623 et dans FAHN, *Die Dynasten, Freiherrn und Grafen von Bocholtz* (que je n'ai pu consulter). Sur le prévôt Arnold, voir de THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. 3, p. 84, Liège, 1871. — Ch. THYS, *Le chapitre de Notre-Dame à Tongres*, t. 2, p. 44, Anvers, 1888. — A. DEGAND, *L'église romane de Saint-Séverin en Condroz*, dans *Bull. Institut archéologique liégeois*, t. 66 (1946-1948) cite le prévôt, aux pages 69 et 83 et décrit la pierre à ses armes pp. 126-127, et L.E. HALKIN, *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche*, Liège, 1936, *passim*. — Son mausolée est reproduit dans l'épitaphier de Lefort A 1 aux Archives de l'Etat à Liège. — E. SCHOOLMEESTERS, *Liste des prévôts de Saint-Martin* dans *Leodium*, t. 6 (1907), p. 34. — Selon HERCKENRODE, *op. cit.*, p. 619, Arnould aurait été prévôt de Saint-Adalbert à Aix. Toutefois, il n'est pas cité dans la liste des prévôts dressée par H. GATZWEILER, *Das Sankt-Adalbertstift zu Aachen* aux pages 202-205 du *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. 51 de 1929. Cette liste présente cependant des lacunes pour le XVIe siècle.

van der Donck, qui, comme nous l'avons vu, sont les grands-parents maternels du grand prévôt. Il n'y a donc plus de doute : l'hypothétique doyen ou chanoine Gérard est le grand prévôt Arnold de Bocholtz, propriétaire et quasi-constructeur du bel hôtel de la place Saint-Michel !

b) Vitrail de Gavre dit Natalis (fig. 3 et 4) (1).

Ce vitrail représente un chanoine semblable au précédent, protégé par saintLambert et priant devant une table portant une statue du Christ couronné d'épines. Dans la partie inférieure se trouvent six blasons à savoir ceux des grands-parents du donateur et ceux de ses père et mère, semblables évidemment à ceux des deux grands-pères. Ce sont les armes des Gavre (d'or au lion de gueules couronné de sinople, à la bordure engrêlée de sable), Schoonvorst (d'argent à neuf tourteaux de gueules), Rechterghem (d'or à la hamaide d'azur) et Kelmeis (coupé d'or et d'azur, à trois besants ou tourteaux de l'un en l'autre) (2).

Lévy, oubliant la bordure du premier blason, le confondit avec celui de la famille de Limbourg et attribua le second à celle de Haegdael.

Cette identification erronée ne fut pas reprise par Renier. Quant à Haaken il crut qu'il s'agissait de Henri Natalis, abbé de Saint-Laurent, confondant les donateurs du vitrail qui retient notre attention avec celui dont nous avons parlé plus haut. Helbig ne fut pas plus heureux : il cita le vitrail une première fois, sous le numéro 1280 en attribuant au donateur le nom de Schœnvorst et, une seconde fois, sous le numéro 1284 parmi les verrières détruites dont l'existence est attestée par des archives qu'il n'avait pas consultées. Il s'agit, en effet, d'un dessin réalisé par un des hérauts d'armes Lefort, conservé de nos jours dans l'atlas I qui porte leur nom, aux Archives de l'Etat à Liège. Au bas du dessin, on lit un texte qui

(1) E. Lévy, *op. cit.*, p. 52. — J. Helbig, *op. cit.*, pp. 150 et 151, nos 1280 et 1284. En réalité, ces deux numéros ne désignent qu'un seul et même vitrail. — J. Yernaux, *op. cit.*, p. 146.

(2) Ces blasons se voient parmi ceux des huit quartiers de noblesse du prévôt qui décorent son tombeau dans la crypte. C'est par erreur que j'ai écrit en reprenant les paroles des auteurs précédents que ces armoiries étaient celles des villages dont il était seigneur : R. Forgeur, *La basilique Saint-Martin à Liège*, p. 21 de la 2e édition, Liège, 1965.

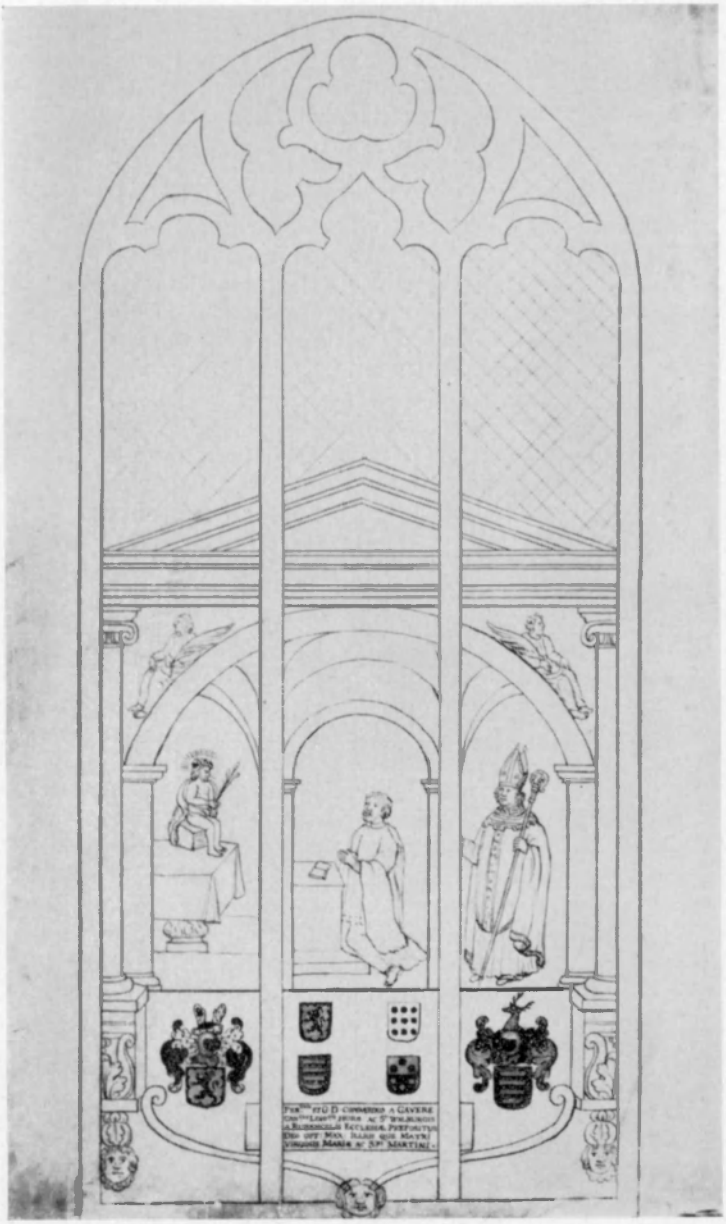

Fig. 3.

Fig. 4.

Copyright A.C.L., Bruxelles.

énumère les titres du donateur du vitrail : *Perillustris et generosus dominus Conrardus a Gavere, canonicus leodiensis, hujus ac Sanctae Walburgis a Rubencelis ecclesiae [arum] praepositus. Deo optimo maximo. illiusque matri virginis Mariae ac sancti Martini* (fig. 3).

Cette inscription est précieuse à plus d'un titre car elle nous révèle qu'au moment où il offrit ce vitrail, Conrard de Gavre détenait déjà la prévôté de Saint-Martin, c'est-à-dire après le 24 septembre 1556 et qu'il n'avait pas encore été élu à celle de Tongres (1584) et à celle de la cathédrale (1593) car il n'aurait pas manqué d'étaler ses titres comme il le fit sur d'autres vitraux qu'il offrit plus tard à la même collégiale et dont le même atlas nous a conservé les dessins.

Le vitrail conservé à Saint-Martin date donc des années 1556-1584. Pourquoi l'offrit-il ? Soit parce qu'il était obligé de payer un « drap d'or » (1) ou un autre cadeau comme tous les dignitaires d'un chapitre, soit parce qu'il était attaché à cette église dans laquelle il voulut d'ailleurs être inhumé, dans la crypte, sous le sarcophage de marbre noir que tout Liégeois connaît.

Puis-je en terminant émettre un vœu ? Je souhaite que les autorités responsables de la conservation des monuments écoutent enfin la voix de ceux qui se refusent à admettre que les quatre verrières de la face orientale du transept sombrent dans l'oubli comme disparurent à jamais celles de l'abbé Natalis et du doyen Gérard qui, il y a 100 ans, décoraient encore une des plus belles églises de Liège. Puissent-elles aussi protéger et réparer les verrières de l'abside qui se détériorent chaque année davantage. Percées de quelques dizaines de trous, elles attendent, hélas vainement jusqu'ici, qu'on les restaure et les protège !

---

(1) Cette obligation imposée à tous les dignitaires et chanoines de la cathédrale et des collégiales du diocèse de Liège, est précisée par les statuts de ces chapitres. En cas de non exécution, le chapitre prélevait une partie des revenus de l'intéressé. Néanmoins, de nombreux auteurs l'ont confondue avec ce qu'ils appellent du mécénat. Certains dignitaires de chapitres percevaient la dîme ou une partie de la dîme de l'une ou l'autre paroisse et *à ce titre* étaient obligés de payer certains objets du culte tels que le calice ou la cloche décimale. Ils y furent parfois contraints par voie judiciaire, par sentence du tribunal de l'archidiacre qui les y contraignait sous peine de séquestration des revenus de la dîme. Est-ce du mécénat ?

BERTHE LHOIST-COLMAN et PIERRE COLMAN

Sculpteurs et sculptures du XVIIIe siècle à Saint-Hubert-en-Ardennes

Les archives des notaires liégeois de l'Ancien Régime recèlent nombre d'actes propres à enrichir de précisions nouvelles l'histoire de notre art. Edouard Poncelet, Joseph Brassinne, Jean Yernaux surtout l'ont montré, sans laisser soupçonner aux profanes de quelle longue patience les trouvailles de cette sorte sont la récompense. C'est la découverte de deux contrats dans un protocole jusqu'ici peu fouillé (1) qui est à la base du présent article.

Datés l'un et l'autre du 12 septembre 1742, ces contrats lient l'abbaye bénédictine de Saint-Hubert et deux sculpteurs liégeois d'adoption, Renier Rendeux et Gérard Van der Planck.

Par le premier, Rendeux s'engage envers l'abbaye et l'abbé Célestin de Jong, représentés par le cellérier dom Charles Coster (2), à « faire et parachever pour ledit révé-

(1) A.É.L. (ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE), *Notaire Henri Baiwir, à Liège*, 1742, n°s 164 et 165.

(2) Dom Charles Coster a eu une vie fort mouvementée; elle a été racontée par H. du BOURG, *Religieux et monastères persécutés au XVIIIe siècle*, dans *Revue des questions historiques*, Paris, t. XXXVII, 1907, pp. 483-512. Dom Charles porte un nom qui n'est pas rare dans nos régions au XVIIIe siècle; il était peut-être originaire de Dinant, plutôt que de Nancy, comme le croit H. du Bourg (cf. Th. RÉJALOT, *Inventaire analytique de la correspondance de dom Nicolas Spirlet, dernier abbé de Saint-Hubert en Ardennes*, Arlon, 1933. Lettres des 16-1-1760, 14-[illegible]-1761, 14-10-1762 et 12-11-1763). Il est en 1737 le parrain d'un des enfants de Gérard Van der Planck, dont l'épouse Catherine Coster lui est vraisemblablement apparentée (A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 30, f° 200).

rendissime Seigneur abbé et monastère susdit quattre figures de bois, sçavoir une Vierge en pied du Rosaire de six pieds de hauteur avec un saint Dominique au pied d'icelle, une autre de sainte Agathe, dans la même hauteur, avec ses attributs et une ange à côté, et les deux autres des figures allégoriques de la Foy et de l'Eglise à l'entrée du cœur, la hauteur à proportion des autres figures, le tout d'une belle structure et dans la perfection au dire d'experts ». Il devra « les blanchir, lustrer et polir comme un marbre d'Italie » et les placer dans l'église du monastère. Il recevra, en trois payements échelonnés, 180 écus, soit 720 florins Brabant-Liège [1].

On ne manquera pas, car l'analogie générale est évidente, de rapprocher certaines des « figures » mentionnées dans le contrat avec les statues que l'on voit au centre des deux petits autels placés à l'entrée du chœur de la basilique.

Les autels en question forment pendants. L'un et l'autre montrent un tabernacle pourvu d'une niche d'exposition, flanqué de deux paires de colonnes corinthiennes, qui portent un entablement concave; celui-ci est coiffé d'un ciborium fait de consoles, de lambrequins et d'un anneau de nuées au centre d'une gloire de rayons irréguliers (fig. 1).

L'autel de gauche (côté de l'Evangile), dédié à la Vierge du Rosaire, fait voir à son sommet le Pélican et ses petits, et à la place d'honneur trois statues de grandeur naturelle, disposées en pyramide (fig. 2). Marie est debout au milieu, portant l'Enfant Jésus sur le bras gauche. De la main droite, elle tend un rosaire à un personnage à demi agenouillé, dans lequel on reconnaît aisément saint Dominique : barbu et largement tonsuré, il porte la tunique, la ceinture de cuir, le scapulaire et le manteau à capuchon

---

[1] Il est impossible de retrouver ces payements dans les comptes de l'abbaye, lacunaires à l'excès, nous a communiqué Monsieur l'abbé Dessoy, doyen de Saint-Hubert, qui s'est beaucoup intéressé à notre enquête et dont nous sommes les obligés. Les « fraix de voitures et acquits » douaniers seront à la charge du monastère. Celui-ci versera par surcroît à Rendeux 70 écus, en raison de ses « prétentions... au sujet de quelques vacations et quelques desseins qu'il avoit fait du passé », prétentions qui « seront abolies par cette, de même que touttes autres qu'il pouroit avoir ou former ».

Fig. 1. — Autel de sainte Agathe, vers 1745. Basilique de Saint-Hubert. *Copyright A.C.L., Bruxelles.*

des frères prêcheurs; il tient une branche de lis, symbole de chasteté; il est accompagné d'un chien tenant dans la gueule une torche allumée dont les flammes lèchent le globe de l'univers, rappel du rêve par lequel sa mère apprit qu'elle allait avoir un enfant promis à être le chien du Seigneur (Domini canis) et à enflammer le monde par sa prédication. Le saint qui lui fait vis-à-vis est plus difficile à identifier : tonsuré tout aussi largement, mais imberbe, lui, il est vêtu d'un froc à larges manches et d'une mosette dont le bas est assez drôlement déboutonné et entrouvert sur une croix pectorale; il tient dans la main gauche une crosse d'abbé (1); il reçoit lui aussi un rosaire, mais plus petit, et de Jésus, qui en même temps le bénit. C'est lui, en somme, qui a la meilleure part; il n'est pas loin d'avoir le pas sur saint Dominique, à qui cependant la remise du rosaire appartient en propre, au moins à l'origine. C'est saint Benoît, on n'en peut guère douter, saint Benoît qui est chez lui dans l'église du vieux monastère ardennais, où le « chien du Seigneur » est tant soit peu intrus (2).

L'autel de droite est dédié à sainte Agathe, et c'est le scabreux martyre de la vierge sicilienne qu'il offre aux regards (fig. 3). Adossée à un arbre aux branches tronquées, sainte Agathe est debout entre deux bourreaux. L'un d'eux, à demi nu, un genou en terre, met toute sa vigueur à lui lier les chevilles. L'autre, armé d'une énorme cisaille, lui coupe le sein droit en la regardant férocement. Résignée, la sainte écarte les bras en un geste théâtral, la tête un peu penchée et les yeux au ciel. L'amortissement de l'autel revêt, cette fois, l'aspect d'un groupe de chérubins sur des nuées.

---

(1) La crosse n'était pas à sa place au moment où a été réalisé le document photographique ici reproduit.

(2) Saint Dominique partage quelquefois avec sainte Catherine de Sienne le privilège de la réception du rosaire; il ne le partage avec saint Benoît que dans notre groupe sculpté, à notre connaissance. La piété monastique, volontiers jalouse, encline aux annexions, doit être à la base de cette singularité iconographique. On ne doit point s'étonner de voir saint Benoît porter une mosette et une croix pectorale, comme un moderne abbé de son ordre, puisque l'on trouve un répondant sans même sortir de la basilique. On ne cèdera pas, en tout état de cause, à la tentation de reconnaître Célestin de Jong : à supposer qu'il se soit impudemment mis au rang d'un personnage céleste, il aurait fait placer bien en vue ses armoiries et sa croix de grand-aumônier de l'ordre de Saint-Hubert !

Fig. 2. — Groupe sculpté de l'autel du Rosaire, 1742 au plus tôt. Basilique de Saint-Hubert. *Copyright A.C.L., Bruxelles.*

Mettre en regard l'un de l'autre le contrat et les deux groupes sculptés, c'est constater que le programme tracé par devant notaire a subi d'importantes modifications. Voici bien la Vierge du rosaire et saint Dominique à ses pieds, en bois dont l'enduit blanc n'a pas tout à fait disparu, et dans les dimensions stipulées, mais saint Benoît s'est joint à eux. Voici bien sainte Agathe, mais deux tortionnaires ont pris la place de l'ange. Quant aux figures de la Foi et de l'Eglise proportionnées aux précédentes, elles ne se retrouvent point.

Le contrat a-t-il été annulé ou simplement amendé, comme cela se produisait assez fréquemment ? En tout état de cause, il assigne aux deux groupes sculptés l'année 1742 comme *terminus a quo*, et leur donne comme auteur présumé Renier Rendeux, le meilleur, peut-être, des sculpteurs de la cité des princes-évêques entre le temps de Jean Del Cour et celui de Guillaume Evrard (1).

L'analyse stylistique doit prendre ici le relais. L'œuvre de Rendeux lui offre un ferme support. Elle trahit un talent assuré : figures bien campées et proportionnées, visages, mains et pieds généralement bien venus. Elle accuse une mâle vigueur : mouvements accusés, voire violents; draperies énergiques, aux lignes brisées, aux creux profonds (fig. 4). Ces caractères ne se retrouvent aucunement à Saint-Hubert : les corps se perdent sous des ruissellements inorganisés de draperies; s'ils en émergent, c'est pour avouer des connaissances anatomiques bien faibles. Il n'est pas nécessaire d'examiner longuement l'Enfant Jésus, ni sainte Agathe, ni surtout le bourreau agenouillé, avec ses clavicules mal attachées, ses pectoraux enflés, son bras gauche beaucoup trop court, son abdomen barré de deux plis horrifiques, son mollet grassouillet ! Pas plus la tête de la Vierge, avec ses yeux à fleur de tête et son large menton, que celle de l'Enfant, avec ses traits communs et ses grosses boucles stéréotypées, ne peuvent être de Rendeux.

---

(1) Natif de Laroche-en-Ardennes (A. de Leuze, *Histoire de Laroche*, Namur, 1907, p. 104), il était peintre aussi bien que sculpteur. Il s'est acquis une grande notoriété (J. Helbig, *Rendeux*, dans *Biographie nationale*, t. XVI, 1901, col. 544-548. — Marguerite Devigne, *Rendeux*, dans *Allgemeines Lexikon...*, éd. Thieme, Becker et Vollmer, t. XXVI, 1932, p. 195).

Fig. 3. — Groupe sculpté de l'autel de sainte Agathe, 1742 au plus tôt. Basilique de Saint-Hubert. *Copyright A.C.L., Bruxelles.*

Celui-ci a d'ailleurs rendu l'âme vingt mois après la signature du contrat, le 20 mai 1744 [1]. Vingt mois, c'était plus qu'assez, sans doute, pour exécuter un travail

Fig. 4. — *Vierge à l'Enfant*, par Renier Rendeux, signée et datée de 1733. Eglise Saint-Barthélemy, à Liège.

Copyright A.C.L., Bruxelles.

[1] A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 290, f° 185 v°.

Fig. 5. — *Saint Joseph*, par Joseph Thomas d'Esneux, signé, 1744. Eglise de Momalle. *Photo Pierre Colman.*

dans lequel il n'entrait pas de matériaux à faire venir de loin, tels les marbres d'Italie. Mais le sculpteur n'avait aucune raison de se hâter. L'acte qu'il avait signé ne stipulait aucun délai de livraison, alors qu'en pareil cas les commettants vont d'ordinaire jusqu'à fixer le montant des amendes à déduire de la somme convenue, en cas de retard [1]. On devine pourquoi « Messieurs de Saint-Hubert » se montrent si peu exigeants : ils savent l'avenir incertain. L'abbaye traverse en effet une période fort agitée. Tiraillée entre l'Autriche, la France et la principauté de Liège, elle subit, à partir de 1740, des occupations militaires, des réquisitions [2] et des impositions qui la jettent dans de grands embarras financiers. Elle ne retrouve le calme qu'à partir de 1745. Les sculptures n'ont pas été exécutées avant cette date, on peut le tenir pour certain. Les deux devants d'autel de bois sculpté, galbés et envahis de rocaille et de motifs asymétriques, seraient d'ailleurs en avance sur l'évolution générale des styles au pays de Liège s'ils étaient antérieurs à 1745.

On se gardera donc, en dépit de l'acte notarié, de mettre nos statues à l'actif de Rendeux. On ne les donnera pas non plus à son élève Joseph Thomas d'Esneux, qui

---

(1) Le Cabinet des Estampes de Liège possède un dessin de Rendeux représentant le martyre de sainte Agathe qui pourrait être considéré comme un avant-projet pour le groupe de Saint-Hubert (crayon, 15 × 12 cm, n° d'inventaire K 39/441). La vierge est au centre entre deux bourreaux; l'un d'eux lui lie les chevilles, agenouillé; ici, il est à sa droite; l'autre est sur le point de la décapiter. Un socle bas dessiné sous les trois figures montre qu'il s'agissait primitivement d'une étude pour une ronde-bosse. Rendeux a ajouté ensuite le préfet persécuteur Quintianus, assis sur un trône, et un fond d'architecture, si bien qu'à première vue le rapport n'apparaît nullement. Quant au dessin montrant la Vierge et saint Dominique signalé par J.-S. Renier (*Catalogue des dessins d'artistes liégeois...*, Verviers, 1875, p. 85), on le cherche en vain dans les collections du Cabinet des Estampes.

(2) Les Autrichiens et les Français mettent notamment la main sur des archives et des ornements d'église (H. du Bourg, *op. cit.*, pp. 499 et 505-506). Dans une lettre adressée par le duc d'Arenberg le 31 décembre 1748 aux présidents et membres du Conseil provincial de Marie-Thérèse d'Autriche, il est stipulé que le roi de France donnera également les ordres nécessaires pour que « les archives, la Bibliothèque, les ornemens de l'église et les autres effets de laditte abbaye de Saint-Hubert qui ont été transportés en France, en l'année 1743, y soient ramenés et replacés... » (A.É.L., *Fonds Ghysels. Abbayes. Saint-Hubert*, II, 15). Dans quelle mesure ces résolutions furent-elles tenues ?

aurait pu se substituer à lui pour en exécuter les clauses, comme il l'a fait à Momalle [1] : il ne s'écarte pas du style de son maître (fig. 5).

Au fait, on cherche en vain un sculpteur liégeois à qui les deux groupes puissent être attribués. Leur saveur folklorique, perceptible surtout à l'autel de sainte Agathe [2], oriente l'enquête hors de la capitale épiscopale; elle l'oriente, en somme, vers l'Ardenne, et tout d'abord vers Saint-Hubert même. Nous espérons voir d'autres chercheurs, mieux placés que nous, la mener à bonne fin.

* * *

Le second contrat met en présence frère Adam Boreux, qui représente l'abbaye et l'abbé de Saint-Hubert, et Gérard Van der Planck. Celui-ci prend l'engagement de

---

(1) J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège...*, 2e éd., Bruges, 1890, pp. 186-187. Joseph Thomas a livré, le 30 juin 1744, une *Vierge* commencée par Rendeux et achevée par lui; il ne l'a pas signée. Il a livré encore, le 10 novembre suivant, un *Saint Joseph* entièrement de sa main; il l'a signé « Joseph Thomas sculpebat ». Il vivait sous le toit de Rendeux (au quai Saint-Léonard, près du couvent des Récollectines) en 1736 déjà; le sculpteur et sa femme, Gertrude Demeuse, disent le garder « par charité », sans doute dans l'espoir d'être moins fortement taxés (A.É.L., *Etats*, nº 87, p. 454).

(2) En raison de cette différence de caractère, on peut se demander si les deux groupes sont de la même main. On doit répondre affirmativement, pensons-nous, pour peu qu'on ait comparé la chevelure de la Vierge avec celle de sainte Agathe, les retroussés de leurs manteaux respectifs, les petites boucles des cheveux et de la barbe de saint Dominique avec celles des deux bourreaux, les plis fourchus de la coule de saint Benoît avec ceux des vêtements de la vierge martyre et de ses tortionnaires. La différence s'explique autrement. Pour le groupe de l'autel du rosaire, le sculpteur disposait de force bons modèles. Pour l'autre, au sujet infiniment plus rare, il devait bien davantage faire fond sur ses propres moyens. Il connaissait vraisemblablement l'estampe de Corneille Cort (éditée en 1567 et rééditée en 1602) ou la copie anonyme qu'en a donnée Jean Sadeler; le choix de l'instant représenté, le nombre et l'accoutrement des personnages, l'arbre auquel la martyre est liée et les impressionnantes cisailles paraissent en être inspirés; mais à la vérité fort librement. En tout cas, il ne s'est aucunement inspiré de la *Sainte Agathe* gravée par Jean Valdor II, toute statique et vêtue dans un goût médiéval pudique autant qu'inattendu.

faire « quattre figures de bois représentantes les quatre évangélistes avec leurs attributs... de la hauteur de 7 pieds. Item quattre anges de deux pieds et deux pouces aussi de hauteur pour poser sur les consoles ou faitives de deux autels, le tout d'une belle structure et dans la perfection au dire des experts ». Il devra « les placer dans l'église dudit monastère dans les lieux destiner, et les blanchir, lustrer et polir comme un marbre d'Italie. » Il recevra pour chacun des évangélistes trente-trois écus, pour chacun des anges dix. Des payements lui seront versés, au fur et à mesure de la progression du travail, à partir de la fête de Pâques de l'année suivante. Aucune date limite n'est fixée pour l'achèvement du travail.

Les quatre anges ne se retrouvent plus aujourd'hui à la basilique (1). Les grandes statues d'évangélistes (effectivement hautes de plus de deux mètres) y sont bien, elles, adossées aux piliers du chœur (fig. 6 et 7). Mais elles sont unanimement attribuées à Guillaume Evrard, le dernier sculpteur des princes-évêques.

Cette attribution, quelle valeur a-t-elle ? Mise au creuset de la critique, la masse considérable des écrits qui la ressassent se réduit à peu de chose : impossible de remonter à une mention d'archives, ni même à une publication antérieure à la première édition de la brochure de Mouzon, sortie de presse en 1848 (2).

---

(1) Ceux qui ornent le maître-autel ne peuvent entrer en ligne de compte : ils étaient assurément déjà en place en 1742, puisqu'ils sont mentionnés dans le tome III des *Délices du pays de Liège*, publié en 1743 (pp. 22-23). D'ailleurs, les anges du contrat étaient destinés à « deux autels ». Peut-être celui de la Vierge et celui de sainte Anne, qui se trouvaient jadis à l'entrée du chœur, près de celui du Rosaire et de celui de sainte Agathe (F.A. Mouzon *Histoire chronique de l'abbaye et de la ville de Saint-Hubert...*, 2e éd., Liège, 1857, p. 111).

(2) F.A. Mouzon, *Précis de l'histoire chronique de l'abbaye de Saint-Hubert...*, Liège et Saint-Hubert, 1848, p. 105 : « Les stalles ont été construites en 1733... Ainsi que les statues du sanctuaire, représentant les quatre évangélistes, elles sont dues au ciseau d'Evrard ». — Le chanoine Hamal se contente de noter que « ses principaux ouvrages sont à l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne » (J. Philippe, *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1958, p. 50).

L'auteur susdit attribue à Evrard les magnifiques stalles de l'abbaye. Tous ceux qui les ont commentées l'ont suivi, généralement sans faire aucune réserve. Bien à tort. Elles portent le millésime de 1733 quatre fois répété. Le sculpteur avait alors vingt-trois ou vingt-quatre ans [1];

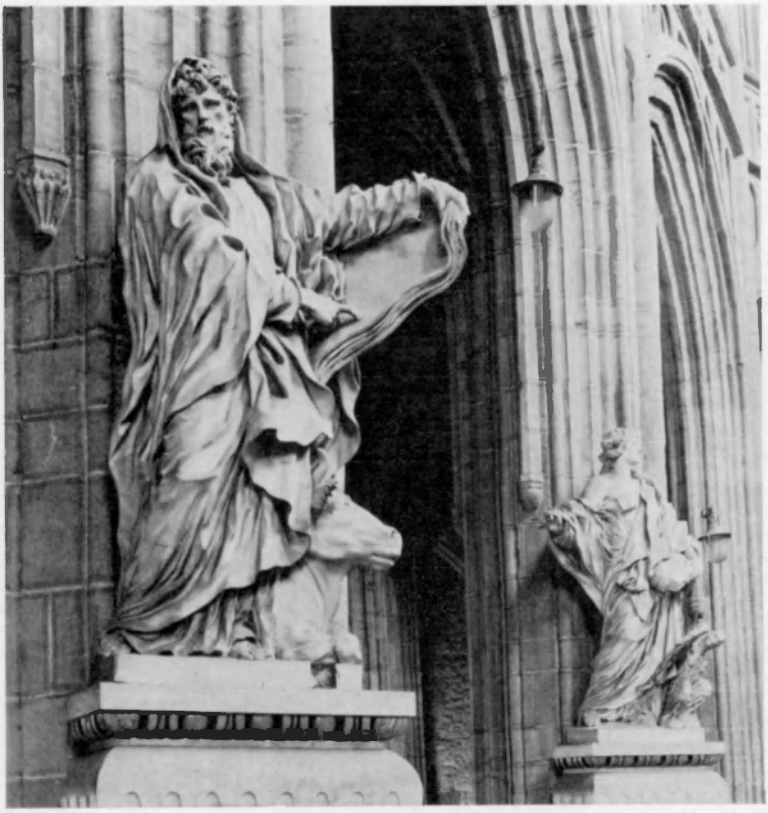

Fig. 6. — *Saint Luc* et *Saint Jean l'évangéliste*, par Guillaume Evrard, vers 1750-1751. Basilique de Saint-Hubert.

Copyright A.C.L., Bruxelles.

---

[1] Il est né en 1709, au dire du chanoine Hamal (J. Philippe, *op. cit.*, p. 49).

pouvait-il être à un âge si tendre l'âme d'une telle entreprise ? Mais passons du doute à la certitude : en 1736, Evrard était encore apprenti chez Simon Cognoul (1). S'il a mis la main aux stalles, c'est tout au plus en qualité de membre modeste d'une équipe dirigée par son maître.

Faut-il donc, sachant maintenant le peu de crédit que mérite Mouzon, ôter à Guillaume Evrard la paternité des quatre statues, et la donner à Gérard Van der Planck?

Sans être inconnu des historiens de l'art liégeois, ce dernier n'a guère retenu leur attention. Né à Bruges vers 1692, il devient bourgeois de Liège le 12 décembre 1731, peu de temps après avoir épousé, dans notre ville, Catherine Coster (2). Il acquiert la grande *rate* du bon métier des charpentiers le 13 août 1732 (3). En janvier 1738, il se voit accusé par le bon métier — en même temps que plusieurs autres sculpteurs, dont son propre frère Cornélis — d'exercer son art sans avoir fait chef-d'œuvre; contestation s'ensuit, qui est portée devant le prince-évêque, et se termine à l'avantage de la corporation (4); le 10 septembre 1739, Gérard Van der Planck exécute son chef-d'œuvre, une statue; il est agréé (5). Notre sculpteur n'a plus que peu d'années à vivre. La date de sa mort reste inconnue. Le chanoine Hamal la

---

(1) A.É.L., *Etats*, n° 86, f° 126 (capitation de Saint-Martin-en-Ile). Il ne peut s'agir d'un homonyme : le chanoine Hamal (J. Philippe, *op. cit.*, p. 49) atteste qu'Evrard a été l'élève de Cognoul.

(2) Juliette Rouhart-Chabot et Etienne Hélin, *Admissions à la Bourgeoisie de la Cité de Liège*, [Liège], 1962, p. 193, n° 1116. L'acte de baptême qu'il produit au Conseil privé à l'appui de sa demande d'admission, le 6 décembre 1731, ne s'est malheureusement pas retrouvé; c'est par le chanoine Hamal que l'on connaît la date approximative de sa naissance (J. Philippe, *op. cit.*, p. 47). L'acte de mariage est introuvable, lui aussi. Catherine Coster avait été baptisée le 1er mai 1704 (A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 25, non folioté). Les scribes liégeois écorchent à qui mieux mieux le nom du sculpteur : Vanderblanck, Vanderblancke, Vanderblanche, Vanderblange, Wanderblan, Vanderplante...

(3) A.É.L., *Métiers*, n° 66, f° 229 v°.

(4) E. Poncelet, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. V, 1892-1895, pp. 148-159. — A.É.L., *Conseil privé*, n° 190.

(5) A.É.L., *Métiers*, n° 66, f° 216.

situe vers 1750 (1). Nous inclinerions à la placer un peu plus tôt. Maître Gérard a six enfants entre 1732 et 1744 (2); ensuite, son nom n'apparaît plus dans les registres de baptême; or, sa femme ne mourra — veuve — qu'en

Fig. 7. — *Saint Mathieu* et *Saint Luc*, par Guillaume Evrard, vers 1750-1751. Basilique de Saint-Hubert.
Copyright A.C.L., Bruxelles.

(1) J. Philippe, *op. cit.*, p. 47.

(2) Quatre d'entre eux meurent en bas âge. A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 29, f°s 134 et 245; n° 30, f°s 186, 200 et 353; n° 31, f° 126; n° 202, non folioté, aux dates du 20-9-1732, 12-7-1735, 8-9-1736 et 5-4-1741. Les parents habitent en Lulay, dans la paroisse Saint-Martin-en-Ile. Ils y sont recensés en qualité d'électeurs du marguillier le 10 novembre 1733. (A.É.L., *Cures. Saint-Martin-en-Ile, à Liège*, n° 119, f° 4), et en 1736 par la capitation (A.É.L., *Etats*, n° 86, f° 135).

1770, le 28 mai [1]. N'aurait-il pas rendu l'âme à peu près en même temps que Rendeux, laissant comme lui non exécuté le contrat signé en 1742 ?

L'analyse stylistique de ses œuvres [2] n'est pas sans renforcer cette présomption. Comparez aux évangélistes de Saint-Hubert ceux qui cantonnent la cuve de la belle chaire de vérité de Saint-Denis (fig. 8), attribuée à Van der Planck par le chanoine Hamal [3] : les statuettes sont d'un niveau bien inférieur : les têtes sont plus grosses par rapport aux corps ; les visages ont un autre type ; les draperies aux multiples bourrelets sont comprises tout autrement.

L'œuvre de Guillaume Evrard est beaucoup mieux connu, bien qu'il attende encore l'étude approfondie dont il est digne. Les évangélistes de la grande basilique ardennaise s'y intègrent admirablement, c'est incontestable. La comparaison avec les statues de l'église de Spa est particulièrement probante. Même noblesse teintée d'un rien d'affectation ; même canon de proportions plutôt élancé, mêmes visages aux yeux enfoncés, aux joues un peu creuses, aux lèvres charnues ; mêmes draperies remarquablement émancipées de l'influence de Jean Del Cour,

---

(1) A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 93, f° 48.

(2) Le chanoine Hamal en cite quelques-unes (R. Lesuisse, *Le sculpteur Jean Del Cour*, Nivelles, 1953, p. 150. — R. Lesuisse, *Tableaux et sculptures...*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIX, 1956, pp. 222, 230, 235, 239 et 256. — Philippe, *op. cit.*, pp. 47-48 et 61. — Voir aussi Ch. Bury, *Les bas-reliefs de saint Bruno*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 144, 1964, p. 344). Plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui perdues. Van der Planck a sculpté vers 1742, pour l'église de Zepperen (J. Daris, *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège*, t. XIII, Liège, 1887, p. 84 ; communication de M. Richard Forgeur), une *Sainte Geneviève* qui a probablement connu le même sort. Aucune des œuvres mises à son actif ne porte sa signature.

(3) Cette chaire peut être datée de 1740 environ, en raison des rocailles encore timides introduites dans son ornementation.

Fig. 8. — *Saint Mathieu* et *Saint Jean l'évangéliste*. Détail de la cuve de la chaire de vérité, par Gérard Van der Planck, vers 1740. Eglise Saint-Denis, à Liège (dépôt du Musée Curtius).

Copyright A.C.L., Bruxelles.

Fig. 9. — *Saint Luc*, par Guillaume Evrard, vers 1750-1751. Eglise de Spa. *Photo Pierre Colman.*

plus tombantes que les siennes, plus minces et cassantes, avec un chatoiement très pictural. Le *Saint Luc* de Spa (fig. 9) est vraiment le frère de celui de Saint-Hubert : la composition est pareille; l'attitude, le geste, le drapé sont à peine modifiés; le bœuf symbolique ne l'est pas davantage. L'attribution traditionnelle à Evrard sort donc renforcée de l'épreuve. On ira même jusqu'à situer les statues de Saint-Hubert dans les mêmes années que celles de Spa, c'est-à-dire vers 1750-1751 (1).

En conclusion, le problème particulier ici posé illustre à merveille un précepte de méthode véritablement impératif. Qui a la chance — trop rare ! — de découvrir un texte d'archives paraissant se rapporter à une œuvre d'art encore existante doit soumettre le rapprochement à une impitoyable critique. Epreuve fatale, dans le cas présent. Il n'en reste pas moins que les deux contrats étudiés assignent aux sculptures mises en cause un *terminus post quem*, et font mieux connaître deux de nos bons sculpteurs du dernier siècle de l'Ancien Régime.

---

(1) Archives de l'Évêché de Liège, H.V.9 (*Eglise Saint-Remacle à Spa, Recettes et dépenses*), f° 124 v°, 125 v°, 129 v° et 130 v°; publié par J. Demarteau, *Guillaume Evrard, sculpteur de S.A. le prince-évêque de Velbrück* (1709-1793), dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXI, 1888, p. 568 d'après des notes prises par Albin Body. — Le *Saint Luc* de Spa est assez loin d'avoir la qualité de celui de Saint-Hubert; il n'est pas nécessairement antérieur pour autant.

Compte rendu des séances mensuelles de de l'Institut archéologique liégeois

Séance du 28 janvier 1968

Communication de M. Hubert Frère. — La monnaie de compte dans la principauté de Liège.

La monnaie réelle est la pièce frappée. La monnaie de compte est une monnaie fictive représentant un nombre fixe d'unités monétaires frappées et mises en circulation. On distingue diverses monnaies de compte (livre, marc, florin, etc.). La valeur de chacune d'elles est proportionnelle à celle de l'unité monétaire réelle qui lui sert de base; en raison des fluctuations de la valeur de cette dernière, la même monnaie de compte a donc une valeur différente selon les temps et les lieux.

Séance du 23 février 1968

Concert de musique profane liégeoise du XIIIe au XVIe siècle, par le groupe *Pro Musica Leodiensi* sous la direction de M. José Quitin, Professeur au Conservatoire.

Le groupe exécute vingt-cinq petites œuvres souvent inédites, émanant de divers musiciens liégeois; chaque œuvre est brièvement commentée par M. Quitin.

Séance du 29 mars 1968

Communication de M. Arsène Buchet. — Les origines familiales des frères de Limbourg.

Paul, Jennekin et Herman de Limbourg, les auteurs des *Très Riches Heures du duc de Berry*, l'un des chefs-d'œuvre de l'enluminure médiévale, sont nés à Nimègue d'une famille établie en Gueldre au cours du XIVe siècle; ils meurent à Bourges en 1416. Leur père venant d'Aix-la-Chapelle, à moins de vingt kilomètres de Limbourg sur Vesdre, il y a lieu de penser que la famille de Limbourg tire son patronyme de cette petite ville de notre province.

René JANS

Un duel à Liège qui eut ses répercussions sur l'histoire de l'Art

Gérard de Lairesse (1640-1711) fut sans conteste, de tous les peintres liégeois, sinon le meilleur, du moins celui qui acquit la plus large renommée internationale. Cette notoriété est due au fait que Gérard s'expatria en Hollande, haut-lieu de la peinture au XVIIe siècle, et qu'il sut y imposer ses œuvres et ses théories, devenant ainsi le chef de file d'une école académique dont les canons allaient être respectés dans la plupart des pays d'Europe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'exil de Gérard de Lairesse fait suite à un incident survenu à l'artiste alors qu'il avait à peine 24 ans.

L'un des élèves de son père, Louis Abry, a rapporté, le premier, l'événement à l'intention du public (1).

Du temps où Gérard de Lairesse composait, sur commande d'une dame, « La Conversion de S. Augustin » et « Le Baptême de S. Augustin », deux tableaux destinés au couvent des Ursulines (2), il se lia avec deux jeunes filles, originaires de Maastricht, qui habitaient « au devant de sa chambre ». L'une était assez belle; l'autre, d'une virilité et d'un courage extraordinaires pour son sexe.

De la première, Gérard fit le portrait sur un morceau de planche et alla jusqu'à lui promettre par écrit le mariage.

---

(1) *Les Hommes Illustres de la Nation Liégeoise* (ouvrage publié par Helbig et Bormans pour la Société des Bibliophiles liégeois), pp. 247-248.

(2) De nos jours, le premier est au musée de Mayence; le second, au musée de Caen.

Les parents de l'imprudent jeune homme, que sa laideur [1] n'empêchait pas d'aimer et d'être aimé, firent tout ce qu'ils pouvaient pour le détourner de sa résolution. A cet effet, ils employèrent notamment une autre demoiselle, Marie SALME (fille de Gérard SALME et d'une GOMPAR), cousine de l'avocat DELBROUCK, beau-frère de Gérard [2].

Les Maastrichtoises s'apercevant que celui-ci n'était plus disposé à tenir sa parole, se mirent à sa recherche. L'ayant trouvé, l'une d'elles lui présenta sa promesse tandis que l'autre, le contournant par derrière, faillit lui couper la gorge d'un coup de couteau tout neuf. Grièvement blessé, se voyant tout en sang, Gérard de Lairesse mit la main à la petite épée qu'il portait et repoussa la fille qui n'en fut pas émue pour autant. Elle tira à son tour une épée de dessous sa jupe et se défendit vaillamment. Mais n'étant guère habituée à une telle joute, elle recula et reçut deux blessures, l'une sous un sein et l'autre sur sa « partie honteuse ». Le jeune peintre était à ce point en colère à la vue de son propre sang qu'il ne crut même pas l'avoir atteinte... Pourtant, la fille dut se retirer chez le sieur LOYENS, apothicaire, et manqua de mourir des coups qu'elle avait subis.

Quant à Gérard, il alla se faire soigner chez les Dominicains. Il prit la précaution de rester chez ces religieux lorsqu'il sut qu'on voulait l'arrêter. Louis ABRY, qui précise que ce duel peu ordinaire se déroula en plein jour, à une heure et demie, en l'an 1664, ne dissimule pas

---

(1) « Un front saillant, des orbites pleines de chair et des sourcils mal dessinés, des pommettes s'égarant vers les oreilles et des lèvres épaisses, mais surtout un nez microscopique, où l'os manquait et dont l'extrémité semblait une petite masse informe ajoutée après coup » (Alfred MICHIELS : *Histoire de la Peinture flamande*).

(2) L'avocat Jean DELBROUCK avait épousé la sœur aînée de Gérard, Marguerite. (A.É.L., *Tables des registres paroissiaux de Liège*).

l'admiration qu'il porte à l'ennemie du fils de son maître [1] : « Cette fille était à la vérité aimable, grande et galante et l'on doit juger de cette action qu'elle avait du cœur, d'autant plus que c'était la querelle de sa sœur qu'elle soutenait ».

Marie SALME intervient alors. Elle soigne, entoure de sa sollicitude et de sa tendresse l'artiste protégé de la justice par les Dominicains. Gérard en fut tellement touché qu'il prit envie de s'en aller au loin avec elle. Il rassembla tout ce qu'il put de meilleur dans sa maison, le chargea dans une charrette et, en compagnie de Marie SALME, prit le chemin, sans retour, de Maastricht. En passant à Navagne, il épousa la jeune fille « à la soldatesse ». Leur route allait les mener jusqu'à Bois-le-Duc et finalement à Amsterdam.

A propos de cette affaire, SAUMERY [2] rompt son habitude de copier servilement ABRY et donne des précisions qui se vérifient par un témoignage capital et inédit dont nous allons bientôt faire état.

L'auteur des *Délices* est plus catégorique qu'ABRY quant aux intentions de Gérard de Lairesse : sermonné par ses parents, le jeune peintre s'était engagé à cesser toute relation avec son modèle.

Désespérée d'un changement d'attitude auquel elle ne s'attendait pas, la Maastrichtoise, venue avec sa sœur à Liège pour y chercher fortune, résolut de se venger. Sa sœur l'y encouragea et accepta de la seconder dans son dessein. Les deux femmes sortirent de chez elles pour retrouver l'infidèle. La sœur de l'abandonnée s'était armée d'une épée et d'un poignard qu'elle avait cachés sous sa robe.

Gérard fut vite repéré par les deux sœurs. Celle à qui il avait promis le mariage lui tendit son écrit et lui demanda

---

(1) Le peintre Renier de LAIRESSE, père de Gérard, tenait chez lui une sorte d'académie où étaient cultivés non seulemenr le dessin et la peinture mais aussi les autres arts, y compris la musique. Nous avons retrouvé le contrat d'apprentissage de Louis ABRY, datant du 21 avril 1661, contrat passé entre le père de celui-ci, Simon ABRY, menuisier bourgeois de la cité, et Renier de Lairesse, maître peintre. Le premier louait son fils au second, durant trois ans à partir de 1660, afin que Louis puisse apprendre l'art de la peinture. A.É.L., notaire B. FIRIS, reg. 1661-1662, f° 27.

(2) *Les Délices du pays de Liège*, tome V, pp. 276-277.

s'il était prêt à tenir parole. Gérard ayant témoigné par sa réponse que ses intentions étaient changées, la sœur se précipita sur lui et lui porta un coup de poignard à la gorge. Se sentant blessé, l'artiste mit l'épée à la main. Irrité qu'une femme lui tint tête, il ne chercha pas à l'épargner et lui occasionna deux blessures dont elle eut bien de la peine à s'en tirer. Elle se traîna dans une maison voisine où elle reçut les premiers soins. Comme ses blessures furent trouvées dangereuses, Gérard de Lairesse fut l'objet d'un ordre de capture, ce qui obligea le jeune homme à chercher asile chez les Dominicains.

SAUMERY, c'est visible, porte aussi sa sympathie au bretteur en jupons.

Jules HELBIG (1) prétend, on ne sait trop pourquoi (2), que les deux sœurs s'amenèrent chez Gérard pour lui demander raison. Cet auteur n'a d'ailleurs pas l'air de trop croire à cette histoire. Il met en note qu'au XVIIIe siècle, le prince-évêque de VELBRÜCK fit entreprendre des recherches sur cette affaire au greffe de la Cour des Echevins de Liège et que l'on ne découvrit aucune charge pesant sur Gérard de Lairesse.

Mais un acte contenu dans les minutes du notaire Mathias DELBROUCK authentifie l'anecdote rapportée par ABRY et SAUMERY (3).

Il s'agit de la version des faits telle qu'elle fut présentée par Gérard de Lairesse lui-même au Souverain Officier, après que le peintre eût appris « qu'il y avait cri proclamé au Peron » (4). L'acte daté du 28 avril 1664 fut rédigé chez l'avocat Jean DELBROUCK, constitué défenseur du jeune homme, et il est signé de la main de l'artiste. L'incident s'était produit six jours plus tôt (5).

---

(1) *La Peinture au pays de Liège*, pp. 298-299.

(2) Helbig, d'ordinaire, s'inspire d'un manuscrit, aujourd'hui perdu, du chanoine HAMAL.

(3) A.É.L., Notaire M. DELBROUCK, reg. 1660-1666, fos 166-167.

(4) Ce « cri du perron » consistait sans doute en l'ordre de capture de Gérard de Lairesse, ainsi que le mentionnent ABRY et SAUMERY.

(5) Le fait que Gérard de Lairesse se trouvait encore chez son beau-frère (dont il était d'ailleurs le locataire) le 28 avril indique qu'il ne se réfugia pas immédiatement après la rixe chez les Dominicains. Il a dû demander l'hospitalité des « prêcheurs », immédiatement après la rédaction de l'acte contenant sa défense.

Le 22 avril donc, Gérard, après avoir déjenné chez son père [1], sortit, comme à l'accoutumée, vers une heure de l'après-midi, afin d'aller travailler dans sa chambre située rue Saint-Adalbert [2], en la maison de son beau-frère, l'avocat Delbrouck.

Il ne fit pas un pas dans cette rue que « certaines filles étrangères », nommées Marie et Catherine-Françoise de La Porte, l'interpellèrent. Elles descendirent les degrés d'une taverne publique, la « maison Nollet », d'où elles l'avaient guetté, et vinrent au-devant de lui, faisant mine d'avoir quelque chose à lui dire.

Tandis que Marie parlait au peintre, Catherine-Françoise s'était mise aux côtés de Gérard, un peu en retrait, et, au moment où il y pensait le moins, elle lui asséna un « coup vilain » de couteau (couteau alors aux mains du sieur NOVILLE, agent du Souverain Officier).

La lame buta, semble-t-il, contre la mâchoire inférieure, ce qui l'empêcha de s'enfoncer profondément dans la gorge. Gérard n'en fut pas moins grièvement blessé : il a fallu recoudre les chairs, le coup ayant été « fort énorme avec son extrême douleur ».

Catherine avait frappé avec une telle fureur et une telle force qu'elle avait laissé choir le couteau à terre. Toutefois, voyant qu'elle n'avait pas tué le jeune homme, elle saisit une petite et mince épée qu'elle dissimulait sous sa taille. Sa sœur, de même, sortit un stylet. Gérard reçut, derechef, un coup d'épée au front.

Le peintre, « contraint pour conservation légitime et incertain de sa vie » abandonna le petit paquet qu'il tenait sous le bras et dégaina l'épée qui ne le quittait jamais. De son arme, il s'efforça du mieux qu'il pouvait de parer les coups des deux femmes qui ne cessaient de le charger. Ce faisant, Gérard ne peut affirmer s'il les a touchées ou blessées...

---

(1) Renier de LAIRESSE demeurait en face du couvent des Dominicains (A.É.L., Notaire M. DELBROUCK, reg. 1660-1666, f° 9).

(2) Par « rue Saint-Adalbert », l'on entendait soit l'actuelle rue de ce nom, soit la rue de la Casquette (cf. GOBERT, *Liège à travers les âges.*)

Finalement, il réussit à écarter ses adversaires l'une de l'autre et à faire reculer Catherine du côté des Dominicains, « icelle demeurant toujours en action et posture de le nuire ». Quelqu'un lui cria alors : « Monsieur Lairesse, prende garde à vous ! ». Se retournant, le peintre vit Marie, le bras haut levé pour lui donner un coup de stylet par derrière. Gérard la contraignit à détourner la tête et à se retirer jusqu'à la « maison Nollet » dans laquelle un occupant de la taverne la fit entrer. Gérard ne l'y poursuivit pas, s'arrêtant aux degrés de la maison.

Par conséquent, l'artiste estime n'avoir pas excédé « les termes de juste et nécessaire défense, ne luy ayant été possible d'échapper autrement à leurs furies ».

Le récit de Gérard de Lairesse révèle des détails nouveaux sur l'affaire. Cependant, sa partialité est évidente. On a bien soin de ne faire aucune allusion aux motifs de la bagarre. La gravité des blessures de Gérard a dû être exagérée. Comment, avec une plaie « atroce » à la gorge, le peintre aurait-il eu l'énergie suffisante pour combattre les deux furies ?

En prétendant avoir affronté les deux Maastrichtoises en armes, Gérard de Lairesse est en contradiction avec Abry et Saumery qui ne parlent pas que Marie a participé au duel. Mais, de cette façon, le jeune homme justifie d'autant mieux son droit à la légitime défense. Par contre, il glisse sur les blessures qu'il a pu occasionner à ses antagonistes : dans le feu de l'action, il ne s'en est pas rendu compte...

Les arguments de l'artiste ont-ils été sensibles aux enquêteurs ? Dans l'affirmative, Gérard de Lairesse a pu fuir une Cité trop ardente où il courait le risque de rencontrer de nouveau deux femmes trop vindicatives pour son repos.

Que devinrent ces dernières ? Au cimetière de l'église Saint-Pholien, reposèrent les dépouilles d'une Catherine et d'une Marie delle Porte, décédées respectivement le 23 septembre 1669 et le 11 février 1678. S'il s'agit de nos deux héroïnes, le destin n'aurait accordé à aucune le mari et la fortune dont elles avaient rêvé...

Pierre COLMAN

Un *Saint Lambert* d'inspiration liégeoise au *Museo Civico* de Turin

Le *Museo Civico* de Turin réserve une surprise au Liégeois épris de l'art ancien de son pays qui lui consacre une visite attentive : la découverte, dans l'extraordinaire collection de verreries rehaussées d'or et d'émail qui est un de ses attraits majeurs, d'une reproduction du buste-reliquaire de saint Lambert (1).

L'image familière (fig.) est peinte en traits d'or, avec des rehauts d'émail rouge, sur un rectangle de verre de 43 sur 33,5 cm (2).

Le peintre verrier ne s'est pas inspiré directement du buste-reliquaire, mais bien de la gravure de Michel Natalis qui le reproduit. Il adopte, en effet, l'angle de vue choisi

(1) Cette découverte, c'est M. Lucien François qui l'a faite; il l'a racontée à M. Richard Forgeur; sachant l'intérêt qu'elle présenterait pour moi, celui-ci s'est amicalement empressé de m'en parler. Je les remercie vivement l'un et l'autre. Je suis aussi l'obligé de M. Luigi Mallé, directeur du *Museo Civico*, qui m'a communiqué tous les renseignements dont il disposait sur le panneau de vitrail.

(2) La pièce porte le n° 7 du nouvel inventaire des verres peints et dorés; elle portait le n° 2912 de l'ancien inventaire du musée.

par le graveur, et les retouches multiples apportées par ce dernier à son modèle (1).

Le sujet a la même dimension dans le vitrail que dans l'estampe, et la fidélité de la reproduction va jusqu'à de très menus détails. Le peintre a vraisemblablement fixé l'estampe au revers du panneau de verre, de façon à en suivre les lignes, tout bonnement, de son pinceau.

Il s'en est cependant écarté délibérément sur plusieurs points. Tout d'abord, il a placé aux angles du socle des pieds en forme de sphère déprimée coiffée de feuilles d'acanthe et surmontée d'un petit piédouche; en raison de la proportion qui règne entre ces supports et le buste-reliquaire, celui-ci prend l'aspect d'un objet maniable, et non plus d'un *gigantal* monument d'orfèvrerie. Ensuite, il a supprimé la représentation d'Erard de La Marck et de ses armoiries (2).

---

(1) Ayant mis récemment tous ces détails en lumière, je ne referai pas ici ma démonstration, à laquelle le lecteur se reportera aisément (*La gravure de Michel Natalis d'après le buste de saint Lambert*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 150, 1965, pp. 485-492). Après la parution de cet article, ma femme a découvert dans les *Conclusions capitulaires* de Saint-Lambert (Archives de l'État a Liège, *Cathédrale. Secrétariat*, n° 48, f° 150) un passage relatif au cuivre de la gravure : les chanoines tréfonciers décident, le 19 octobre 1657, d'inviter Michel Natalis à le déposer à la trésorerie de la cathédrale. Par ailleurs, j'ai deux statues à ajouter à la liste de celles qui dérivent de l'estampe : le *Saint Lambert* signé de Cognoul conservé en l'église Saint-Jacques, à Liège, et celui de l'église de Tellin, révélé par l'exposition *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Rochefort* (Rochefort, 1966, p. 77 et n° 136); le second est fidèle au prototype non dans le rational, comme à l'ordinaire, mais dans le décor de la mitre, chose tout à fait exceptionnelle; à moins qu'il ne soit inspiré directement du buste-reliquaire, ce que je ne crois pas, il doit être daté de 1653 au plus tôt, et non du XVIe siècle ni du début du XVIIe.

(2) Il a par surcroît inversé le sens de l'image, observera-t-on au vu du document photographique reproduit ici. En fait, je croirais plutôt que le panneau, tel qu'il est présenté au *Museo Civico*, présente au visiteur non la face, mais le dos. « La pittura è applicata al tergo (verso) del vetro », m'a écrit M. Luigi Mallé. Or, la logique et l'expérience n'enseignent-elles pas l'une et l'autre que tout vitrail est peint au recto, et non au verso ?

Saint Lambert, panneau de vitrail, 43 × 33,5 cm.
Turin, *Museo Civico*.

Il n'était pas Liégeois, des altérations comme celles-là le montrent à l'évidence. Malheureusement, elles n'en révèlent pas plus sur son compte. Etait-il Piémontais ? Rien n'est moins certain. Notre panneau de vitrail, comme la plupart des œuvres d'art verrier dont s'enorgueillit le *Museo Civico*, lui a été légué en 1890 par le marquis Emanuele d'Azeglio. Diplomate de carrière et grand voyageur, ce dernier avait acheté un peu partout en Europe les pièces de sa collection; il n'a laissé sur elles aucune indication. Force est donc de renoncer à préciser le terroir d'origine du panneau de vitrail.

Déterminer, grosso modo du moins, l'époque à laquelle il a vu le jour est en revanche chose possible : certainement pas avant 1653, date de la création de l'estampe, vraisemblablement pas après le début du XVIIIe siècle, en raison du type des quatre supports.

59e ANNÉE MAI-JUIN 1968

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE
du Pays de Liège

Organe périodique de l'Institut archéologique liégeois

Compte rendu des séances mensuelles de l'Institut archéologique liégeois

Séance du 26 avril 1968

Communication de M. Maurice Yans, conservateur des Archives de l'Etat. — Hoensbroeck, d'après les documents inédits.

A travers divers documents d'archives provenant du château de Beusdael acquis récemment par le comte d'Oultremont, le prince-évêque César-Constantin de Hoensbroeck apparaît comme un homme honnête, bon administrateur, grand ami de la langue française, bref très différent de l'image qu'en trace l'historiographie traditionnelle.

Séance du 31 mai 1968

Communication de M. Joseph Philippe, conservateur des Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs. — Byzance et la verrerie des pays slaves.

L'expression « verrerie byzantine » n'est guère utilisée par les historiens de l'art, trop souvent aveuglés par des préjugés nationalistes. Le conférencier démontre, au moyen de nombreuses diapositives, le rayonnement de cet art.

Séance du 28 juin 1968

Communication de M. Maurice Yans, conservateur des Archives de l'Etat. — Le cantuaire de Warnant.

Décédé en 1372, Ameil de Warnant ordonne par son testament une fondation pieuse, en confiant l'administration de cette fondation à ses descendants. C'est à ce type de libéralité qu'on donne le nom de « cantuaire ». Ce terme est peu utilisé à Liège, mais, connu de Ducange, il est d'un usage répandu dans le Hainaut.

BERTHE LHOIST-COLMAN

Notes sur le sculpteur Jean Hans

Jean Hans (1) appartient à la pléiade de bons sculpteurs qui se situent dans le sillage de Jean Del Cour. Il a été son élève, son seul élève, si l'on en croit le chanoine H. Hamal. En raison des recherches que je poursuis dans les archives liégeoises, je suis en mesure d'apporter sur sa vie et son œuvre quelques données nouvelles. Je les livre ici en guise de contribution à la monographie qu'il attend.

C'est en 1697 qu'il a relevé le bon métier des charpentiers : *le 16e 7bre 1697 relevat Jean Hans tant pour luy que pour son père Mathy Hans sy quyant épouzé Anna Degivy fille et fils de maître et ce suivant le relifve que son frère François de Givy en at fait l'an 1655 le 9e janvier...* (2).

(1) S. BORMANS, *Extraits des comptes communaux de la cité de Liège (1643-1793)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII, 1867, p. 396, 401, 403. — S. BORMANS, *Notes de Dartois sur quelques artistes liégeois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 1868, p. 233. — J.S. RENIER, *Catalogue des dessins d'artistes liégeois d'avant le XIXe siècle possédé par l'Académie des Beaux-Arts de la ville de Liège*, Liège, 1873, p. 176. — J. HELBIG, *Histoire de la sculpture et des arts plastiques au pays de Liège*, Mémoires de la société libre d'Emulation, Liège, t. VIII, 1889, pp. 254-256. — J. HELBIG, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2e édit., Bruges, 1890, pp. 180-182. — E. PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois*, dans *Bulletin de la société des bibliophiles liégeois*, t. V, 1892-1895, pp. 148-159. — J.S. RENIER, *Inventaire des objets d'art renfermés dans les monuments civils et religieux de la ville de Liège*, Liège, 1893, pp. 60, 160, 161, 167 et 226. — HEDICKE, Jean Hans, dans *Algemeines Lexikon der bildenden Kunstler*, éd. THIEME et BECKER, t. 15, Leipzig, 1922, p. 598, col. 1 et 2. — Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. III, Liège, 1926, pp. 291-292; t. V, 1928, p. 320. — R. LESUISSE, *Le sculpteur Jean Del Cour*, Couillet, 1953, p. 24. — R. LESUISSE, *Tableaux et sculptures des églises, chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège avant la Révolution. Mémento inédit d'un contemporain*, dans *Bulletin de la société des bibliophiles liégeois*, t. XIX, 1956, pp. 220, 225, 231, 251. — J. PHILIPPE, *Sculpteurs et ornemanistes de l'ancien pays de Liège*, Liège, 1958, pp. 11, 12, 17, 35, 41, 45, 49, 55.

(2) A.E.L. (ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE), *Métiers*, reg. 66, f° 136.

Hans fut maître de l'hospice du Petit-Saint-Jacques en 1716 (1). On connaît grâce à cela les armoiries qu'il portait : coupé; d'or à deux arbres terrassés de sinople, et d'argent à un arbre du même mouvant de la pointe; cimier : un arbre de l'écu (2).

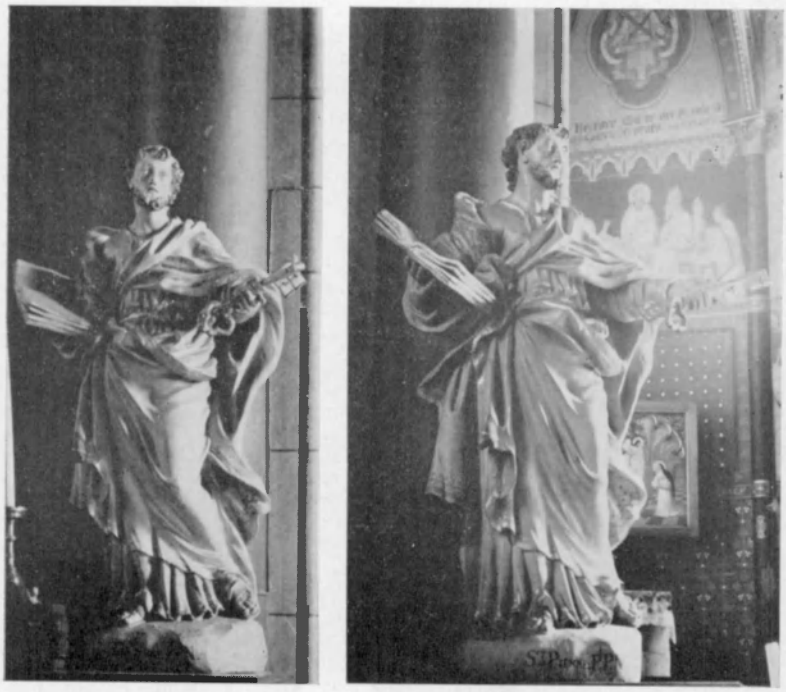

Fig. 1. — Statue de saint Pierre par Jean Hans, 1710. Eglise de Blehen. *(Photos Pierre Colman.)*

Hans passe pour avoir été longtemps hébergé par Del Cour, *Au Saint-Esprit*, rue Sœurs-de-Hasque. Mais bien avant la mort de son maître, il s'installa dans la maison enseignée *Au Mouton Noir*, rue Table de Pierre,

(1) Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, Liège, t. II, 1925, p. 99.

(2) G. Poswick, *Armorial d'Abry*, [Liège], 1956, p. 169, n° 1864.

dans la paroisse Saint-Servais. On l'y trouve dès 1700 (1). Le protocole du notaire G.L. Léonis, établi dans la même paroisse, livre plusieurs actes qui le concernent ; ils s'échelonnent entre 1727 et 1744 (2). Celui du 27 juin 1732 est

Fig. 2. — Statue de saint Roch par Jean Hans, 1710. Eglise de Blehen. *(Photos Pierre Colman.)*

(1) G. DE BRY, *Secrets particuliers pour le peintre*, dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 58, 1927, p. 181 (Communication de M. Jacques Breuer).

(2) Conservé aux A.É.L. Voir aux dates : 14.12.1727, 22.1.1728, 16.10.1730, 27.6.1732, 19.8.1737, 20.8.1737 (deux actes), 21.12.1737, 28.4.1738, 30.10.1738, 16.11.1738, 3.6.1739, 31.10.1740, 30.5.1741, 18.11.1744 (deux actes). Le protocole du notaire H. Baiwir en contient un autre (21.3.1733) et celui de son confrère L.D. Lhoist un autre encore (5.6.1748).

passé en la maison de l'artiste, *scituée rue Table de Pierre.* Par le recensement de 1740, nous savons que le sculpteur en partage l'occupation avec sa sœur (1), jeune fille de 24 ans, une dame Monsenne, le tailleur Boermans, sa femme et ses trois enfants; Hans se déclare alors âgé de 70 ans (2). Il y meurt célibataire, le 18 décembre 1742 : *Decima octava decembris obiit ad mensam lapideam prope Agymont et in templo sepultus fuit dominus Joannes Hans, coelebs, post vitam exemplariter peractam* (3).

Il jouissait d'une assez grande aisance matérielle. La maison de la rue Table de Pierre lui appartenait; c'est sa nièce, Marie-Joseph Pereye qui en héritera (4). En outre, il détenait à Grivegnée des biens qui apparemment lui étaient venus du côté de sa mère; en 1739, il donne à Eustache de Chevy en location pour un an *une maison, appendices et appartenances avec une pièce de prairie arborée contenante trois verges et demi grandes ou environ et une autre prairie contenante aussi trois verges grandes ou environ, scituées à Grivegnée entre leurs joindants, spécifié à la possession faite par le sieur Hans contre Jean de Chery...* (5). Enfin, il possédait en Hors-Château, vis-à-vis de la rue Mère-Dieu, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, une maison enseignée *Au Saint Esprit*; en 1738, il la loue avec sa boutique, ses appendices et appartenances à Nicolas Fagnoul, pour une année, au loyer de 140 florins

---

(1) Ne serait-ce pas plutôt sa nièce ?

(2) A.É.L., *Etats*, reg. 88, f° 228 v°. Cette date correspond bien à la date de naissance donnée par le chanoine Hamal (J. Philippe, *op. cit.*, p. 45). Son acte de baptême est à l'heure actuelle introuvable.

(3) A.É.L., *Registres paroissiaux de Liège*, n° 263. Cette précision est donnée par le chanoine Hamal. Le curé de Saint-Servais est, à cette époque, un François Dechevy (H. Nacken, *La paroisse Saint-Servais à Liège*, Liège, 1933, p. 22). Hans lui est vraisemblablement apparenté. Deux ans avant son décès, le sculpteur « ne pouvant plus commodément vacquer à ses affaires par rapport à son âge avancé et ses infirmités » avait donné entière constitution pour la gestion de ses biens au prélocuteur Jean-Henry Gaye (*Notaire G.L. Léonis*, acte du 31.12.1740).

(4) A.É.L., *Notaire Léonis*, 18.11.1744.

(5) *Ibid.*, acte du 3.6.1739.

Brabant; en 1741, le chapelier Paul-Joseph Lombar devient son locataire pour un terme de trois ans (1).

Il a été appelé, très normalement, à travailler pour l'église de sa paroisse (2). En février 1712, il rédige avec le serrurier Henry Fabry un état de travaux faits pour le tabernacle de l'autel Notre-Dame; il réclame pour ses ouvrages de sculpture 20 florins Brabant; Hans et Fabry signent le 24 mars la quittance du payement qui leur est fait par le *mambour* Toussaint de Visé (3). Du 10 octobre 1714 date un relevé de payements faits par le vicaire De Poislevache pour l'achèvement et la dorure du tabernacle; Hans y figure pour 60 florins Brabant (4). En décembre 1714 et en janvier 1715, le vicaire établit un autre relevé de comptes, relatif cette fois au dais du grand autel; parmi les noms d'artistes et d'artisans, relevons ceux de Hans et du peintre Smitsens, inscrits respectivement pour 20 et 80 florins Brabant (5).

Les archives de la collégiale Saint-Pierre(6) contiennent deux quittances signées par Jean Hans. Elles sont rédigées en ces termes :

---

(1) A.É.L., *Notaire Léonis*, actes des 16.11.1738 et 30.5.1741. Au décès de Hans, dans l'acte de partage de ses rentes (18.11.1744), se trouvent les noms de ses quatre héritiers, ses neveux et nièces : Jean Romsée, capitaine de Grivegnée, Charles Bertho époux d'Anne Pereye, Marie-Joseph Pereye et André Pereye. Les trois premiers conservent en commun la maison de Hors-Château. Le quatrième reçoit « le christ d'ivoir de feu le dit Sr Hans ». Notons qu'un Charles-François Bertho, sculpteur de 24 ans, marié et père de deux enfants habite, en 1740, la paroisse de Saint-Servais (A.É.L., *Etats*, reg. 88, f° 229 v°). En 1743, il fait, comme chef-d'œuvre, un chapiteau (A.É.L., *Métiers*, reg. 66, f° 129 v°).

(2) Les comptes de dépenses de la fabrique de Saint-Servais qui sont conservés ne couvrent malheureusement pas toute la période d'activité de l'artiste.

(3) A.É.L., *Cure de Saint-Servais*, ancien fonds, n° 6. Pièces justificatives des comptes 1706-1780. Ce payement se retrouve dans les comptes de la fabrique (*Ibid.*, n° 4, cahier 28, f° 16).

(4) *Ibid.*, n° 6. Pièces justificatives.

(5) *Ibid.*, n° 6 et n° 4, cahier 31 aux 4e, 17e et 18e pages des dépenses. Le mobilier de l'église fut vendu en 1798 (Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, Liège, t. V, 1928, p. 318). On ignore ce qu'il en est advenu.

(6) A.É.L., *Collégiale Saint-Pierre*, 1191. Quittances de la fabrique pour 1709.

Ajoutons que l'« hôtel de Stockem » faisait le coin de la rue des Mauvais Chevaux et du Vieux Marché et était accolé à la cathédrale; que l'« hôtel de Hinnisdael » s'étendait entre les Degrés-Saint-Pierre et le palais, jouxtant par derrière l'église paroissiale Saint-Clément et Saint-Trond; qu'il existait enfin une maison canoniale entre la cathédrale et le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts, demeure, à la fin du XVIIe siècle, de l'avocat Lambert de Harenne (1). L'ensemble, avec quelques maisons plus modestes et non canoniales aux alentours de la cathédrale, constituait les « encloîtres » de Saint-Lambert, territoire immunisé échappant à la juridiction urbaine (2).

Ce qui avait été les résidences des chanoines tréfonciers, de nobles dignitaires ou d'opulents bourgeois ont disparu peu à peu, sous la pioche des démolisseurs depuis le siècle dernier.

La modernisation de la place Saint-Lambert menace à son tour l'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach (3).

Toutefois, place Saint-Michel, subsistent deux remarquables exemplaires de ces demeures, assurés de leur conservation (4). L'un, l'hôtel de Bocholtz, est en voie de restauration; l'autre, l'hôtel d'Elderen, mieux connu sous le nom de « maison Desoer » bénéficiera d'une « toilette » semblable et plus que nécessaire dans un temps que l'on espère proche. Tous deux sont en style Renaissance italienne et remplacèrent des constructions médiévales

(1) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1683-1702, f° 249 v°, reg. 1701-1752, f° 296 v°, *Secrétariat*, reg. 291, pp. 811-837.

A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 35, n° 82.

(2) Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, tome III, Liège, 1926, pp. 492-497. — E. Poncelet, *Les Domaines Urbains à Liège*, Liège, 1947, pp. 90-108.

(3) A propos de cette maison : F. Ulrix, *Un monument gothico-renaissance peu connu à Liège : l'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 154, juillet-septembre 1966, pp. 65 et ss. — R. Jans, *L'hôtel du chancelier Louis de Cortenbach : précisions sur son passé*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 157, avril-juin 1967, pp. 157 et ss.

Autres anciennes maisons canoniales de Saint-Lambert, toujours debout, mais condamnées par le même projet : le siège actuel du parti socialiste, place Foch, datant du début du XVIIIe s. et l'hôtel de Stembier, arrière-bâtiment de ce qui furent les Etablissements de Marneffe, place Saint-Lambert.

(4) L'hôtel de Bocholtz a été classé en 1953; l'hôtel d'Elderen, en 1963 (l'un par arrêté royal du 30 juin 1953, *M. B.* 10-10-53; l'autre, par arrêté royal du 10 juin 1963, *M. B.* 9-10-63).

dans la seconde moitié du XVIe siècle, selon les plans de Lambert Lombard ou de ses disciples.

Jadis, ils faisaient partie de la rue « Derrière-Saint-Michel », voie qui reliait la place Verte à la Haute-Sauvenière et qui correspondait aux présentes rue de l'Official, rue et place Saint-Michel. Ils se blotissaient alors derrière l'église paroissiale Saint-Michel, sanctuaire rasé en 1824 qui occupait partiellement la place et dont le clocher s'encadrait avec les dépendances de l'hôtel d'Elderen.

Reconstituer l'histoire de ces deux belles demeures était une tâche qui s'imposait.

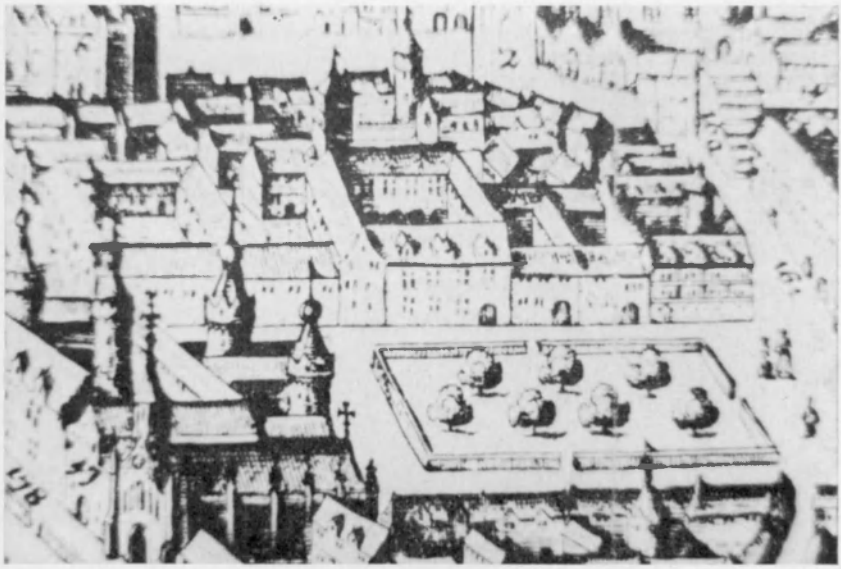

Fig. 1. — Demeures claustrales de Saint-Lambert, autour de la place Verte, vers le milieu du XVIIe siècle. *Fragment de la vue de Liège de J. Blaeu, gravée par J. Milheuser.*

La première, faisant face, à droite, au coin de la place Verte et de la rue des Mauvais Chevaux est *l'hôtel de Jean Oems de Wyngaerde*, attribué par L. Abry à Lambert Lombard (à remarquer la tour d'angle, comme aux hôtels Torrentius et d'Elderen). Puis se succèdent, de droite à gauche, jusqu'au coin de la rue Saint-Michel :

— *L'hôtel dit de Lorraine puis de Bavière* : résidence notamment de l'official Wathieu de Liverlo, du cardinal Guillaume-Egon de Furstemberg, du prince Alexis-Antoine de Nassau, du

duc Léopold de Lorraine, de Clément-Auguste de Bavière, futur archevêque de Cologne. A l'emplacement de l'ancien café « Le Phare » (1).

— *L'hôtel de Berlaymont* : là habitèrent les tréfonciers Emile d'Oultremont de Han, Henri de Berlaymont, le vicaire-général Corneille FAES, Constantin-César de Méan, frère du dernier prince-évêque. C'est l'actuelle « Populaire » (2).

— *L'hôtel de Merode* : demeure des tréfonciers de Merode, Jean-Edmond d'Oultremont de BALGOYE, Louis de HAYME. A l'emplacement des immeubles n°s 8, 10, 12, 14, 16 place du Maréchal Foch; n° 2 rue de l'Official (3).

— *L'hôtel décanal* : à l'emplacement des immeubles n°s 4, 8 rue de l'Official; 2, 4, 6, 8, 10 rue Saint-Michel.

A gauche, précédant l'église de l'ancien hopital Saint-Mathieu devenu séminaire, deux maisons claustrales s'élevaient à l'emplacement actuel du « bloc Sarma ». Celui faisant face à la place Aux Chevaux était

— *L'hôtel de Canembourg* : résidence des chanoines Michel et Guillaume ENCKEVORT, du chancelier Arnold de Wachtendonck, du comte Ferdinand-Paul de Berlo, évêque de Namur, des Renesse, siège de la Cour de l'Official de 1724 à 1743 (4).

Celui ayant façade place Verte était :

— *L'hôtel de Paix* : au XVIIe siècle, il fut la demeure des tréfonciers Godefroid et Jean de Bocholtz (également en la paroisse Saint-Michel, il ne faut pas le confondre avec celui de Derrière-Saint-Michel, objet de cette étude). Ensuite, il appartint aux tréfonciers de Sélys, à l'écolâtre Mathias Clercx, aux chanoines Jean-Mathieu de Saroléa de Cheratte et Hubert-Joseph de Paix (5).

---

(1) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des Tenants*, reg. 1683-1702, f°s 49, 217 v°, 235; reg. 1701-1752, f°s 301, 304, 305 v°.

(2) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, f° 881; A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des Tenants*, reg. 1683-1702, f°s 150, 176 v°; A.É.L., *Notaire J.-P. Gilkinet*, à Liège, acte du 18 floreal an 12; A.É.L., *Notaire A.-J. Ansiaux*, à Liège, acte du 18 janvier 1815; A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 1568, n° 36; reg. 3442, n° 22.

(3) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, acte du 9 septembre 1663; A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, f° 1183; A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des Tenants*, reg. 1671-1683, f°s 87 v°, 225 v°, 227; reg. 1683-1702, f°s 22, 155 v°, 172, 174 v°; reg. 1701-1752, f° 39, 73, 258, 316; A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 110, n° 37; reg. 202, n° 60; reg. 865, n° 5; reg. 1078, n° 82.

(4) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des Tenants*, reg. 1671-1683, f° 255 v°; reg. 1683-1702, f° 180. Voir aussi T. GOBERT, *Liège à travers les Ages*, tome IV, p. 356, tome V, p. 197.

(5) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, p. 743; A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des Tenants*, reg. 1683-1702, f° 152. Voir aussi T. GOBERT, *l. c.* tome V, pp. 546-547. Cet auteur a souvent commis des erreurs dans la localisation de ces hôtels canoniaux. La confusion s'explique du fait qu'un même personnage a habité successivement deux, voire trois de ces maisons. Le cas est fréquent.

L'HOTEL D'ELDEREN

L'immeuble au coin de la rue Haute-Sauvenière et de la place Saint-Michel que les Liégeois persistent à dénommer la « maison DESOER » fut élevé aux confins du territoire claustral de la cathédrale Saint-Lambert (1).

L'un des premiers chanoines de celle-ci, sinon le premier, à avoir établi sa demeure à cet endroit, avait été Gérard de BOHANGE, official de Liège. Le 24 juillet 1246, autorisé par le Chapitre de Sainte-Croix à bâtir sur un mur touchant au cloître de la collégiale et à y poser des poutres, il reconnut n'avoir aucun droit de propriété sur cette muraille (2). Quelque cinquante ans plus tard, le possesseur de la maison était le chanoine Jacques de LOOZ, prévôt de Saint-Denis (3). En 1338, le chanoine Adolphe de WALDECK, abbé séculier d'Amay, cousin du prince-évêque Adolphe de La Marck, acquit l'habitation, des exécuteurs testamentaires du chanoine Jacques de Looz, et pour la fondation de l'anniversaire du chanoine Henri de Hainaut, vendit une rente hypothéquée sur sa maison claustrale « *sitam super Sabuletum retro ecclesiam sancti Michaelis* » (4).

---

(1) Th. GOBERT, *l. c.*, tome III, Liège, 1926, p. 496 : la délimitation des encloîtres de Saint-Lambert en 1658, « depuis le coin du jardin de Guillaume d'Elderen, présentement du sieur Gutschoven... ».

(2) A.É.L., *Collégiale Sainte-Croix*, reg. 6, f°s 227 v° et 228. Une note introductive à l'acte indique qu'il concerne l'habitation du chanoine Nicolas de Hemricourt qui posséda bien l'immeuble à la fin du XIVe siècle, selon les *Comptes du grenier* de Saint-Lambert. C'était d'ailleurs la seule maison claustrale de la cathédrale qui joignait les immunités de Sainte-Croix. C'est à tort que Gobert signale à son sujet un autre texte du XIIIe siècle du cartulaire de Sainte-Croix, par lequel le chapitre de cette collégiale donnait en accense un terrain dans la Haute Sauvenière afin que l'un de ses chanoines, Gilles de FORIRES, y fît élever une demeure en utilisant un mur appartenant au Chapitre. — T. GOBERT, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 208. Le Chapitre de Sainte-Croix n'aurait pu disposer d'un bien appartenant à la cathédrale. Dans une étude que nous préparons sur la paroisse Saint-Nicolas-aux-Mouches, nous établissons que la demeure de Gilles de FORIRES était située rue Saint-Hubert.

(3) T. GOBERT (*l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 208) prétend, sans citer sa source, qu'il la tenait de son père, le comte Jean de LOOZ et de Duras.

(4) S. BORMANS et E. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, tome III, Bruxelles, 1898. L'analyse de l'acte porte par erreur *Jean* de Hainaut.

L'immeuble appartint ensuite aux chanoines Pierre de KIERPERGH (vers 1361), HELMIC de MOYLANT, prévôt de Saint-Barthélemy, véritable premier ministre du prince-évêque (vers 1367), Nicolas de HEMRICOURT, neveu du chroniqueur [1379-1418], Laurent FABRI [1419-1422], Christian de BIEST, coste de la cathédrale [1424-1453], Jean de MARBAIS [1453-1459], Ghisbert de BUEREN, archidiacre du Condroz, et son frère Alard de BUEREN, archidiacre de Famenne et official [1460-1466], Antoine ESTORNELLE, archidiacre d'Ardenne [1469-1483], Arnold HUJOEL [1506-1519] (1).

Jusqu'en 1525 ou 1526, indiquent les comptes du grenier, la maison resta inhabitée. Ce devait être donc une demeure en assez piteux état lorsque le chanoine Jean delle Sarte, official de Liège et abbé séculier de Dinant, en prit possession. Il dut entreprendre certains travaux de restauration, ainsi qu'en témoigne une brique de foyer trouvée dans l'hôtel en 1907, portant ses armes (2).

Jean delle Sarte était-il un parent de la mère de Lambert Lombard ? La famille de ce chanoine était originaire de Huy et tirait son nom du hameau de La Sarte (3). Il était le fils de Jean delle Sarte, secrétaire des échevins de Liège et commissaire de la Cité. Lui-même était licencié en droit. A noter qu'il fut abbé séculier de Dinant et que son fils naturel, un autre Jean delle Sarte, fut chapelain de Sainte-Croix à Liège et chanoine de Notre-Dame à Dinant (4).

Or, M. YERNAUX semble avoir établi que la mère de Lambert Lombard se prénommait Jeanne-Barbe, que sa

---

(1) Pour établir la liste des détenteurs de cet immeuble comme de ceux de l'immeuble voisin, nous avons consulté les registres aux paies de la *Compterie du grenier*, de 1348 à 1793, reg. 22 à 260, à la rubrique *Canones*, compensant certaines lacunes aux XIVe et XVe siècles à l'aide de registres aux paies de la *Compterie des Anniversaires*, reg. 78 à 82. Tous ces registres font partie du fonds de la cathédrale Saint-Lambert, aux A.É.L.

(2) « des armes qui peuvent être rapportées à la famille de SART à laquelle appartient la mère de Lombard » écrit T. Gobert qui ignorait que ce Jean de « SARTA » avait possédé l'immeuble, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 208.

(3) A.É.L., *Fonds Lefort*, 3e partie, reg. 38; 4e partie, reg. 26. On a traduit erronément « de SARTA » par « de SART ».

(4) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 268, f° 133. — A.É.L., *Collégiale Sainte-Croix*, reg. 86, f° 109.

famille, liée à celles des « PATENIER » et des « de Dinant » était issue de cette dernière ville, et qu'une branche, à tout le moins, était fixée à Huy (1).

La brique de foyer portant les armes de Jean delle Sarte, parent ou non du célèbre artiste liégeois, alimenta, en son temps, le moulin de ceux qui attribuaient la construction actuelle à Lambert Lombard.

L'indice aurait été, certes, non négligeable, si nous n'étions pas assuré à présent que ce bel hôtel Renaissance fût érigé postérieurement à Jean delle Sarte.

Ce chanoine, décédé en 1547, légua sa maison claustrale à son confrère le chanoine Jean de ROSSEM (2).

Celui-ci, résignant son canonicat, vendit la demeure, en avril 1555, au chanoine Guillaume d'Elderen (3). C'est ce Guillaume d'Elderen, président du Conseil privé et de la Chambre des Comptes, qui fit bâtir l'hôtel que nous voyons encore aujourd'hui. Le 6 février 1593, était déjà édifiée la « maison claustrale avec jardin, aisances et appartenances, située derrière l'église S. Michel, ... joignant d'amont à l'église S. Croix, d'aval à la ruelle de Rome et des deux autres côtés au real chemin » (4).

Le grand-chantre Gisbert de WISSOCQUE a consigné aussi ce fait dans son « Catalogue des chanoines de l'église

---

(1) J. YERNAUX, *Lambert Lombard*, dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, tome 72, 1957-1958, pp. 270-272. En tous les cas, le chanoine et la mère de Lombard appartenaient au même milieu social. Celle-ci était d'une famille bourgeoise qui a revêtu divers emplois honorables (U. Capitaine, d'après Villenfagne, *B.I.A.L.*, tome 3, 1857, p. 177). J. HELBIG, qui suit HAMAL, précise que le grand-père maternel de Lambert Lombard, Léonard de « SART », était un homme considéré, investi de différentes fonctions publiques (*La peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 145).

(2) A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 268, f°s 133-136.

(3) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 290, p. 273. Deux actes de 1593 et de 1596 situent la maison de Guillaume d'Elderen « près de l'église S. Michel, joignant aux cloîtres de S. Croix et à la ruelle dite de Rome ». (E. PONCELET, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, tome 5, Bruxelles, 1913, n°s 4.478 et 4.530).

(4) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1572-1671, f°s 129 et ss.

cathédrale de Liège », au milieu du XVIIe siècle (1). Les armes de Guillaume d'Elderen étaient alors représentées en divers endroits de la maison, notamment sur un blason attaché au-dessus de la porte d'entrée : « de gueul a 5 fusées d'argent rangées en face, party et écartelé d'azur et d'argent, le heaume couronné d'or », rencontrées parfois « d'un bourlet d'argent et de gueul simplement. Cimier la tête et col d'un bellier d'argent corné d'or, les hachemens d'argent et de gueul ».

Wissocque note que cette « solide et assez remarquable maison » est « encore imparfaite », ce qui fait supposer que, vers 1660, sa construction n'était pas encore tout à

Fig. 2. — Les fenêtres du premier étage, donnant sur la rue Haute-Sauvenière, accompagnées de colonnes engagées.

(1) A.É.L., *Fonds Lefort*, 4e partie, reg. 30, 1re partie, p. 194, 2e partie du registre, p. 292. Wissocque demeura lui aussi rue Derrière-Saint-Michel, en l'hôtel claustral qui a fait place au café des « Deux Fontaines » (n° 10 rue Haute-Sauvenière). Tréfoncier en 1636, Wissocque a bien connu le second Guillaume d'Elderen de qui, sans doute, il tint son information.

fait achevée. Faut-il en déduire que Guillaume d'Elderen entreprit la réédification de l'immeuble à la fin de son existence et que son décès en stoppa l'aboutissement ? Ce qui rejoint l'estimation de ceux qui fixent la construction à l'extrême limite du XVIe siècle.

A. Dandoy admettait cependant que « c'est une exception dans la série des réalisations du terroir, lesquelles tendaient à cette époque à moins de pompe et à une plus grande simplicité de forme » (1).

Puters, après avoir daté l'hôtel aux environs de 1600, a changé d'avis par la suite et, en comparant certains détails et motifs, le situe à la même époque et l'attribue au même architecte que l'hôtel Torrentius, autrement dit à Lambert Lombard (2).

Cet auteur se rallie ainsi à la tradition du XIXe siècle selon laquelle il s'agissait d'une œuvre personnelle de Lombard qui, d'après certains, l'aurait conçue en vue d'en faire sa propre résidence (3), qui, pour d'autres, l'avait construit pour le chanoine Liévin Torrentius (4).

Nous avons établi, d'une manière définitive, que l'hôtel Torrentius, ouvrage authentique du maître liégeois, s'élève, aujourd'hui encore, rue Saint-Pierre (5).

D'autre part, il est hors de question que Lombard aît pu bâtir sa demeure personnelle sur un territoire claustral :

---

(1) A. Dandoy, *Vieux-Liège*, extrait de la revue *Chimie et Industrie*, septembre 1958, p. 5.

(2) A. Puters, *L'architecture privée au pays de Liège*, Liège, 1940, p. 45 et *Lambert Lombard et l'Architecture de son temps à Liège*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, tome XIV, 1963, pp. 45-46.

Puters fait remarquer que les motifs du dessus des fenêtres de la maison de la place Saint-Michel font penser au couronnement des linteaux de la rue Saint-Pierre, formés d'un arc de décharge surbaissé et accolé de deux sortes d'acrotères. A propos de l'identification de l'hôtel Torrentius, R. Jans, *Une œuvre architecturale authentique de Lambert Lombard identifiée à Liège : l'hôtel Torrentius*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 159, octobre-décembre 1967, pp. 213-219.

(3) U. Capitaine, *Etude sur L. Lombard*, dans *B.I.A.L.*, tome 3, 1857, p. 177.

(4) A. Wittert, *Lettre de Lombard à Vasari*, Liège, 1874, p. 42. — J. Helbig, *Lambert Lombard, peintre et architecte*, Bruxelles, 1893, p. 95.

(5) Cf. note 2.

un laïc, quel qu'il fût, n'aurait jamais eu, au XVIe siècle, une telle autorisation, contraire aux statuts régissant les « encloîtres ».

Si les explications données à cette tradition sont erronnées, celle-ci est-elle fantaisiste pour autant ? Aristide Cralle, en 1856, y souscrivait en comparant le style de l'hôtel d'Elderen à celui de l'hôtel claustral de Jean Oems de WYNGAERDE, démoli vers 1830 et attribué à Lombard par Louis Abry (1).

Le silence des auteurs anciens à l'égard de l'hôtel d'Elderen n'est pas davantage un argument au détriment de la tradition (2).

Nous savons à présent que l'hôtel fut construit pour le chanoine Guillaume d'Elderen et qu'au début de l'année 1593, il était érigé. Autrement dit, sa construction se situe entre 1555 et 1592.

En fait, le problème est double : faut-il dater l'hôtel avant ou après 1566, année de la mort de Lombard ? Et dans la première éventualité, est-il possible que ce dernier en fût l'architecte ?

Il ne faut pas exclure, par ailleurs, la possibilité que les travaux se fussent prolongés longtemps après Guillaume d'Elderen (décédé en 1602) : l'hôtel de Bocholtz, tout proche, a connu un étalement semblable de la construction (3). Il fallut cinq ans au moins avant qu'un second Guillaume d'Elderen, neveu du premier, puisse recevoir la titularité de la maison de son oncle (4). Le 24 octobre 1611, il constituait une rente sur son hôtel claustral

---

(1) A. CRALLE, *Revue des Monuments de la Ville de Liège*, Liège, 1856, p. 88. Pour cet auteur, c'était l'hôtel de WYNGAERDE qui avait été la demeure de Lombard...

(2) Ils ne mentionnent pas l'hôtel Torrentius, dont un écrivain non liégeois, Ortelius, a révélé l'architecte, Lambert Lombard.

(3) A. PUTERS, *L'Architecture privée au pays de Liège*, Liège, 1940, p. 47.

(4) Guillaume d'Elderen II ne fut en effet admis comme chanoine de Saint-Lambert qu'en 1607, soit cinq ans après le décès de Guillaume d'Elderen I. Il deviendra official de Liège en 1620.

derrière Saint-Michel destinée à la célébration de l'anniversaire de son parent (1). En 1619, il demeurait là avec plusieurs membres de sa famille (2).

Accablé par les ans, Guillaume d'Elderen II résigna son canonicat en faveur d'un fils de sa sœur, Guillaume de GUTSCHOVEN. Peu après, le 22 mai 1653, on trouva l'ex-chanoine mort sur le plancher de sa chambre (3).

Sa succession semble avoir été assez trouble : c'est ainsi que sa servante, Gertrude Van den BOSCHE, remit indûment à l'un des neveux du défunt, Renier de WEZEREN, le coffret ou pupitre, renfermant une forte somme d'argent, dont elle avait reçu la garde (4).

Le 29 novembre 1653, Guillaume de GUTSCHOVEN, reçu entre-temps chanoine de Saint-Lambert, fut mis en possession de la maison claustrale de son oncle (5).

A sa mort, le 4 janvier 1678, Guillaume de GUTSCHOVEN laissait un héritage fortement obéré. Sa nièce et héritière Jacqueline-Françoise de GUTSCHOVEN, religieuse de son état, eut à affronter divers créanciers, dont la veuve d'Erasme de HORION, huissier des XXII et de l'Etat Noble, qui fit vendre les meubles et les livres du chanoine décédé (6).

---

(1) E. PONCELET, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert de Liège*, tome 5, Bruxelles, 1913, p. 454.

(2) T. GOBERT, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 209. L'auteur a commis une confusion à ce propos : il fait de l'hôtel, cette année-là, la demeure de Godefroid de Bocholtz et, partant, par la suite, celle de François-Guillaume de Bocholtz. En réalité, Godefroid de Bocholtz habitait chez son frère le grand-prévôt. La liste de 1619, transcrite par Gobert, fournit *neuf* groupes pour les *huit* maisons de la rue Derrière-Saint-Michel.

Nous avons retrouvé dans les papiers de la famille de Bocholtz (A.É.L., *Cours de justice, Oreye*, l. 42), un acte du 18 juillet 1611 passé « en la maison de *Messieurs* de Bocholtz derier St Michel soubs les encloestres de l'eglise cathedrale ».

(3) G. de WISSOCQUE, *l. c.*, 2e partie du registre, p. 291.

(4) A.É.L., *Notaire G. Delrée*, à Liège, f° 495.

(5) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, f° 723.

(6) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1572-1671, f° 781; reg. 1671-1683, f°s 177, 178. — A.É.L., *Fonds de familles, Horion, Registre de rentes appartenant à Raes Horion et à Oda Corbion son épouse*, f° 18 v°.

A cette époque, l'hôtel eut divers locataires : un baron d'Eynatten en 1679-1681, l'avocat UTEN en 1681 (1).

Le Chapitre cathédral, également créancier de Guillaume de GUTSCHOVEN, mit en vente la maison qui fut adjugée, le 7 mai 1683, au chanoine Arnold-Bernard Woot, pour la somme relativement modique de 7.200 florins Brabant, plus des charges (2).

Le chanoine Arnold-Bernard Woot, seigneur de Malonne et prévôt de Thuin, n'occupa point immédiatement l'hôtel. Fin 1683, il le louait à Gérard d'OYEMBRUGGE de Duras, baron de ROOST, seigneur d'Elderen, pour 230 florins Brabant les six mois. Deux cents florins devaient être versés immédiatement pour entreprendre des travaux d'aménagement à la maison (3).

Entre 1685 et 1689, l'hôtel fut la demeure du conseiller Laurent des Brassinnes (4).

Le 19 août 1689, le chanoine Woot de Malonne, devant changer de domicile et venir s'installer dans sa propriété, signifia à son nouveau locataire, Walthère de LIVERLO, qu'il avait à planter ses pénates ailleurs, pour Noël (5).

Walthère de LIVERLO bénéficia sans doute d'un prolongement du délai puisque sa fille Ferdinande fut baptisée à Saint-Michel le 20 janvier 1690 et que ce n'est que le 11 avril suivant qu'il acquit l'hôtel de Bocholtz (6).

Le chanoine Woot de Malonne s'éteignit en 1708, laissant ses biens à son neveu le baron Pierre-Ernest Woot de Tinlot (7).

---

(1) A.É.L., *Fonds de famille, Horion*, registre précité, f° 18 v°. — A.É.L., *Echevins de Liège, greffe Crahay, paroffres*, reg. 193, f° 2. — A.É.L., *Echevins de Liège, greffe Crahay, saisies*, reg. 212, f° 355.

(2) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 56, f°s 622 v° et 625. Deux jours auparavant, le Chapitre en avait demandé vainement 9.000 florins Brabant.

(3) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, acte du 18 décembre 1683. La capitation de la paroisse St. Michel de 1684 mentionne le baron de « HOORST », A.É.L., *Etats*, reg. 84, f° 101 v°.

(4) A.É.L., *Cours de justice, Esneux*, reg. 37, f°s 108 et 109; f° 67 v°. — A.É.L., *Collégiale Sainte-Croix*, reg. 68, f° 111.

(5) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, acte à la date.

(6) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, acte du 11 avril 1690. Une autre fille de Walthère de Liverlo avait été baptisée à Saint-Michel le 5 février 1689.

(7) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 65, f° 155 v°.

En 1710, celui-ci loua la maison pour deux ans au tréfoncier Adrien-François de Berlaimont archidiacre de Hainaut, à raison de 700 florins Brabant l'an. L'hôtel restait meublé mais le locataire ne pouvait disposer des pièces occupées par les fils du seigneur de Tinlot (1).

En 1736, demeuraient là la douairière de Tinlot (née baronne de HORION), une femme de chambre, une cuisinière, une servante, un cocher, un laquais, ainsi que l'écolâtre de Saint-Paul (fils de la douairière) et son valet (2).

Le 13 octobre 1745, après que le tréfoncier baron Arnold-Bernard Woot de Tinlot, prévôt de Saint-Pierre et conseiller de S.A., eût déclaré ne vouloir ni habiter ni retenir l'hôtel de son défunt grand-oncle le chanoine Woot de Malonne, lui et ses frères (le baron Pierre-Alexis, chanoine et écolâtre de Saint-Paul, le baron Jean-Philippe, chanoine de Saint-Paul, le baron Jean-Louis, chanoine de Huy) tous fils du baron Pierre-Ernest Woot de Tinlot, vendirent la maison claustrale « vis-à-vis de Saint-Michel » au tréfoncier Maximilien-Henri-Joseph-Antoine, baron de GEYR a SCHWEPPENBOURG. L'acte de vente stipule que ce dernier garderait toutes les tapisseries qui se trouvaient dans les trois pièces d'en bas ainsi que les tableaux et peintures ornant le dessus des portes et des cheminées, tant à l'étage qu'au rez-de-chaussée. Les fontaines sont mentionnées. Les deux barons de Tinlot, chanoines de Saint-Paul, avaient le droit d'occuper la demeure jusqu'à la Saint-Jean tandis que le tréfoncier de GEYR s'installerait dans l'ancien quartier de la douairière et disposerait de l'écurie avec une pièce joignante pour loger un domestique (3).

Grâce aux minutes du notaire Ambroise-Joseph PIRLOT, nous possédons quelques détails sur l'existence du tréfoncier de Geyr, abbé séculier de Visé.

Il chargeait le tenancier de sa vigne de Sclessin de l'entretien des jardins en terrasses et de l'orangerie de son hôtel de Derrière-Saint-Michel (4).

---

(1) A.É.L., *Notaire Ch. Frérart*, à Liège, acte du 16 avril 1710. Le tréfoncier de Berlaimont de La Chapelle devint par la suite grand-chancelier.

(2) A.É.L., *Etats*, reg. 86, f°s 140 v° et 141 (capitation de Saint-Michel). La douairière de Tinlot mourut en 1743. — (A.E.L., *Echevins de Liège, Greffe Bourguignon, Saisies*, reg. 346, f° 42 v°).

(3) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1701-1752, f° 310.

(4) A.É.L., *Notaire A.-J. Pirlot*, à Liège, acte n° 1480.

Fig. 3. — L'hôtel d'Elderen, vu de la place Saint-Michel, vers 1880, *Dessin de Pierre Dehousse appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Liège*, publié dans L. Dewez, *Les peintures anciennes de la collection Wittert, introduction*, Liège, 1949, p. 12.

A son service, il comptait un maître d'hôtel, Arnold JADOULLE, chanoine de la collégiale de Visé, qui s'occupait des affaires du tréfoncier et régentait la maisonnée, composée de deux domestiques, un cocher et une cuisinière (1).

Le baron de Geyr avait-il une famille encombrante ? Toujours est-il qu'il avait donné à Jadoulle les pleins pouvoirs dans sa maison de Liège, l'autorisant même à employer la force pour empêcher jusqu'à ses plus proches parents de s'introduire dans l'hôtel (2) !

A la fin de sa longue existence (il devint chanoine jubilaire en 1784), le baron de Geyr gardait la chambre à moins qu'il n'allât promener en voiture.

Il décéda le 6 octobre 1789. Il avait institué pour héritier universel son neveu le baron Corneille-Joseph de GEYR a SCHWEPPENBOURG, seigneur de MUDDERSHEIM, trésorier général de l'archevêque de Cologne.

Trois jours après la mort du tréfoncier, le nouveau maître de céans prit possession de l'héritage, selon un usage peu connu : en buvant et en mangeant dans la maison du défunt (3) Arnold Jadoulle se vit confier la garde de l'hôtel car le baron Joseph de Geyr ne comptait pas rester à Liège. Le 19 décembre 1791, le chanoine de Visé loua la maison à un exilé français, le comte de Maupéou. Le locataire avait la jouissance de la maison avec cour et jardins, y compris le mobilier resté en place. Toutefois, Jadoulle, pour le propriétaire et lui-même, se réservait tout le quartier au-dessus des remises et le grenier du côté de la Haute-Sauvenière. Le 23 octobre 1792, autre locataire, aux mêmes conditions : le chevalier Joseph-Henri-Lambert-Marie d'Othée de HARDUEMONT, bourgmestre-régent de Liège (4).

L'approche des troupes françaises obligea le chevalier d'Othée et le chanoine Jadoulle de « s'absenter » de Liège, laissant l'hôtel à la surveillance de trois domestiques

(1) A.É.L., *Idem*, actes nos 1943, 1944, 1945.
(2) A.É.L., *Idem*, acte no 1846.
(3) A.É.L., *Idem*, actes nos 1910 et 1911.
(4) A.É.L., *Idem*, actes nos 2.005 et 2.055.

A leur retour en 1793, ils éprouvèrent une désagréable surprise : un capitaine de chasseurs et une centaine de soldats révolutionnaires, « de touttes sortes de nations », avaient pris leurs quartiers dans la maison, durant l'occupation de la ville. Ils avaient non seulement détérioré toutes les pièces mais aussi volé et emporté tout ce qui appartenait tant au chevalier d'Othée qu'au propriétaire de la demeure : tapisseries, rideaux, fauteuils, chaises, ferrailles, cuivres, plombs. En outre, les « sans-culottes » avaient brûlé plus de vingt charretées de bois. Dans son appartement, le chanoine Jadoulle trouva notamment forcée et vidée la commode dans laquelle il avait enserré les vêtements liturgiques, les bréviaires et la croix d'or à ruban du tréfoncier de Geyr : la soldatesque avait vendu effets et livres aux gens des alentours... (1).

En 1794, nouvel exil des occupants de l'hôtel qui fut saisi comme bien national.

Le 21 ventôse an 3, un certain Jean-Baptiste Wolf s'adjugea pour 650 livres la location d'une « grande maison à la moderne *(sic)* vis-à-vis Michel ayant appartenu à l'émigré Dothée » (2). Mais le 11 novembre 1797, le légitime propriétaire, Corneille-Joseph de Geyr, parvint à se faire rétrocéder l'immeuble (3). Aux ans 8, 11 et 12, le « n° 35 rue Derrière-Michel » ne fut pas habité. En l'an 9, y demeuraient Henri-Guillaume Germay, expert attaché à la Préfecture, sa femme, ses deux enfants et une servante auxquels s'adjoignirent, en l'an 10, un armurier versaillais, un ancien confiseur de 82 ans, sa femme et ses deux filles (4). Le 15 messidor an 12 (4 juillet 1804), Corneille-Joseph de Geyr, alors rentier à Cologne, vendit l'hôtel au notaire Jacques-Joseph Richard (5).

(1) A.É.L., *Idem*, acte n° 2071. Le tréfoncier de Geyr avait réservé sa garde-robe liturgique à son parent le baron Ferdinand de Geyr, également tréfoncier de Saint-Lambert, alors « en résidence » à Aix-la-Chapelle. Cette garde-robe avait fait l'objet d'un inventaire en 1789 (A.É.L., *Idem*, acte n° 1913).

(2) A.É.L., *Fonds Français, Préfecture*, reg. 1914, p. 58 (*Location des domaines nationaux*).

(3) T. Gobert, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 208.

(4) A.É.L., *Recensements de la population de la Ville de Liège* (quartier du « centre » ou « Martin »), ans 8, 9, 10, 11 et 12.

(5) A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 37, n° 49. Le notaire J.-J. Richard fut membre du Conseil municipal de Liège de 1808 à 1813, du Conseil de la Cité en 1814, conseiller de régence sous le régime hollandais. — L. Dewez, *Les peintures anciennes de la collection Wittert, introduction*, pp. 14-15.

En 1851, à la suite du partage des biens du notaire Richard et de son épouse Catherine XHAUFFLAIRE entre leur fils Hyacinthe Richard-Lamarche et leur fille Catherine, femme du général baron Adrien Wittert, celle-ci acquit la pleine propriété de la maison (1).

En 1882, l'hôtel appartint tout entier à la baronne Adèle Wittert, épouse d'Oscar Desoer de Solières et fille du général (2). Il passa ensuite à son propre fils, Max Desoer, qui devait le vendre en août 1919, alors que la Commission des Monuments et des Sites venait de le ranger dans la 2e classe des édifices civils privés.

La vénérable demeure allait désormais servir à des fins mercantiles (3).

Elle a encore, cependant, fière allure malgré la lèpre des murailles, les lézardes, les adjonctions qui la déparent, la disparition de son jardin et de ses fontaines, les divers magasins aménagés au rez-de-chaussée dès 1920.

Mais Adrien Wittert, déjà en 1874, déplorait les détériorations subies par le vieil hôtel (4).

Les fenêtres des façades du rez-de-chaussée avaient perdu, alors, leur ordonnance primitive. Ces fenêtres avaient été agrandies, dépouillées de leurs encadrements et adaptées aux « exigences de la banalité moderne » (5).

Sous une demi-fenêtre placée à l'extrémité gauche de la place Saint-Michel et de la rue Haute-Sauvenière et correspondant à une autre demi-fenêtre s'ouvrant sur la cour, était jadis l'entrée cochère débouchant par un vaste porche dans la cour d'honneur où se trouvaient les logements des domestiques, les remises et les écuries pouvant abriter dix chevaux. Cette entrée fut bouchée en 1828 lors d'un nouvel alignement donné de ce côté et remplacée par l'entrée actuelle, plus à droite (6).

---

(1) A.É.L., *Notaire Ph. Parmentier*, à Liège, année 1851, acte n° 283. Les Wittert étaient installés dans l'hôtel depuis longtemps. Leur fil. Adrien, l'auteur de la *Lettre de Lombard à Vasari* et le bienfaiteur de l'Université de Liège, y était né en 1823.

(2) A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 2370, n° 48. La propriété avait une superficie de 11 ares 7 ca.

(3) T. GOBERT, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 209.

(4) A. WITTERT, *l. c.*, pp. 42-46.

(5) J. HELBIG, *Lambert Lombard, peintre et architecte*, Bruxelles, 1893, pp. 95-96.

(6) T. GOBERT, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 209.

Wittert indique qu'au début du XIXe siècle, la maison bénéficia d'une restauration importante, due aux « principaux architectes parisiens ».

Fig. 4. — Etat actuel de l'hôtel d'Elderen.

Pourtant, au temps où l'hôtel était un domaine national vers l'an IV, de grandes réparations y avaient été effectuées. Ces travaux avaient nécessité 1.097 journées de travail à un maçon, 22 journées à un ardoisier, 8 journées à un

peintre, 162 journées à deux menuisiers, l'utilisation de 1.080 fers, de 1.550 livres de plomb, de 16 « mantes » (mannes) de crottes de chaux, de 5 « mantes » de briques, de 119 pieds de tuyaux, de 19 crochets, de 215 F. 18 c. 2 s. de bois, de 20 F. de clous (1).

Wittert note qu'il y avait, au rez-de-chaussée, quatre grands salons avec offices. Ailleurs, il y avait trois salons « avec alcôves, cabinets, vestibules et dégagements ».

Le rez-de-chaussée communiquait avec une petite cour à niveau et un jardin plus élevé que la cour d'honneur qui y avait accès par un élégant perron avec fontaine. L'étage était aussi de plain pied avec une grande terrasse.

« Des fontaines, des bassins, des jets d'eau, des grottes, des statues, des peintures venaient animer et prolonger la vue et les perspectives ». Les deux ailes des constructions principales disposées en équerre ont chacune 25 m de longueur sur 10 m de largeur. A l'angle intérieur, la tour carrée renfermait, à l'origine, l'unique escalier menant aux étages (2).

---

(1) A.É.L., *Fonds Français, Administration centrale*, reg. 363. — A.É.L., *Fonds Français, Préfecture*, reg. 1905.

(2) Sur l'architecture de l'hôtel : A. Puters, *Lambert Lombard et l'Architecture de son temps à Liège*, Bruxelles, 1963, pp. 45-46. T. Gobert croyait que c'était l'unique type de constructions civiles du XVIe siècle en style renaissance italienne encore existant à Liège... T. Gobert, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 208.

L'HOTEL DE BOCHOLTZ

La ruelle de Rome, qui relie la place Saint-Michel aux rues Sainte-Croix et Saint-Pierre et dont le caractère privé a préservé le pittoresque d'antan, sépare l'hôtel d'Elderen de l'hôtel de Bocholtz.

Dans un angle de la place, un porche surmonté d'une bâtisse contemporaine sans caractère dissimule pour le moment aux passants cette vaste demeure, construite au XVIe siècle pour le tréfoncier Arnold de Bocholtz.

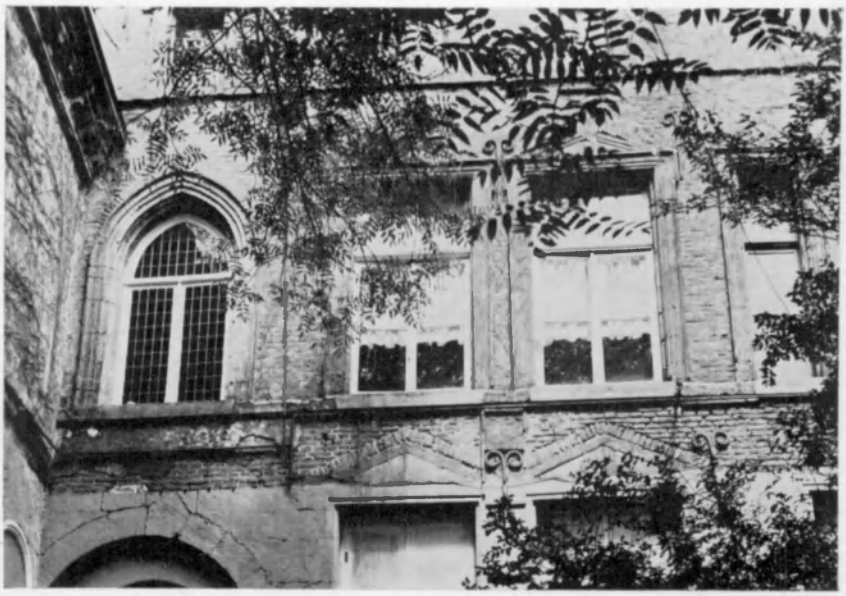

Fig. 5. — Fenêtres du premier étage, à l'hôtel de Bocholtz. La première, à gauche, à l'encontre des autres de style renaissance, est gothique. Elle indiquerait, par cette singularité, l'emplacement de la chapelle castrale.

Avant lui [1], l'immeuble avait été détenu successivement par les chanoines F. de RUELLE (1348), Mathieu

[1] Pour la composition de cette liste, voir note 1, p. 64. — J. de THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1871-1872, ne mentionne pas le chanoine « F. de RUELLE ». Faudrait-il l'identifier au chanoine « Jean de REULES », résidant en 1340 et décédé vers 1360 ?

de LONGIS, archidiacre de Hainaut (1379), Guillaume de REYVE (1382), Nicolas de VINEA [1399-1413], Arnold CHABOT, prévôt de Huy [1419-1441], Walter de BOLLANIO [1443-1444], Jean de HUENEN ou d'Arnhem [1446-1454], Gilles l'APOSTEL [1456-1467], Jean de RICOURT le Jeune, abbé de Thuin [1470-1491], Tilman SLECHT, prévôt des S.S. Apôtres à Cologne, official de Liège, conseiller et ambassadeur du prince-évêque Jean de Hornes [1492-1496], Renier BORMANS, doyen de Saint-Pierre, prévôt de Saint-Paul [1496-1508], Léon d'OUTRES, prévôt de Saint-Paul, chancelier d'Erard de La Marck, régent du collège du Lys à Louvain [1509-1530], Jacques du BUISSON, grand-écolâtre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Pierre, membre du Conseil Ordinaire [1530-1543].

C'est le 14 mai 1543 que le tréfoncier Arnold de Bocholtz acquit la maison de Jacques du Buisson, ce qui fut ratifié par le Chapitre cathédral le 28 novembre suivant (1).

Arnold de Bocholtz était un puissant personnage à qui ne manquèrent point les charges : il fut chanoine, écolâtre et coste de la cathédrale de Mayence, chanoine de Saint-Etienne également à Mayence, prévôt de Tongres et de Notre-Dame de Cologne, archidiacre d'Ardenne, prieur de Saint-Séverin en Condroz, prévôt, enfin, de Saint-Lambert à Liège, en 1558 (2).

En 1554, il avait un différend avec son voisin, le chanoine Henri Doerne d'Eindhoven, celui-ci se plaignant que les eaux provenant de la propriété d'Arnold de Bocholtz tombaient et s'infiltraient chez lui tandis qu'Arnold de Bocholtz semble avoir contesté à Henri Doerne le droit de hausser la muraille séparatoire des deux immeubles (3).

Un autre conflit, quelques décades plus tard, permet de préciser la date de l'hôtel de Bocholtz.

---

(1) A.E.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 290, p. 157; reg. 6, f° 34 v°.

(2) J. de THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, tome III, Bruxelles, 1871, p. 84.

(3) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 290, pp. 159-160. Le chanoine Henri Doerne possédait l'immeuble claustral compris entre l'hôtel de Bocholtz et la maison décanale (n°s 2-4, place Saint-Michel).

Le 1er décembre 1578, un second chanoine Henri Doerne, neveu et héritier du premier (1), était en procès avec les exécuteurs testamentaires de feu le grand-prévôt Arnold de Bocholtz. Le Chapitre de Saint-Lambert chargea le protonotaire Gouverneur d'une enquête. Ce dernier interrogea notamment Léonard d'Ocquier, chapelain de feu Arnold de Bochlotz, lui demandant s'il était vrai que, lorsque le grand prévôt fit bâtir son « nouveau et grand palais », on extraya une très grande quantité de terre. Terre qui fut transportée et déposée en deux endroits contre la muraille séparatoire des immeubles de Bocholtz et Doerne. Sous le poids de ces dépôts, la muraille s'était fissurée et brisée. En ce temps-là, Léonard d'Ocquier vint constater les dégâts et Arnold de Bocholtz avait promis au plaignant de l'indemniser, de faire reconstruire le mur et de ne plus entreprendre des travaux qui pourraient nuire à son voisin. Mais la mort avait empêché le grand-prévôt de respecter pleinement ses promesses et les choses en étaient restées là jusqu'en 1578 (2).

Le grand-prévôt Arnold de Bocholtz s'éteignit à Liège le 25 janvier 1568. Le second Henri Doerne, admis chanoine de Saint-Lambert le 15 juillet 1559, n'eut sans doute la demeure de son oncle qu'après le décès de celui-ci, survenu le 19 août 1561. C'est donc, entre 1561 et 1568, que l'hôtel de Bocholtz fut édifié, la mort du grand-prévôt interrompant semble-t-il, les travaux. Autrement dit, cette demeure s'éleva au même moment que l'hôtel Torrentius qui la surplombe (3).

Les vitres de la maison portaient encore au XVIIe siècle les armoiries d'Arnold de Bocholtz et celles de ses ascendants. « Le cimier qui est un cygne sortait immédiatement des hochements ou lambrequins. Sur des fenêtres, le heaume est parfois surmonté d'un bourlet... et le cygne est sommé parfois d'un chapeau de protonotaire » (4).

---

(1) Ce second Henri Doerne, qui fut official de Liège, était l'oncle maternel de Jean Curtius.

(2) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 290, pp. 495 et ss. Le texte latin exprime le mot « palais » par « aula » : « ... *Arnoldum a Bocholtz in humanis agens aulam suam magnam et novam edificaret...* ». — *Idem*, p. 496.

(3) R. Jans, *l. c.*, p. 215.

(4) G. de Wissocque, *l. c.*, pp. 158-159 « ... sur les vitres d'une de nos maisons claustrales qu'il (Arnold de Bocholtz) avait possédé durant sa vie ».

Fig. 6. — Colonne supportant la voûte d'une des caves.

Par son testament, le grand-prévôt légua ses biens de Liège à son neveu, Arnold de Bocholtz dit le « Jeune », également tréfoncier de Saint-Lambert (1).

Il fut en outre chanoine d'Aix-la-Chapelle, chanoine de la cathédrale de Mayence et de l'église Saint-Victor dans la même ville, prévôt de BINGEN et de MINDEN. Ce second Arnold de Bocholtz mourut de la peste à Mayence en 1582.

Wissocque prit connaissance de ses armoiries et de ses huit quartiers grâce aux tapisseries qui ornaient la « salle par terre » de la maison d'un de ses confrères et des manuscrits que ce dernier lui avait mis en main (2).

Un troisième Arnold de Bocholtz, neveu et héritier du second (3) s'installa rue Derrière-Saint-Michel. Bien sûr, pour ne pas faillir aux usages de la famille, il était chanoine tréfoncier de Saint-Lambert. Il devint ensuite archidiacre d'Ardenne, chanoine de Munster, prévôt de HILDESHEIM, archidiacre de Hesbaye, prévôt de Tongres et, en 1619, grand-prévôt de la cathédrale de Liège. La maison était suffisamment spacieuse pour qu'elle servît également de demeure à son frère Godefroid de Bocholtz. En 1619, habitaient là : le grand-prévôt Arnold de Bocholtz, deux pages, un maître d'hôtel, un secrétaire, un ou deux cuisiniers, deux cochers et deux laquais d'une part; Godefroid de Bocholtz, son épouse, ses huit enfants, un secrétaire et une dizaine de sujets d'autre part (4).

Godefroid de Bocholtz, seigneur d'Oreye et de Cortessem, drossard de Peelt et de Grevenbrouck, mayeur de Liège, hérita de l'hôtel à la mort de son frère, en 1632 (5).

---

(1) A.É.L., *Echevins de Liège, Conventions et Testaments*, reg. 49, f° 40. — A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 7, p. 762.

(2) G. de WISSOCQUE, *l. c.*, p. 186. Wissocque fait sans doute allusion au tréfoncier François-Guillaume de Bocholtz, détenteur de l'hôtel dès 1658.

(3) J. de THEUX, *l. c.*, tome III, Bruxelles, 1871, p. 101.

(4) Liste des paroissiens de Saint-Michel dressée le 22 février 1619 par le curé Sébastien HUSTIN, publiée par T. GOBERT, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 209. Voir note 29 de la présente étude.

(5) A.É.L., *Cours de justice, Oreye*, liasse 42 (papiers de la famille de Bocholtz).

Mais en 1633, il le céda à son fils Ferdinand, cession qui ne fut transcrite que le 9 décembre 1636 (1).

Le baron Ferdinand de Bocholtz, seigneur d'Oreye, Grand-Rechain, Wagnée et Lambermont, fut chanoine noble de Saint-Lambert, chanoine de Munster et de HILDESHEIM, archidiacre de Brabant, prévôt de Saint-Pierre. En 1650, il devint doyen de la cathédrale de Liège.

Fig. 7. — Le pignon renaissance mosane, dont les ancrages inscrivent le millésime 1650.

(1) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, f° 759. En 1633, à la veille d'un procès, Godefroid de Bocholtz dut fuir la Cité. Il mourut en 1638. — C. de BORMAN, *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liège*, tome II, Liège, 1899, p. 162.

Cette même année, il fit bâtir ou reconstruire le pignon de l'hôtel, ainsi que l'attestent les ancrages portant le millésime « 1650 », pignon nettement de style renaissance mosane qui diffère du tout au tout des façades d'influence italienne (1).

Le 14 mars 1658, Ferdinand de Bocholtz, s'étant installé en la maison décanale, abandonna l'hôtel familial aux mains de son frère, le baron François-Guillaume de Bocholtz, chanoine noble de Saint-Lambert, trésorier de la cathédrale de HILDESHEIM, archidiacre de Brabant (2).

Celui-ci résigna son canonicat de Liège en 1673 et le Chapitre cathédral, héritier de la maison de Derrière-Saint-Michel, la vendit, le 6 juillet 1674, au tréfoncier baron Godefroid-Ulric de La Margelle (3).

Il était un chanoine envers qui, aussi, le sort ne fut pas avare : ce neveu de Ferdinand et de François-Guillaume de Bocholtz (4) fut chanoine de l'église royale d'Aix, chanoine puis prévôt de Notre-Dame à Maastricht, chanoine noble de Saint-Lambert à Liège, collatéral en 1695, évêque suffrageant de Cologne, évêque de Nicopolis...

Il eut moins d'argent que de titres. C'est ainsi qu'en 1678, le tréfoncier de La Margelle accorda, gratis, à l'un de ses créanciers... et confrères, le chanoine Cornélis FAES, l'usage d'un quartier de l'hôtel avec, en commun, les salles, greniers, caves, écuries et autres pièces que ne se réservait pas le maître de céans, afin que le chanoine FAES pût caser sa famille (5).

En 1683, le tréfoncier de La Margelle dut aller plus loin encore : il engagea sa maison claustrale à Herman de Merica, bailli d'AVROY, pour 6.000 florins Brabant et autres conditions convenues entre les parties. Le bailli louait l'hôtel de Bocholtz pour 400 florins Brabant l'an... au tréfoncier de La Margelle (6) !

---

(1) A. PUTERS, *L'Architecture privée au pays de Liège*, Liège, 1940, p. 47.
(2) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, f° 747.
(3) *Ibidem*, reg. 291, p. 1043.
(4) Par sa mère, Françoise de Bocholtz.
(5) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, acte du 24 février 1678.
(6) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1683-1702, f° 2.

Le 4 janvier 1684, celui-ci transporta ses droits sur l'immeuble à Mathias de Graty qui, en échange, remboursa à Herman de Merica l'argent que lui devait le tréfoncier. Toutefois, de La Margelle restait le titulaire et le possesseur de l'hôtel avec le pouvoir de retirer à son gré le dit transport et la faculté de loger dans la maison et d'y

Fig. 8. — L'élégante galerie aux voûtes à nervures, à droite du corps de logis, avait été murée pour être transformée en locaux, peut-être dès le XVIIe siècle : il s'y trouvait un escalier à vis Louis XIII.

mettre ses habits d'église. L'acte stipule qu'il y avait diverses réparations à effectuer dans l'hôtel (1).

Mathias de Graty, seigneur d'Aigremont, des Awirs, de Fexhe, de Steel, haut-voué de Hesbaye, conseiller et receveur-général du prince-évêque, bourgmestre de Liège en 1665, 1672 et 1684, a bien mérité de la cité pour avoir fait réparer les fontaines, les canaux et les conduits publics.

Quoi d'étonnant que ce personnage dotât sa nouvelle demeure de fontaines en 1687 ? Le Chapitre de Sainte-Croix tenta bien de s'opposer à ce que l'on trouât le sol dans la ruelle de Rome afin de placer un bassin destiné à ces fontaines mais les échevins de Liège donnèrent raison à de Graty et le Chapitre de Sainte-Croix s'inclina (2).

Le 11 avril 1690, le tréfoncier de La Margelle usa de son droit de retrait. Il dédommagea Mathias de Graty des réparations que ce dernier fit à l'hôtel et de la fontaine qu'il y avait installée en lui versant 3.000 florins Brabant. Le même jour, le tréfoncier céda la maison à « Wathieu » (Walthère) de Liverlo pour 11.000 florins Brabant. Il y avait encore des réparations importantes à prévoir; aussi de Liverlo eut la permission de mander des experts pour visiter les lieux (3).

En 1696, le tréfoncier de La Margelle reprit de nouveau l'hôtel, et ce, pour 12.500 florins Brabant, y compris 1.500 florins Brabant pour les réparations accomplies par Walthère de Liverlo. En outre, le frère du tréfoncier devait verser à celui-ci une rente annuelle de 625 florins Brabant (4).

---

(1) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1683-1702, f° 3. La capitation de Saint-Michel de 1684 porte : « Derrière S. Michel » : M. de Graty, receveur-général de S.A. (A.É.L., *Etats*, reg. 84, f° 101 v°). A noter que l'on croyait, généralement, que cette capitation datait de 1689.

(2) A.É.L., *Collégiale Sainte-Croix*, reg. 68, f°s 95 v° et 96 v°.

(3) A.É.L., *Notaire J. Polain*, à Liège, actes à la date.

(4) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Cour des tenants*, reg. 1683-1702, f° 195 v°. Un acte de 1692 mentionne la maison avec jardin, araine et fontaines. — A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 291, p. 1048.

Fig. 9. — La galerie, après son dégagement il y a une dizaine d'années.

Cependant, Walthère de Liverlo, par la suite recouvrit la possession de l'immeuble, probablement après le décès du tréfoncier de La Margelle, en 1703 (1).

Le chevalier Walthère de Liverlo seigneur du chef-ban de Walhorn, conseiller à la Chambre des Comptes fut bourgmestre de Liège en 1705, 1712 et 1725. Il avait épousé en 1687 Marie-Dieudonnée d'Ogier, fille d'un médecin et conseiller du prince-évêque (2).

La fortune de sa femme assura la propre aisance de Walthère de Liverlo.

En 1736, l'ancien bourgmestre occupait l'hôtel avec son épouse, l'une de ses filles, deux valets deux femmes de chambre, une cuisinière tandis qu'un quartier était habité par Mme van den Steen (autre fille de Walthère de Liverlo), une femme de chambre et un valet (3).

Le chevalier de Liverlo et sa femme s'éteignirent dans leur maison de Derrière-Saint-Michel. le premier, le 8 avril 1737; la seconde, le 20 novembre 1739... Ils furent inhumés dans un mausolée, placé dans l'église des Bons-Enfants, ouvrage que le couple avait commandé au sculpteur Jean Del Cour en 1696. Il en reste le magnifique Christ mort, en marbre, conservé aujourd'hui à la cathédrale Saint-Paul.

La douairière de Liverlo légua sa maison de Liège à sa fille Jeanne-Marie, épouse du baron Albert-Juste-Octave

---

(1) Voir les comptes du grenier de Saint-Lambert. Une pierre commémorative aux armes des familles de Bocholtz et de Liverlo fut recueillie au XIXe siècle à côté de la maison. Du temps de Gobert, elle reposait dans le jardin de l'hôtel d'Elderen. — T. Gobert, *l. c.*, tome IV, Liège, 1926, p. 207.

(2) P. Hanquet, *Les Liverlo à Liège*, dans *Société des Bibliophiles liégeois*, Liège, 1963, pp. 196-200.

(3) A.É.L., *Etats*, reg. 86, fo 141 (capitation de Saint-Michel). Ferdinande de Liverlo était veuve depuis 1732 de Henri-Godefroid-Joseph van den Steen, seigneur de Goé. Elle épousa par la suite Claude-François de Hauzeur, conseiller de l'Electeur Palatin et grand-mayeur d'Aix-la-Chapelle.

Fig. 10. — Une des deux magnifiques têtes en pierre sculptée, supportant le tablier de la grande cheminée renaissance, retrouvée en place derrière une cheminée du XVIIIe siècle, dans une salle du rez-de-chaussée. Ces têtes, aux longs cheveux font penser aux Indiens d'Amérique. Un tel motif serait unique au pays de Liège.

de FLAVEAU de Corte de La Raudière, seigneur de Grand-Aaz. Le mobilier était à partager entre sa sœur Ferdinande et elle (1).

Le baron de FLAVEAU mourut en l'hôtel le 3 mai 1745; sa compagne, le 23 juillet 1749.

Celle-ci laissa l'immeuble au chevalier Henri-François de Gouverneur, seigneur de VISCHEWEERT, et à sa sœur Marie-Lambertine, enfants d'une autre fille du bourgmestre de Liverlo, Lambertine-Isabelle, femme du chevalier Walthère de Gouverneur, échevin de Liège.

En 1754, le chevalier Henri-François de Gouverneur céda, pour 7.500 florins Brabant, ses droits sur la maison claustrale de feue sa tante, à Marie-Lambertine et au mari de cette dernière, le baron Jean-François-Ignace de Baré. Au cas où la baronne de Hauzeur venait « y tenir son ménage », une diminution du prix de vente était prévue. Les deux parties, entre 1749 et 1754, avaient fait pour 2.800 florins Brabant de réparations à la maison (2).

Le baron de Baré, seigneur de Moisnil, Maizeret, Houchenée et Walhorn, mourut le 17 juillet 1790; Lambertine de Gouverneur, le 10 novembre 1793 (3). De leur union, sept enfants étaient encore en vie.

En 1800, le 36 de la rue Derrière-Saint-Michel appartenait à deux de leurs filles, les baronnes Ferdinande et Henriette de BARÉ qui y demeuraient avec l'ex-chanoine HAROPPE et deux servantes (4).

A la mort de Ferdinande en 1807, Henriette de Baré accueillit chez elle sa sœur Louise et son beau-frère, le baron Joseph d'Othée de Limont. Louise de Baré hérita de l'hôtel, au décès de Henriette, en 1837 (5). A son tour, elle légua l'immeuble à son mari (6).

---

(1) A.É.L., *Notaire R.-F. Frérart*, à Liège, reg. 1739, f°s 384 et ss.

A propos du Christ mort de J. Del Cour, voir : S. GEVAERT, *Le Christ mort de Jean Del Cour*, dans la *Chronique Archéologique du pays de Liège*, janvier-mars 1966, pp. 3-20.

(2) A.É.L., *Cathédrale Saint-Lambert. Cour des tenants*, reg. 1754-1780, f°s 1 et 4.

(3) A.É.L., *Notaire F. Hubart*, à Liège, acte du 11 janvier 1794.

(4) A.É.L., *Recensement de la population de la Ville de Liège*, quartier du Centre, an 8.

(5) A.É.L., *Notaire B. Keppenne*, à Liège, acte du 3 février 1830.

(6) A.É.L., *Notaire G.-J. Dusart*, à Liège, acte du 14 mai 1840. Louise de BARÉ mourut en 1841.

Le baron Maximilien-Henri-Joseph d'Othée de Limont avait eu une carrière militaire bien remplie, autrefois. Il avait été cornette au régiment de Bylant puis lieutenant au Royal Liégeois en 1789. Il fut au service de la Hollande, combattit en Amérique et s'engagea dans l'armée des princes [1].

Il avait 80 ans lorsqu'il périt tragiquement dans le mystérieux incendie qui ravagea une partie de la maison le 6 octobre 1845. Ce jour-là, vers huit heures du matin, des voisins remarquèrent que le feu dévorait l'hôtel. Voyant la maison fermée, ils crurent le propriétaire à la campagne et s'empressèrent de prévenir les pompiers de service à l'hôtel de ville. Ceux-ci se rendirent aussitôt sur place avec plusieurs pompes.

Avec l'aide du corps des pontonniers et de nombreux particuliers, dont le curé de Sainte-Croix, ils parvinrent, en une heure environ, à se rendre maître du brasier qui avait déjà envahi un étage de la vieille maison.

Lorsqu'il fut possible de s'aventurer dans la chambre à coucher du baron d'Othée, où les flammes avaient surtout sévi, on découvrit sur le parquet le maître des lieux et deux domestiques, affreusement brûlés, ne présentant plus qu'une masse calcinée. On n'aurait pu reconnaître leurs visages tant ceux-ci étaient défigurés. On ignorait à quelle heure le feu s'était déclaré, combien de temps l'incendie, avant d'éclater à l'extérieur, avait pu couver à l'intérieur de l'immeuble. Nul cri, nul appel au secours n'avait été entendu.

Le baron d'Othée avait l'habitude de faire entretenir un feu nuit et jour dans l'âtre de sa chambre. Il lisait et écrivait journellement jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Sa chambre était remplie de papiers, de livres, de registres. Des étincelles ou du charbon tombé du foyer avaient pu mettre le feu à des papiers ou au lit du vieillard. Ce dernier, vu son grand âge et ses infirmités, se trouvait dans l'impossibilité de fuir. Il avait, sans doute, appelé ses serviteurs, Antoinette Piels (24 ans) et Léonard Gravelle (57 ans). Les domestiques avaient dû être

---

[1] Il était le frère du chevalier d'Othée de Harduemont, le locataire de l'hôtel d'Elderen en 1791-1794.

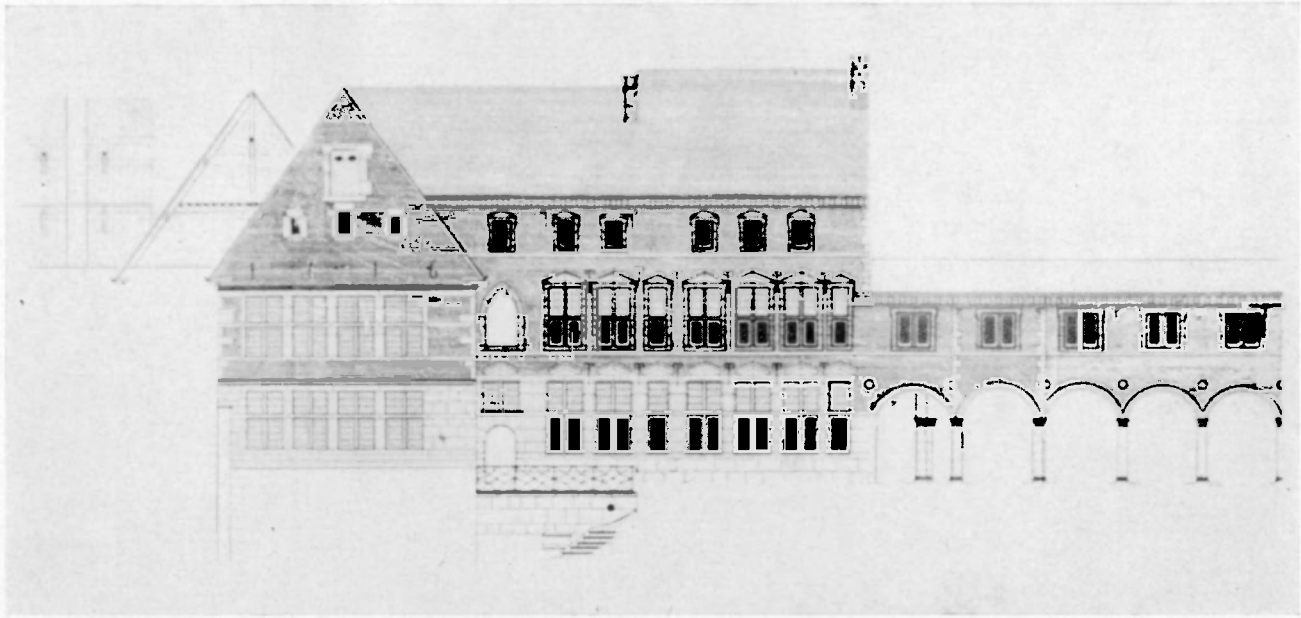

Fig. 11. — Relevé de l'hôtel de Bocholtz établi par l'architecte Paul Jaspar. Le millésime 1616 du pignon est erroné, ainsi que l'a fait remarquer A. Puters (*L'Architecture privée au pays de Liège*, p. 47). Ce relevé a paru dans O. Van de Castijne, *L'Architecture privée en Belgique dans les centres urbains au XVIe et XVIIe siècles*, p. 114.

asphyxiés par la fumée, en voulant transporter leur maître de son lit. C'est ce que semblait indiquer la position des cadavres.

Le mobilier de la chambre était entièrement brûlé ainsi que les papiers et les valeurs en portefeuille qu'on estimait considérables. En outre, l'argenterie et les pièces d'argent qui y étaient renfermées avaient en partie fondu par l'intensité de la chaleur. Mais dans le reste de l'étage, les dégâts matériels n'étaient pas trop conséquents. La cause du sinistre ne fut jamais éclaircie. L'opinion populaire était que le feu couvrait un triple crime, dont le vol était le mobile (1) !

Le 24 août 1846, la baronne Hyacinthe de Macors, née baronne Marie-Thérèse-Barbe d'Othée de Limont, nièce et héritière du baron Joseph d'Othée, mit en vente l'immeuble en deux lots : 1° une grande maison, n° 8 place Saint-Michel, à porte cochère, avec avant-cour, écurie, hangar, jardin, terre, quantité de caves; 2° un xhansion d'eau alimentant plusieurs fontaines et jet d'eau dans la cour et le jardin. Les deux lots furent acquis par le notaire Debefve, pour le compte de son frère, Adolphe Debefve, négociant à Liège (2). En 1848, ce Debefve obtint de la Ville l'autorisation de reconstruire la façade de sa propriété sise place Saint-Michel et le mur de clôture dans la ruelle de Rome le tout suivant un nouvel alignement d'après lequel il incorporait à l'immeuble dans la ruelle une parcelle de neuf mètres carrés et vers la place Saint-Michel une languette de terrain de 90 centimètres carrés, travaux qui firent disparaître un encorbellement « disgracieux » vers la place (3). En 1877, Adolphe Debefve vendit la maison à André Deleval-Paque (4).

En 1890, les héritiers de celui-ci vendirent à leur tour l'immeuble « avec vastes caves, grands magasins, cour, jardin, annexes et dépendances, eau alimentaire, xhancion

(1) T. Gobert, *l. c.*, tome IV, p. 207. Voir aussi les journaux liégeois de l'époque.

(2) A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 767, n° 120.

(3) T. Gobert, *l. c.*, tome V, Liège, 1928, p. 252.

(4) La propriété (1.019 m² de superficie) avait toujours son « xhansion » dépendant de la Société des Fontaines Roland, alimentant plusieurs fontaines et un jet d'eau. — A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 2092, n° 44.

d'eau » à Pierre LONDOT, industriel, lieutenant-général commandant supérieur de la garde civique de Liège pour le compte de son épouse Adolphine DEBEFVE, et à Mme XHIBITTE, née Emilie Debefve (1).

En 1921, l'hôtel de Bocholtz, bien déchu de sa splendeur première, était mis en vente par le bureau de bienfaisance...

L'Institut supérieur de Commerce y avait, cette année-là, ses locaux. Par la suite, entre autres, s'y installèrent l'Ecole spéciale d'Architecture puis la Bourse officielle du Travail.

Le 2 mars 1967, a été constituée la société anonyme « Hôtel de Bocholtz » qui s'est donnée la mission d'entreprendre la restauration de la maison dont elle est propriétaire et d'y créer un centre culturel et de relations publiques.

Détail piquant : le promoteur et l'animateur de cette œuvre de sauvegarde d'un monument liégeois, M. Maurice NAESSENS, est un Anversois. Puisse son exemple susciter d'autres mécènes. Trop de témoins prestigieux de notre passé sont en péril et attendent vainement le secours des pouvoirs publics (2).

---

(1) A.É.L., *Hypothèques de Liège, Transcriptions*, reg. 3.053, n° 25.

(2) Sur l'architecture de l'hôtel de Bocholtz : A. PUTERS, *L'Architecture privée au pays de Liège*, Liège, 1940, pp. 44 et 47. — A. PUTERS, *Lambert Lombard et l'Architecture de son temps*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, tome XIV, 1963, p. 27. — O. VAN de CASTIJNE, *L'Architecture privée en Belgique dans les centres urbains au XVIe et XVIIe siècles*, dans *Académie royale de Belgique, Classe des Beaux-Arts, Mémoires, deuxième série*, tome IV, Bruxelles, 1934, pp. 114 et 158.

Sur la magnifique cheminée du rez-de-chaussée : S. GEVAERT, *Une cheminée renaissance découverte récemment à Liège*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, n° 143, octobre-décembre 1963, pp. 293-299.

Au moment de sortir de presse la présente étude, nous apprenons que les professeurs R. Lejeune et J. Stiennon, de l'Université de Liège, préparent un ouvrage sur l'hôtel de Bocholtz, principalement du point de vue archéologique.

59e ANNÉE JUILLET-DÉCEMBRE 1968

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe périodique de l'Institut archéologique liégeois

Compte rendu des séances mensuelles de l'Institut archéologique liégeois

Séance du 27 septembre 1968

Communication de M. Georges Hansotte, conservateur des Archives de l'Etat. — La destinée exemplaire d'Abraham Lesoinne.

Né en 1739, mort en 1820, Lesoinne fut mêlé en qualité de juriste à l'« Affaire des jeux de Spa » ; de tendance libérale, il appartint à la fraction modérée des révolutionnaires de 1789.

Séance du 25 octobre 1968

Communication du comte J. de Borchgrave d'Altena, professeur émérite à l'Université de Liège. — Châteaux de Belgique.

Biens privés, les châteaux sont souvent moins bien étudiés que les monuments publics ; leur intérêt archéologique est cependant considérable : le conférencier le démontre à l'aide de très nombreuses diapositives.

Séance du 29 novembre 1968

Communication du docteur C. Delrée. — A propos du prince de Capoue : les Bourbon-Sicile et la Belgique.

Le conférencier évoque le royaume de Naples, ses souverains et leurs rapports avec Liège et les Pays-Bas.

Séance du 27 décembre 1968

Communication de M. M. Bussels, conservateur honoraire des Archives de l'Etat. — Un problème de diplomatique lossaine et liégeoise.

En médiéviste rompu aux problèmes de critique textuelle, le conférencier analyse une charte de fondation charitable ; il en suppute l'authenticité et la crédibilité.

Hôtel de Bocholtz : errata

Une erreur de classement dans notre documentation photographique personnelle fait que la figure 10 de l'article *Deux maisons canoniales de Saint-Lambert à Liège qui seront sauvées : les hôtels d'Elderen et de Bocholtz* (1) ne reproduit pas un des motifs sculptés de la cheminée Renaissance de l'hôtel de Bocholtz. Les têtes insolites qui ornent cette cheminée sont représentées ci-après. Que l'on excuse l'auteur de l'article d'une confusion de laquelle d'ailleurs, il n'est pas directement responsable. Une observation de M. P. HANQUET permet, d'autre part, d'apporter une précision importante sur un fait concernant le passé du même hôtel de Bocholtz.

Dans notre article, p. 84 nous écrivions que « *Par son testament, le grand prévot (Arnold de Bocholtz I) légua ses biens de Liège à son neveu, Arnold de Bocholtz dit le « Jeune » également tréfoncier de Saint-Lambert.*

Par deux fois, dans son testament (2), le premier qualifie le second de « *neveu* » (nepos). Mais en réalité, les deux Arnold de Bocholtz étaient des petits-cousins : ils avaient pour arrières-grands-parents communs, Godefroid de Bocholtz et son épouse Jeanne de GHOER (3).

Arnold de Bocholtz le Jeune fut assurément un des héritiers de son « oncle ». Toutefois, il ne lui fut pas légué l'hôtel de Derrière-Saint-Michel. Le grand prévot,

---

(1) *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, numéro de mai-juin 1968, p. 91.

(2) AEL, *Echevins de Liège, Conventions et Testaments*, reg. 49, f° 40 v° et 41 v°.

(1) AEL, *Fonds Lefort*, 1ere partie, reg. 3, f° 244 ss.

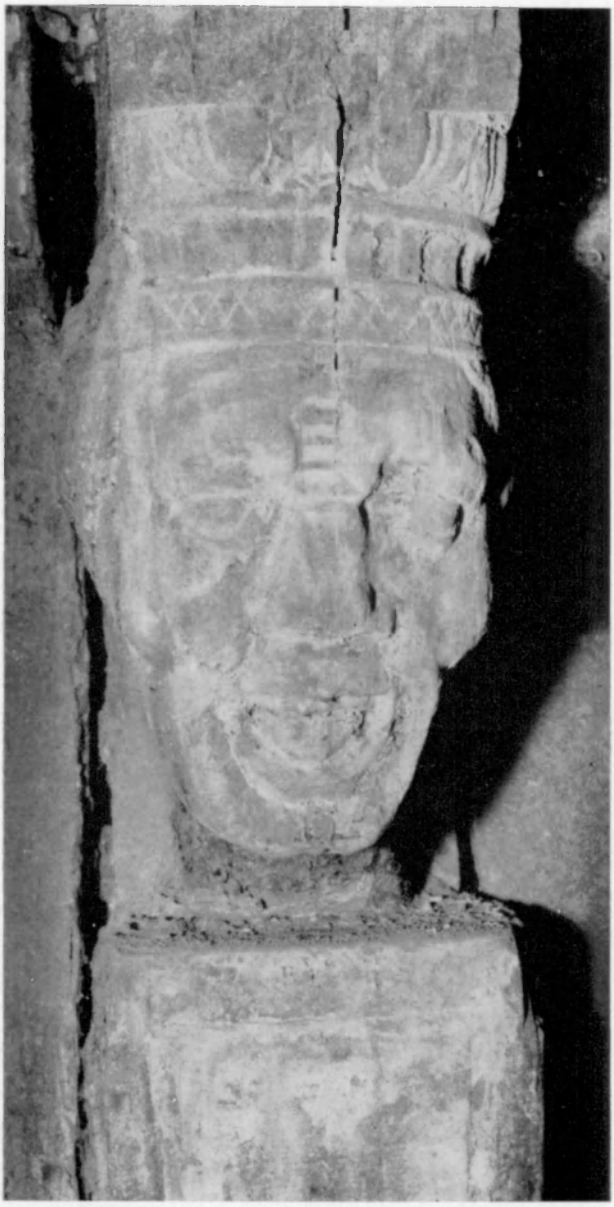

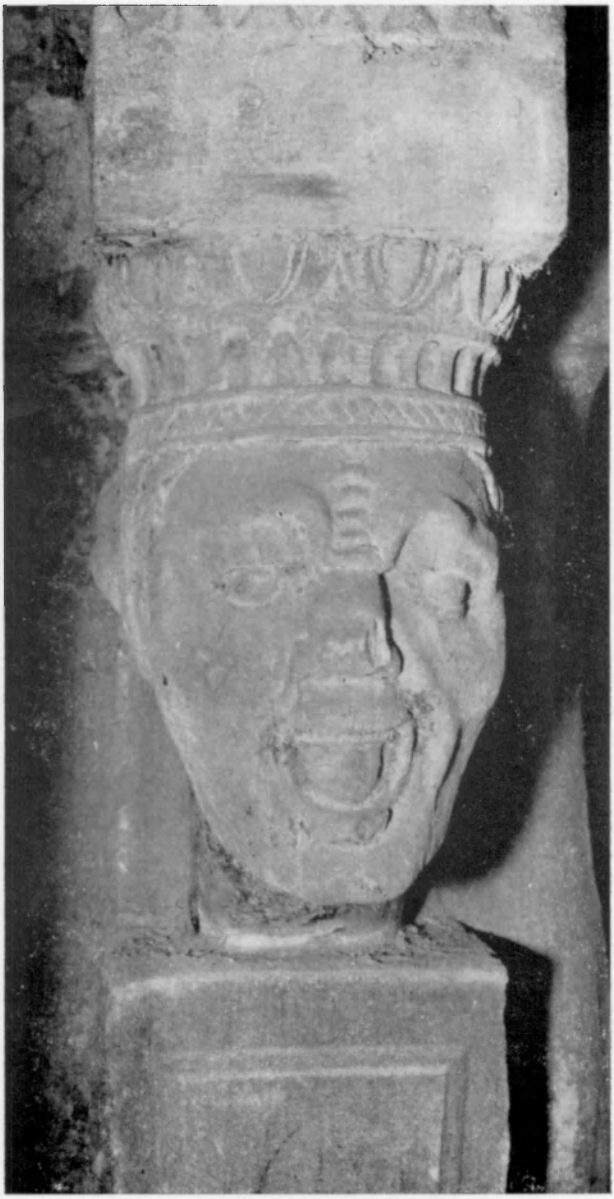

dans son testament ([1]), nous apprend qu'il a engagé de fortes sommes en achetant la maison claustrale de feu Jacques du Buisson (pour 1.800 florins Brabant) et en y effectuant de grands travaux. Afin de compenser ces dépenses qui obéraient son héritage, le grand prévôt ordonne à ses exécuteurs testamentaires de vendre l'immeuble après son décès (survenu le 25 janvier 1568).

C'est le tréfoncier Arnold de Bocholtz le Jeune qui fut l'acheteur, ainsi qu'en témoigne un acte d'août 1568 ([2]). Ce chanoine demandait au chapitre cathédral de confirmer son exemption à la gabelle sur le vin nouveau ; taxe qu'on voulait percevoir en sa maison claustrale, ci-devant possédée par le grand-prévôt de Bocholtz.

R. Jans

([1]) AEL, *Echevins de Liège, Conventions et Testaments*, reg. 49, f° 43.

([2]) AEL, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, reg. 7, p. 762.

Miniature inédite
à l'effigie de Louise-Adelaïde d'Orléans

conservée au Musée Curtius.

Le Musée Curtius conserve une miniature sur velin représentant Louise-Adélaïde d'Orléans, comme abbesse de l'Abbaye royale de Notre-Dame de Chelles, en France. Cette miniature — une pièce rectangulaire mesurant H. 16 cm 5 × L. 13 cm — fait partie de la collection liégeoise Moxhon, que Sophie Moxhon, en souvenir de ses frères défunts, a léguée en 1910 à la Ville de Liège pour le Musée Curtius (1). Restée inédite, elle n'a pas figuré à l'Exposition organisée par le Musée Alfred-Bonno à Chelles (2), en 1963.

Fille du duc Philippe d'Orléans, Régent de France, Louise-Adélaïde, née en 1699, du temps de Louis XIV, et décédée en 1743 sous Louis XV, abandonna sa prélature en 1734 et se retira au Monastère parisien du Trainel. Son caractère primesautier, elle l'apporta avec elle à l'abbaye de Chelles. Santerre, qui a peint Louise-Adélaïde en costume de bergère, l'a également portraiturée alors qu'elle était abbesse ; ces deux portraits sont conservés au Musée de Versailles. L'effigie de Madame l'Abbesse est également connue par des gravures, des médailles commémoratives de la pose de la première pierre des agrandissements de l'abbaye en 1720, et un double portrait où figure l'abbesse de Jouarre (1721-1729), Charlotte de Rohan (3).

Dans la miniature du Musée Curtius l'abbesse est représentée debout et de face, la tête en léger trois-quarts à dextre, la croix d'or sur la poitrine. Elle tient de la main gauche un livre ouvert et posé sur un lectrin. A sa gauche, sa crosse est appuyée contre le soubassement de deux colonnes à base toscane. Une draperie complète

---

(1) cf. *Catalogue estimatif de la Collection Moxhon*, Liège, 1910, n° 388.

(2) cf. *Louise-Adélaïde d'Orléans abbesse de Chelles et son époque (1700 - 1750)*, Catalogue de l'Exposition (Chelles, 1963).

(3) cf. *Catalogue de l'Exposition de Chelles*, n° 32.

la composition et dégage un coin de paysage assez bien rendu. Une inscription manuscrite se lit sur le livre posé sur le lectrin. Nous en reproduisons ici le début du texte paginé 388 et 389.

Louise-Adélaïde d'Orléans. Miniature. Liège, Musée Curtius.

Négatif Musée Curtius, Photo Clément Dessart.

La SAGESSE // S'il n'y a pour tous // quune maniere // dentrer dans la vie // Et quune maniere // den sortir // l C'est pourquoy // j'ay desiré lintelligen // ce et elle ma este // donnée jay invoqué // le seigneur et l'esprit // de la Sagesse est venu // en moy (...)

Sur le dos de l'encadrement de la miniature, un texte manuscrit sur papier, dans une écriture du XVIIIe siècle, dit :

« Louise adelaïde fille de // Philippe de france Duc d'orléans // Regent du Royaume, abbesse // de l'abbaye R^le de Chelles // Adelaïde en Dieu fixant son esperance a quitté les grandeurs pour chercher le vrai bien

Louise-Adélaïde d'Orléans ? (Liège, Musée Curtius). Miniature ornant une boite en argent.

Négatif Musée Curtius,
Photo Clément Dessart.

le rang ou l'elevait son auguste naissance ne fut pour l'arreter qu'un impuissant lien a qui contemple un être immense, le vaste monde n'est plus rien // (...) en juin et juillet 1721 ».

Dans une gravure de Drevet, d'après Gobert (37 × 425), conservée au Musée de Chelles, nous retrouvons le même type de crosse, ainsi que le même type de colonne, tels qu'ils apparaissaient dans la grande miniature du Musée Curtius. Là, l'abbesse est assise devant une table [1].

Dans la collection Moxhon précitée, sous le numéro d'inventaire Mx. 1183, existe une boîte à monture en argent (5 cm 5 × 4 cm 5 × 1 cm 3 env.) sertissant deux tablettes en nacre gravé, l'une pour le couvercle, l'autre pour le fond. Le décor des tablettes en nacre est Régence ; deux cygnes figurent aussi sur la tablette du couvercle. Au revers de celui-ci, protégé par un verre biseauté non originel, nous voyons le portrait, en miniature sur velin, d'une abbesse dont la physionomie est assez pareille à celle de Louise-Adelaïde d'Orléans. L'exécution est plus ferme et nettement meilleure que celle de la miniature décrite ci-dessus. Ici, l'abbesse est simplement représentée en buste, sans attributs de sa dignité.

Joseph Philippe

---

[1] cf. *Catalogue de l'Exposition de Chelles*, n° 9 (p. 14), pl. II.

Un manuscrit d'origine princière de «La Serva Padrona» au Conservatoire Royal de Liège.

La partie musicale du Fonds Terry appartenant au Conservatoire royal de Liège commence à être connue, grâce à la publication des catalogues entreprise par E.S. Monseur (1). Toutefois, pour le chercheur attentif, bien des ouvrages qui nous sont ainsi proposés, méritent une étude approfondie. C'est le cas, en particulier, d'un manuscrit de *La Serva padrona* de Pergolèse.

On connaît l'importance de cet intermède dans l'histoire de la musique française si on se souvient que la représentation de *La Serva padrona* le 1er août 1752 à Paris déclencha la célèbre « Querelle des Bouffons » qui passionna à ce point l'opinion publique que les affaires politiques reculèrent à l'arrière plan des préoccupations pour plusieurs mois (2).

Le format oblong du manuscrit que nous étudions dans cet article et, surtout, sa reliure en maroquin rouge, invitent déjà le connaisseur à y voir un ouvrage provenant d'une bibliothèque princière d'origine française. L'examen des armes sur le plat de la reliure confirme cette première impression. Il s'agit, en effet, des armes du Dauphin entourées du collier de l'ordre du Saint Esprit que le fils du roi de France recevait à sa naissance. On peut donc conclure, avec vraisemblance, que le manuscrit du Fonds Terry a appartenu à Louis, dauphin de France (1729-1765), fils de Louis XV, le père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, et qui fut, ne l'oublions pas, un excellent musicien.

---

(1) Quatre fascicules ont paru à ce jour concernant la musique dramatique, la musique vocale profane, la musique vocale religieuse et la musique instrumentale.

(2) cf. La Laurencie (L. de), *La grande saison italienne de 1752 : les Bouffons*, dans S.I.M., 1912, pp. 18-33, 13-22, et Richebourg (L.), *Contribution à l'histoire de la « Querelle des Bouffons »*, Paris, 1937. Sur les pamphlets relatifs à cette affaire conservés au Fonds Terry, cf. notre article, *Les brochures sur la « Querelle des Bouffons » conservées au Fonds Terry du Conservatoire royal de Liège*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1965, pp. 3-15.

Comment cet exemplaire de *La Serva padrona* est-il tombé dans les mains de Léonard Terry, on ne le saura jamais [1]. A notre connaissance il est le seul de son espèce à être conservé au Fonds Terry.

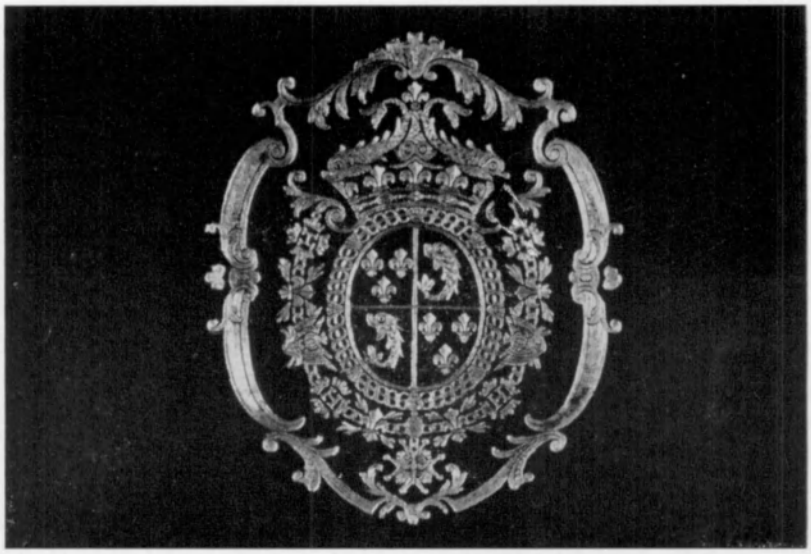

Pergolèse, *La Serva padrona*.
Liège, Conservatoire royal de musique. Fonds Terry, ms 558 LLIX.

L'examen du manuscrit de cette partition pour orchestre se révèle plein d'enseignements. L'écriture un peu grasse, mais très soignée et sans faute d'un copiste attentif, en permet une lecture aisée. La version qui nous est proposée mérite notre attention dans la mesure où elle nous donnera l'occasion d'étudier l'ordonnance musicale du spectacle des Bouffons en 1752. On sait, en effet, que *La Serva padrona* a subi, au cours des temps, des changements qui modifient au gré des représentations

---

[1] Terry ne nous a laissé aucune note sur la constitution de sa bibliothèque, cf. MONSEUR (E.S.), *Léonard Terry et sa bibliothèque*, dans *La Vie wallonne*, mars 1956.

cet intermède de courte durée [1]. Le genre, d'ailleurs, s'y prêtait, et les exemples de ces altérations dans l'*opéra buffa* sont trop nombreux pour qu'on y insiste dans cet article.

Au cours du XVIIIe siècle, l'œuvre, à cause de son succès vraisemblablement, a subi des modifications soit pour y opérer des retranchements, surtout dans les récitatifs, soit pour y ajouter des airs provenant de partitions de Pergolèse ou des parties musicales empruntées à d'autres compositeurs. Deux éditions françaises du XVIIIe siècle nous apporteront des moyens de comparaison, d'abord l'édition de J. J. Rousseau réalisée au moment du succès des Bouffons à Paris, édition qu'on peut tenir pour la plus fidèle, puisqu'elle a été réalisée d'après les représentations de l'automne 1752 [2], et enfin l'édition en français de l'avocat Baurans en 1754. Celle-ci, établie pour la Comédie italienne, ne comporte pas les récitatifs [3].

Lors de la première représentation parisienne, on avait donné l'œuvre complète, ainsi qu'elle a été éditée par Rousseau, précédée d'une ouverture de Telemann qui, bien entendu, ne figure dans aucune édition de *La Serva padrona*, pas plus que dans le manuscrit du Fonds Terry. Ce qui frappe dès l'abord lorsqu'on consulte celui-ci, c'est que tous les récitatifs y sont tronqués de parties plus ou moins importantes. Or, si on lit le *Mercure de France* de septembre 1752, qui nous fournit un compte rendu fidèle du spectacle, on apprend que le récitatif italien fut assez peu apprécié des parisiens, sauf des connaisseurs, et qu'on procéda, dès la seconde

---

(1) Dans l'édition de la Veuve Launer parue à Paris au début du XIXe siècle, on lit cet avertissement révélateur : « *l'éditeur de cet ouvrage le donne au public, non dans l'état de mutilation où l'on a été contraint de la mettre à l'Opéra de Paris pour satisfaire l'impatience des spectateurs, mais entier et tel qu'il fait depuis près de cent ans l'admiration publique sur tous les théâtres royaux* ». Cette partition, réduite pour chant et piano, reproduit l'édition de J. J. Rousseau.

(2) Cette édition, parue en 1752, était en vente chez l'éditeur, rue Grenelle St. Honoré, à l'Hôtel de Languedoc, puis reprise par Le Duc. C'est cette dernière édition que nous utilisons pour cette étude.

(3) Publiée par La Chevardiere en 1754. Sur le succès de cette adaptation, cf. Cucuel (G.), *Les créateurs de l'Opéra-comique français*, Paris, 1914, p. 78.

représentation, à des « retranchements » qui assurèrent le succès de l'œuvre [1]. Il se pourrait donc que le manuscrit du Fonds Terry fournisse l'état exact de ces retranchements, et son étude deviendrait, dès lors, un complément indispensable à la partition de J. J. Rousseau. A cela près, les variantes entre les deux versions sont négligeables, sauf une cependant qui concerne le premier récitatif et que nous notons ici :

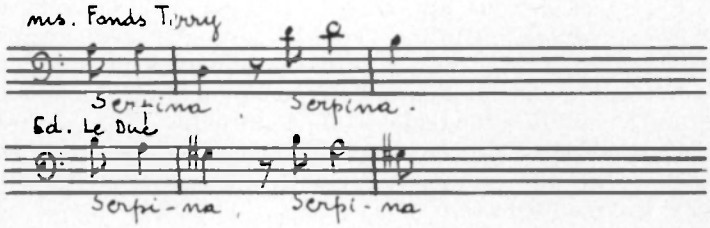

Les airs, ainsi que le duo final de cette première partie concordent parfaitement dans les deux versions.

Il n'en est plus de même dans la seconde partie de *La Serva padrona*. C'est d'ailleurs cette partie-ci qui aura été le plus souvent altérée. La version française de Baurans en donne la preuve, puisqu'elle inscrit à la place du récitatif initial des deux protagonistes en face du personnage muet de Vespone, un air dont le début évoque déjà un thème de la *Sonate* op. 31, n° 2 de Beethoven (deuxième mouvement) :

(1) La Laurencie, *op. cit.*, p. 25. *Le Mercure de France*, septembre 1752, p. 167.

Le copiste du manuscrit du Fonds Terry donne très correctement les premières répliques entre Serpina et Uberto, mais il y introduit un air chanté par Serpina, dont voici le début :

air que je n'ai trouvé dans aucune version de l'œuvre. Cette interpolation pose un problème d'autant plus intéressant que l'exemple proposé par le manuscrit du Fonds Terry semble avoir été suivi par Baurans qui, au même endroit, introduit également un air différent par la mélodie, mais dont les paroles ont un sens identique.

Pour la suite de l'œuvre, et jusqu'au duo final, la symétrie se rétablit entre la version du Fonds Terry et celle de J. J. Rousseau. Toutefois, on trouve encore un passage où la leçon est différente :

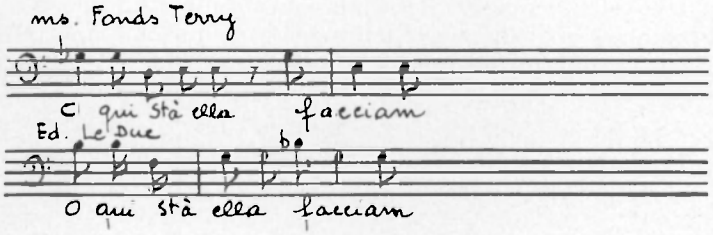

Les indications agogiques pour le très bel air de Serpina (« A Serpina pensera te »), *adagio* sur le manuscrit du Fonds Terry et *largo* dans l'édition de J. J. Rousseau, ne sont pas contradictoires.

Le duo, ou plutôt, le duetto final pose, à son tour, un problème. Le manuscrit liégeois, ainsi que la version de J. J. Rousseau, proposent le même duo : « Perte oh io nel core » dans lequel sont évoqués d'une manière spirituelle les battements de cœur des deux protagonistes. Il s'agirait, en réalité, d'un duo extrait de l'opéra *Flaminio*

(1735), de Pergolèse. D'autres versions donnent le duo : « Contento tu sarai » qui serait le duo original de l'œuvre [1]. Une fois de plus, la version de Baurans s'écarte de notre manuscrit et de l'édition de J. J. Rousseau. Elle termine l'œuvre de Pergolèse par le second duo dont le succès sera d'autant mieux assuré qu'il sera repris pour le final d'*Il Giocatore*, intermède joué par les Bouffons le 12 août 1752, tout de suite après les représentations de *La Serva padrona*.

Telles sont les remarques que nous propose la lecture du manuscrit liégeois. Placé à côté de l'édition de J. J. Rousseau qu'on peut tenir pour la plus complète et la plus fidèle, il nous a invité à examiner les modifications apportées à *La Serva padrona* lors des représentations françaises de 1752 et à formuler l'hypothèse que nous nous trouvons vraisemblablement en présence de la version qui aurait été proposée aux spectateurs parisiens en août 1752 et qui assura le succès de l'œuvre.

Ce petit article montre enfin l'intérêt que le Fonds Terry du Conservatoire de Liège offre au chercheur et qu'en dehors du domaine proprement liégeois, on peut y trouver une matière d'examen qui suscite des problèmes, y compris pour des œuvres qui ont joué un rôle important dans l'évolution du goût musical.

Maurice Barthelemy

---

[1] La Laurencie, *op. cit.*, p. 23, n. 3, d'après Radiciotti.

Gérard de Lairesse au Musée des Beaux-Arts de Grenoble ?

Dans une étude aussi alerte qu'érudite, M. René Jans (1) évoquait récemment les circonstances pénibles qui incitèrent le jeune Gérard de Lairesse (2) à quitter le pays de Liège pour Amsterdam via Bois-le-Duc et Maastricht.

Notre intention n'est point de revenir sur cet épisode tragi-comique mais d'exhorter nos lecteurs, historiens de l'art au XVIIe siècle, à résoudre un petit problème que nos contacts — toujours fructueux — avec nos collègues, conservateurs des Musées de France, ont fait naître à propos d'une collaboration hypothétique de Gérard de Lairesse et de peintres hollandais dans l'exécution de certaines œuvres.

Madame Gabrielle Kueny, Conservateur du Musée de Peinture et de Sculpture de la Ville de Grenoble, à laquelle nous sommes heureux d'exprimer notre vive reconnaissance pour l'aide aimable et toujours efficace qu'elle nous a apportée dans nos recherches, signale parmi les tableaux des collections du Musée dont elle a la charge, une œuvre du peintre GLAUBER, intitulée « *Repos de Diane* », dont les « *figures*, écrit-elle, *seraient attribuées à Gérard de Lairesse.* » (3). Elle tient ce détail, ajoute-t-elle, du catalogue du Musée de Grenoble, édition datée de 1911.

Ces quelques lignes ont aussitôt éveillé mon attention, ainsi qu'il est aisé de le comprendre.

Le catalogue dont il est question ci-dessus porte les mentions suivantes, sous le n° 667 : « GLAUBER (Johannès dit POLIDOR), peintre, graveur ; Utrech (sic) 1646-Schoonhoven 1726? Elève de Nicolas Berghem (4) et d'Arv van der Kabel.

---

(1) R. JANS, *Un duel à Liège qui eut ses répercussions sur l'histoire de l'Art*, dans « *Chronique archéologique du Pays de Liège* », 59me année, janvier-avril 1968, pp. 42-48.

(2) Sur cet artiste, voir J. PHILIPPE, *La peinture liégeoise au XVIIe siècle*, Bruxelles, 1945, pp. 29-33, 48.

(3) G. KUENY, *Tableaux (du Musée de Grenoble) restaurés en 1966*, dans « *Bulletin du Musée des Beaux-Arts de Grenoble* », n° 4, mars 1967, p. 8.

(4) Paysagiste, (Haarlem, 1620 ; Amsterdam, 1683), peintre de tendance italianisante.

667 — LE REPOS DE DIANE.

H. 0,47 - L. 0,68 - T. - Fig. 0,90

Les figures sont attribuées à Gérard de Lairesse.

Acquis par la Ville en 1828. »

Ainsi qu'on peut le constater, ce catalogue n'indique point le responsable de l'attribution des figures à Gérard de Lairesse ; de même, il demeure silencieux sur les preuves ou les arguments éventuels en faveur d'une semblable attribution. Il ne précise pas non plus de qui et dans quelles circonstances la Ville de Grenoble s'est rendue maîtresse de l'ouvrage, au début du XIXe siècle. Enfin, la date du tableau reste inconnue.

Les points d'interrogation se révèlent ainsi fort nombreux.

N'étant pas un spécialiste de Gérard de Lairesse, nous nous contentons de les soumettre aux lecteurs érudits de la *Chronique Archéologique*, dans l'espoir qu'au moins l'un d'entre eux s'intéressera au problème soulevé, d'intérêt certes fort secondaire, nous en convenons, digne toutefois, nous semble-t-il, d'être résolu dans la mesure où nul détail, si menu soit-il, de l'activité d'un bon peintre de chez nous ne peut être négligé.

Jean-Marie Paisse

Index des noms de personnes et de lieux

A

ABRY, L., chroniqueur, 17, 43, 44, 45, 46, 48, 63, 70 ; — Simon, père de Louis, 45.

AIGREMONT, seigneur, voir Mathias de Graty.

AIX-LA-CHAPELLE, 42 ; —, chanoine de l'église royale, voir Arnold de Bocholtz dit le « Jeune », Godefroid-Ulric de La Margelle ; —, grand-mayeur, voir Claude-François de Hauzeur; —, Saint-Adalbert, prévôt, voir Arnold de Bocholtz.

AMAY, abbé séculier, voir A. de Waldeck.

AMSTERDAM, 45, 113.

ANSEMBOURG, (d'), famille, 6, — Musée d', à Liège, 4, 5, 7, 8, 9.

ANSIAUX, A.-J., notaire, 64.

APOSTEL, Gilles (l'), chanoine, 81.

ARCKEL, Gisbert (d'), chanoine de Saint-Martin à Liège, 17.

ARDENNE, archidiacre, voir Arnold de Bocholtz et Antoine Estornelle.

ARENBERG, duc (d'), 32.

ARNHEM, Jean (d'), chanoine, voir Jean de Huenen.

AUDRAN, Benoit, graveur, 7 ; — J., graveur, 7.

AUTRICHE, 32 ; — Georges (d'), prince-évêque, 12 ; — Marie-Thérèse (d'), 32.

AUX CHEVAUX, place à Liège, 64.

AVROY, bailli, voir Herman de Merica.

AWIRS, seigneur, voir Mathias de Graty.

AZEGLIO, marquis Emanuele (d'), 52.

B

BAIWIR, H., notaire, 57.

BARÉ, Fernande de, 92 ; — Henriette de, 92 ; — Jean-François-Ignace de, seigneur de Houchenée, Maizeret, Moisnil et Walhorn, 92 ; — Louise de, 92.

BAURANS, éditeur, 109, 110 111, 112.

BAVIERE, Clément-Auguste de, archevêque de Cologne, 64.

BERGHEM, Nicolas, peintre, 113.

BERLAIMONT ou BERLAYMONT, Adrien-François de, tréfoncier, archidiacre de Hainaut 73 ; — Henri de, tréfoncier, 64 ; —, de, ancien hôtel à Liège, 64.

BERLO, Ferdinand-Paul de, évêque de Namur, 64.

BERNIN, Le, 8.

BERTHO, Charles, neveu de Jean Hans, 59 ; — Charles-François, sculpteur, 59.

BEUSDAEL, château, 53.

BIEST, Christian de, chanoine, 66.

BINGEN, prévôt, voir Arnold de Bocholtz le « Jeune ».

BLEHEN, près de Hannut, église, 56, 57, 60.

BLOCQUERIE, Gilles de, chanoine de Saint-Paul à Liège, 17.

BOCHOLTZ, armoiries, 17, 18, 90 ; —, ancien hôtel à Liège, 61, 62, 70, 72, 80, 81, 82, 86, 94, 96, 99 ; —, famille, 18 ; —, Arnold de, tréfoncier, chanoine des cathédrales de Liège et de Mayence, chanoine de Saint-Etienne à Mayence, archidiacre d'Ardenne, prévôt de Notre-Dame-aux-degrés à Cologne, de Tongres et de Saint-Lambert, prieur de Saint-Séverin en Condroz, 18, 19, 80, 81, 82, 99, 102 ; —, Arnold de, dit le « Jeune », tréfoncier, chanoine d'Aix-la-Chapelle, de la cathédrale et de l'église Saint-Victor à Mayence, prévôt de Bingen et de Minden, 84, 99, 102 ; —, Arnold, neveu du précédent, archidiacre d'Ardenne et de Hesbaye, chanoine de Munster et de Saint-Lambert, grand-prévôt de la cathédrale de Liège, prévôt de Tongres, 84 ; —, Ferdinand de, archidiacre de Brabant, chanoine de Saint-Lambert, de Munster et de Hildesheim, doyen de la cathédrale de Liège, prévôt de Saint-Pierre à Liège, seigneur de Grand-Rechain, Lambermont, Oreye et Wagnée, 85, 86 ; —, François-Guillaume de, chanoine noble de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, trésorier de la cathédrale de Hildesheim, 71, 84, 86 ; —, Godefroid de, tréfoncier, 64 ; —, Godefroid de, drossard de Peelt et de Grevenbrouck, mayeur de Liège, seigneur d'Oreye et de Cortessem, 71, 84, 85, 99 ; —, Jean, de, tréfoncier, 64.

BODY, Albin, auteur, 41.

BOERMANS, tailleur, 58.

BOHANGE, Gérard de, chanoine, official de Liège, 65.

BOIS-LE-DUC, 45, 113.

BOLLANIO, Walter de, chanoine, 81.

BONS-ENFANTS, église à Liège, 90.

BORCHGRAVE d'ALTENA, Joseph de, auteur, 6.

BOREUX, Adam, 33.

BORMAN, C. de, auteur, 85.

BORMANS, Renier, chanoine, 81.

BORMANS, S., auteur, 43, 55, 65.

BOURG, H. du, auteur, 23, 32.

BOURGES, 42.

BOURSE OFFICIELLE DU TRAVAIL, Liège, 96.

BRABANT, archidiacre, voir Ferdinand et François-Guillaume de Bocholtz.

BRASSINNE, Joseph, auteur, 23.

BRASSINNES, Laurent des, 72.

BREUER, Jacques, conférencier, 57.

BRUGES, 36.

BRY, G. de, auteur, 57.

BUCHET, Arsène, conférencier, 42.

BUEREN, Alard de, archidiacre de Famenne, 66 ; —, Ghisbert de, archidiacre du Condroz, 66.

BUISSON, Jacques du, chanoine, grand écolâtre de Saint-Lambert, 81, 102.

BURY, Ch., auteur, 38.

BYZANCE, 54.

C

CABINET DES ESTAMPES, à Liège, 32.

CAEN, musée, 43.

CANEMBOURG, de, ancien hôtel à Liège, 64.

CAPITAINE, Ulysse, auteur, 67, 69.

CAPRONNIER, Jean-Baptiste, restaurateur de vitraux, 11, 12, 14, 15.

CASQUETTE, rue de la, Liège, 47.

CATHERINE II de Russie, 6.

CHABOT, Arnold, chanoine, prévôt de Huy, 81.

CHARLES X, roi de France, 107.

CHELLES, abbaye royale de Notre-Dame, 103, 105 ; —, musée Alfred-Bonno, 103, 106.

CHEVY, Eustache de, locataire de Jean Hans, 58.

CLERCX, Mathias, écolâtre, 64.

COGNOULLE, Simon, sculpteur liégeois, 6, 8, 36, 50.

COLBERT, ministre de Louis XIV, 9.

COLOGNE, archevêque, voir Clément-Auguste de Bavière; —, évêque suffrageant, voir Godefroid-Ulric de La Margelle; —, Notre-Dame-aux-degrés (Mariengrade), prévôt, voir Arnold de Bocholtz ; —, S.S. Apôtres, prévôt, voir Tilman Slacht ; —, trésorier général de l'Archevêque, voir Corneille-Joseph de Geyr.

CONDROZ, archidiacre, voir Ghisbert de Bueren.

CONSERVATOIRE ROYAL, Liège, 107, 108.

CORT, Corneille, graveur, 33.

CORTESSEM, seigneur, voir Godefroid de Bocholtz.

COSTER, Catherine, épouse de Gérard Van der Planck, 23, 36 ; —, Charles, cellérier, 23 ; —, Cornélis, frère de Charles, 36.

COTTIAUX, J., auteur, 11.

CRALLE, Aristide, auteur, 70.

CUCUEL, G., auteur, 109.

CURTIUS, Jean, 82 ; —, Musée à Liège, 3, 10, 39, 103, 104, 105, 106.

D

DANDOY, Albert, auteur, 69.

DARIS, J., auteur, 13, 38.

DEBEFVE, notaire, 95 ; —, Adolphe, 95 ; —, Adolphine, 96 ; —, Emilie, voir Xhibitte.

DECHEVY, François, curé de Saint-Servais, à Liège, 58.

DEGAND, A., auteur, 18.

DEGIVY, Anna, épouse de Jean Hans, 55 ; —, François frère de Anna, 55.

DEGRES-SAINT-PIERRE, à Liège, 61, 62.

DEHOUSSE, Pierre, artiste, 74.

DELBROUCK, Jean, beau-frère de Gérard de Lairesse, 44, 46, 47 ; —, Mathias, notaire, 46, 47.

DEL COUR, Jean, sculpteur liégeois, 28, 38, 55, 56, 60, 90, 92.

DELEVAL-PAQUE, André, 95.

DELSAUX, J., auteur, 11.

DEMARTEAU, J., auteur, 41.

DEMEUSE, Gertrude, épouse de Joseph Thomas, 33.

DE POISLEVACHE, vicaire, 59.

DERRIERE - SAINT - MICHEL, à Liège, 64, 76 ; rue à Liège, 61, 63, 68, 71, 73, 84, 86, 90, 92, 99.

DESOER, maison, à Liège, voir ancien hôtel d'Elderen.

DESOER de SOLIERES, Max, 77 ; —, Oscar, 77.

DESSOY, abbé, doyen de Saint-Hubert, 24.

DEUX FONTAINES, café à Liège, 68.

DEVIGNE, Marguerite, auteur, 28.

DEWEZ, Léon, auteur, 74, 76.

DINANT, abbé séculier, voir Jean delle Sarte ; —, chanoine, voir Jean delle Sarte.

DINANT, de, famille, 67.

DOERNE Henri, oncle et neveu, chanoines de Saint-Lambert, 81, 82.

DOMINICAINS, couvent des, à Liège, 47, 48.

DONCK, van der, armoiries, 18, 19.

DREVET, graveur, 7, 106..

DUCANGE, auteur, 54.

E

ECOLE SPECIALE d'ARCHITECTURE, Liège, 96.

EDELINCK, Gérard, graveur, 7.

ELDEREN, Guillaume (d'), chanoine, 65, 67, 68, 69, 70 ; —, Guillaume (d'), neveu du précédent, chanoine de Saint-Lambert, 70, 71 ; —, seigneur, voir Gérard d'Oyembrugge ; -, (d'), ancien hôtel à Liège, 61, 62, 63, 65, 69, 70, 74, 78, 80, 90, 93.

ELL, seigneurie, 6.

ENCKEVORT, Michel et Guillaume, chanoines, 64.

ERP, Corneille (d)', chanoine de Saint-Paul à Liège, 17.

ESTORNELLE, Antoine, archidiacre d'Ardenne, 66.

EUROPE, 43, 52.

EVRARD, Guillaume, sculpteur liégeois, 28, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41.

EYNATTEN, baron (d'), 72.

F

FABRI, Laurent, chanoine, 66.

FABRY, Henry, serrurier, 59.

FAES, Camille, vicaire général, 64 ; —, Cornélis, chanoine, 86.

FAGNOUL, Nicolas, locataire de Jean Hans, 58.

FAHN, auteur, 18.

FAMENNE, archidiacre, voir Alard de Bueren.

FEXHE, seigneur, voir Mathias de Graty.

FIRIS, B., notaire, 45.

FLAVEAU de CORTE de la RAUDIERE, Albert-Juste ; —, Octave de, seigneur de Grand-Aaz, 90, 92.

FLEMALLE, Bertholet, peintre liégeois, 8, 9, 17,

FOCH, place à Liège, 61, 62, 64.

FORGEUR, Richard, auteur et conférencier, 19, 38, 49.

FORIRES, Gilles de, chanoine de Sainte-Croix à Liège, 65.

FRANCE, 32 ; —, Régent, voir Philippe d'Orléans ; —, roi, voir Charles X, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI.

FRANÇOIS, Lucien, 49.

FRERE, Hubert, conférencier, 42.

FURSTENBERG, Guillaume-Egon de, cardinal, 63.

FUSCH, Remacle, chanoine, 15, 17.

G

GATZWEILER, H., auteur, 18.

GAVRE, armoiries, 19 ; —, Conrad de, prévôt de Saint-Martin à Liège, 12, 19, 22.

GAYE, Jean-Henry, prélocuteur, 58.

GERADON, Mme de, collectionneur à Liège, 10.

GERARD, chanoine ou doyen de Saint-Martin à Liège, 13,15, 19, 22.

GERARDRIE, rue à Liège, 61.

GERMAY, Henri-Guillaume, locataire de l'hôtel d'Elderen, 76.

GEVAERT, S., auteur, 92, 96.

GEYR a SCHWEPPENBOURG, Corneille-Joseph de, seigneur de Müddersheim ; —, Ferdinand de, tréfoncier de Saint-Lambert, 76 ; —, Maximilien - Henri - Joseph - Antoine de, tréfoncier, abbé séculier de Visé, 73, 75, 76.

GHOER, Jeanne de, épouse de Godefroid de Bocholtz, 99.

GILKINET, J.P., notaire, 64.

GLAUBER, Johannes, dit Polidor, peintre et graveur, 113.

GOBERT, Théodore, auteur, 47, 55, 56, 59, 62, 64, 65, 71, 76, 77, 79, 84, 90, 95 ; —, artiste français, 106.

GOÉ, seigneur, voir Henri-Godefroid-Joseph van den Steen.

GOMPAR, mère de Marie Salme, 44.

GOSWIN, Gérard, peintre liégeois, 9.

GOUVERNEUR, Henri-François de, seigneur de Vischeweert, 92 ; —, Marie-Lambertine de, 92 ; —, Walthère de, échevin de Liège, 92.

GRAND-AAZ, seigneur, voir Albert - Juste - Octave de Flaveau.

GRAND-RECHAIN, seigneur, voir Ferdinand de Bocholtz.

GRAVELLE, Léonard, domestique du baron d'Othée, 93.

GRATY, Mathias de, bourgmestre de Liège, haut-voué de Hesbaye, seigneur d'Aigremont, des Awirs, de Fexhe, de Steel, 87, 88.

GRENOBLE, 114 ; —, Musée de Peinture et de Sculpture, 113.

GREVENBROUCK, drossard, voir Godefroid de Bocholtz.

GRIBELIN, graveur, 7.

GRIVEGNEE, 58.

GROESBEEK, Gérard de, écolâtre de Saint-Martin à Liège, doyen du chapitre cathédral, futur prince-évêque de Liège, 13.

GUSTCHOVEN, Guillaume de, chanoine de Saint-Lambert, 65, 71, 72 ; —, Jacqueline-Françoise de, 71.

H

HAAKEN, Ch., auteur, 11, 14, 15, 19.

HAEGDAEL, famille, 19.

HAINAUT, 54 ; —, archidiacre, voir Adrien-François de Berlaimont et Mathieu de Longis ; —, Henri de, chanoine, 65.

HALKIN, L.-E., auteur, 13, 18.

HAMAL, H., chanoine, 34, 35, 36, 38, 46, 55, 58, 67.

HANQUET, P., auteur, 90, 99.

HANS, Jean, sculpteur, 55, 56, 57, 58, 59, 60 ; —, Mathy, père de Jean, 55.

HARENNE, Lambert de, avocat, 62.

HAROPPE, chanoine, 92.

HAUTE-SAUVENIERE, à Liège 61, 63, 65 ; —, rue à Liège, 65, 68, 77.

HAUZEUR, Claude-François de, grand-mayeur d'Aix-la-Chapelle, 90.

HAYME, Louis de, 64.

HEDICKE, auteur, 55.

HELBIG, J., auteur, 6, 11, 12, 14, 15, 19, 28, 33, 43, 46, 55, 67, 69, 77.

HELIN, Etienne, auteur, 36.

HELMIC de MOYLANT, prévôt de Saint-Barthélemy à Liège, 66.

HEMRICOURT, Nicolas de, chanoine, 65, 66.

HERCKENRODE, L. de, auteur, 18.

HESBAYE, archidiacre, voir Arnold de Bocholtz ; —, haut-voué, voir Mathias de Graty.

HILDESHEIM, chanoine, voir Ferdinand de Bocholtz ; —, prévôt de la cathédrale, voir Arnold de Bocholtz ; —, trésorier de la cathédrale, voir François-Guillaume de Bocholtz.

HINNISDAEL, ancien hôtel à Liège, 61, 62.

HOENSBROECK, César-Constantin de, prince-évêque de Liège, 53.

HOLLANDE, 8, 43.

HOORST, voir Woot.

HORICK, armoiries, 18.

HORION, baronne de, douairière de Tinlot, 73 ; —, Erasme de, huissier des XXII et de l'Etat noble, 71.

HORNES, Jean de, prince-évêque de Liège, 81.

HOUCHENEE, seigneur, voir Jean - François - Ignace de Baré.

HUENEN, Jean de, chanoine, 81.

HUJOEL, Arnold, chanoine, 66.

HUSTIN, Sébastien, curé de la paroisse Saint-Michel à Liège, 84.

HUY, 66, 67 ; —, chanoine, voir Jean-Louis Woot de Tinlot ; —, prévôt, voir Arnold Chabot.

I

INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE, à Liège, 96.

ITALIE, 32, 34.

J

JADOULLE, Arnold, chanoine de la collégiale de Visé, 75, 76.

JANS, René, auteur, 62, 69, 82, 113.

JASPAR, Paul, architecte, 94.

JOFFRE, rue à Liège, 61.

JONG, Célestin de, abbé, 23, 26.

JOWA, Jean, collectionneur à Liège, 6.

K

KABEL, Ary van der, 113.

KELMES, armoiries, 19.

KIERPERGH, Pierre de, chanoine, 66.

KOERIG, seigneurie, 6.

KUENY, Gabrielle, conservateur de musée, 113.

L

La Chavardiere, éditeur, 109.

Lahaye, Léon, auteur, 61.

Lairesse, Gérard de, peintre liégeois, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 113, 114 ; —, Marguerite de, sœur de Gérard, 44 ; —, Renier de, père de Gérard, 45, 47.

La Laurencie, L. de, auteur, 107, 110.

La Marck, Erard de, prince-évêque de Liège, 50.

La Margelle, Godefroid-Ulric de, tréfoncier, chanoine de l'église royale d'Aix, chanoine puis prévôt de Notre-Dame à Maastricht, chanoine noble de Saint-Lambert, évêque suffrageant de Cologne, évêque de Nicopolis, 86, 87, 88, 90.

Lambermont, seigneur, voir Ferdinand de Bocholtz.

La Porte, Catherine-Françoise de, 47, 48 ; —, Marie de, 47, 48.

Laroche-en-Ardenne, 28.

Launer, veuve, éditeur, 109.

Lavalleye, Edouard, auteur, 11.

Le Brun, Charles, peintre, 3, 6, 7, 8, 9.

Lechanteur, Jean-Marie, auteur, 11.

Leclerc, Sébastien, graveur, 8.

Le Duc, éditeur, 109.

Lefort, héraut d'armes, 18, 19.

Lejeune, Rita, auteur, 96.

Leonis, G.-L., notaire, 57, 58, 59.

Lesueur, peintre, 9.

Lesuisse, R., auteur, 11, 38, 55.

Leuze, A. de, auteur, 28.

Levy, Edmond, auteur, 11, 12, 13, 14, 15, 19.

Liege, 45 ; —, ancienne abbaye, voir Saint-Laurent ; —, Archives de l'Etat, 19 ; —, Archives de l'Evêché, 41 ; —, bourgeois de, voir Gérard Van der Planck ; —, bourgmestre, voir Mathias de Graty et Walthére de Liverlo ; —, bourgmestre-régent, voir chevalier d'Othée de Harduemont ; —, voir Bourse officielle du Travail ; —, cafés, voir Deux Fontaines, Maison Nollet, Le Phare, La Populaire ; —, cimetière, voir Notre-Dame-aux-Fonts, Saint-Pholien ; —, voir Conservatoire royal ; —, Cours des Echevins, 46 ; —, Cour de l'Official, 64 ; —, couvent, voir Dominicains et Ursulines ; —, voir Degrés-Saint-Pierre ; —, Diocèse, 22 ; —, échevin, voir Walthère de Gouverneur ; —, échevins, 88 ; —, voir Ecole Spéciale d'Architecture ; —, églises, voir Bons-Enfants, Notre-Dame-aux-Fonts, Saint-Barthélemy, Saint-Clément et Saint-Trond, Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Lambert, Saint-Martin, Saint-Martin-en-Ile, Saint-Michel,

Saint - Nicolas - aux - Mouches, Saint-Paul, Saint-Pholien, Saint-Pierre, Saint-Servais, Sainte-Croix, Sainte-Ursule ; —, ancien hospice, voir Petit-Saint-Jacques ; —, anciens hôtels, voir Berlaimont, Bocholtz, Canembourg, Elderen, Hinnisdael, Lorraine, dit de, puis de Bavière, Louis de Cortenbach, Maison Desoer, Paix, Stembier, Stockem, Torrentius, Wyngaerde ; —, voir Institut supérieur de Commerce ; —, magasin, voir Marneffe (de), Sarma ; —, maisons, voir Au Mouton Noir et Au Saint-Esprit ; —, mayeur, voir Godefroid de Bocholtz; —, musée, voir Ansembourg, Cabinet des Estampes et Curtius ; —, pays de, 32, 60, 91, 113 ; —, place, voir Aux Chevaux, Foch, République française, Sainte-Croix, Saint-Lambert, Saint-Michel, Vieux-Marché ; —, rue, voir Casquette, Derrière-Saint-Michel, Gérardrie, Haute-Sauvenière, Joffre, Lulay, Mauvais Chevaux, Mère-Dieu, Official, Saint-Adalbert, Saint-Gangulphe, Saint-Hubert, Saint-Mathieu, Saint-Michel ; —, ruelle, voir Rome ; —, principauté, 32, 60.

LIMBOURG, de, famille, 19, 42.

LIMBOURG sur Vesdre, 42.

LIVERLO, armoiries, 90 ; —, douairière de, 90 ; —, Fernande de, épouse van den Steen puis Hauzeur, 72, 90, 92 ; —, Jeanne-Marie de, 90 ; —, Lambertine-Isabelle de, 92 ; —, Walthère de, bourgmestre de Liège, seigneur du chef-ban de Walhorn, 72, 88, 90, 92 ; —, Wathieu de, official, 63.

LOMBAR, Paul-Joseph, locataire de Jean Hans, 59.

LOMBARD, Lambert, 63, 66, 67, 69, 70 ; —, Jeanne-Barbe, mère de Lambert, 66.

LONDOT, Pierre, 96.

LONGIS, Mathieu de, chanoine, archidiacre de Hainaut, 80, 81.

LOOZ, Jacques de, chanoine, prévôt de Saint-Denis à Liège, 65 ; —, Jean de, père de Jacques, 65.

LOUIS, dauphin de France, 107 ; —, XIV, roi de France, 8, 9, 103, 107 ; —, XV, 103, 107 ; —, XVI, 107.

LOUIS DE CORTENBACH, ancien hôtel à Liège, 62.

LORRAINE, Léopold de, duc, 64 ; —, dit de, puis de Bavière ancien hôtel à Liège, 63.

LOYENS, apothicaire, 44.

LOUVAIN, voir collège du Lys.

LULAY, rue à Liège, 37.

LUXEMBOURG, 6.

LYS, collège du, à Louvain, 81.

M

MAASTRICHT, 43, 113 ; —, chanoine et prévôt, voir Godefroid-Ulric de La Margelle.

MACORS, baronne Hyacinthe de, voir Marie-Thérèse-Barbe d'Othée de Limont.

MAIZERET, seigneur, voir Jean-François-Ignace de Baré.

MALLE, Luigi, directeur du Museo Civico de Turin.

MALONNE, seigneur, voir Arnold-Bernard Woot.

MARBAIS, Jean de, chanoine, 66.

MARCK, Adolphe de La, prince-évêque de Liège, 65.

MARIENGRADE, voir Notre-Dame-aux-degrés, église à Cologne.

MARNEFFE, de, ancien magasin à Liège, 62.

MAUPEOU, comte de, 75.

MAUVAIS CHEVAUX, rue des, à Liège, 61, 62, 63.

MAYENCE, 84 ; —, chanoine de la cathédrale, voir Arnold de Bocholtz ; —, chanoine de l'église Saint-Victor, voir Arnold de Bocholtz le « Jeune » ; —, musée, 43 ; —, prévôt de Saint-Etienne, voir Arnold de Bocholtz.

MÉAN, Constantin-César de, frère du prince-évêque, 64.

MEERWICK (ou Meerijck), armoiries, 18.

MÉLOTTE, Antoine-Marie, sculpteur liégeois, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

MÈRE-DIEU, rue en Hors-Château, à Liège, 58, 59.

MERICA, Herman de, bailli d'Avroy, 86, 87.

MERODE, de, tréfoncier, 64.

MEULEN, Pierre van der, doyen de Saint-Paul à Liège, 17,

MICHIELS, Alfred, auteur, 44.

MILHEUSER, J., graveur, 63.

MOISNIL, seigneur, voir Jean-François-Ignace de Baré.

MOMALLE, église, 31, 33.

MONSENNE, dame, parente de Jean Hans, 58.

MONSEUR, E.S., auteur, 107, 108.

MOUZON, F.A., auteur, 34, 36.

MOXHON, Sophie, donatrice au Musée Curtius, 103.

MUDDERSHEIM, seigneur, voir Corneille-Joseph de Geyr.

MÜNSTER —, cathéd. 84 ; —, voir chanoine, Arnold et Ferdinand de Bocholtz.

N

NACKEN, H., auteur, 58.

NAESSENS, Maurice, 96.

NAMUR, évêque, voir Ferdinand-Paul de Berlo.

NANCY, 23.

NASSAU, Alexis-Antoine de, prince, 63.

NATALIS, Henri, abbé de Saint-Laurent, 12, 13, 19, 22 ; —, Michel, graveur, 49, 50.

NAVAGNE, 45.

NICOPOLIS, évêque, voir Godefroid-Ulric de La Margelle.

NIMÈGUE, en Gueldre, 42.

NOTRE-DAME, église à Cologne, 81.

NOTRE - DAME - AUX - DEGRÉS, église à Cologne, 18.

NOTRE - DAME - AUX - FONTS, cimetière à Liège, 62 ; —, église à Liège, 18 ; —, paroisse à Liège, 61.

NOVILLE, agent du Souverain officier, 47.

O

OCQUIER, Léonard (d'), chapelain d'Arnold de Bocholtz, 82.

OEMS de WIJNGAERDE, Jean, 70.

OFFICIAL, rue de l', à Liège, 61, 63, 64.

OGIER, Marie-Dieudonnée (d'), épouse de Walthère de Liverlo, 90.

OREYE, seigneur, voir Godefroid et Ferdinand de Bocholtz.

ORLÉANS, Louise-Adélaïde (d'), 103, 104, 105, 106 ; —, Philippe (d'), Régent de France, 103, 105.

ORTELIUS, auteur, 70.

OTHÉE de HARDUEMONT, (d'), frère de Maximilien-Henri-Joseph d'Othée de Limon, 93 ; —, Joseph-Henri-Lambert-Marie de, bourgmestre-régent de Liège, 75.

OTHÉE de LIMON, Marie-Thérèse-Barbe (d') 95; — Maximilien-Henri-Joseph (d'), 92, 93.

OUTREMONT, comte (d'), 53 ; —, Emile (d'), tréfoncier, 64 ; —, Jean-Edmond (d'), 64.

OULTRES, Léon, prévôt de Saint-Paul à Liège, 13.

OUTRES, Léon (d'), chanoine, 81.

OYEMBRUGGE, Gérard (d'), baron de Roost, seigneur d'Elderen, 72.

P

PAIX, Hubert-Joseph de, chanoine, 64 ; —, de, ancien hôtel à Liège, 64.

PARIS, 8 ; —, Académie de Peinture et de Sculpture, 9 ; —, monastère du Trainel, 103 ; —, Opéra, 109 ; —, Tuileries, 9.

PATENIER, famille, 67.

PEELT, drossard, voir Godefroid de Bocholtz.

PEREYE, André, neveu de Jean Hans, 59 ; —, Anne, épouse de Charles Bertho, 59 ; —, Marie-Josèphe, nièce de Jean Hans, 58, 59.

PERGOLESE, musicien, 107, 108, 109, 112.

PETIT - SAINT - JACQUES, ancien hospice à Liège, 56.

PETRI, Guillaume, doyen de Saint-Martin à Liège, 13.

PHARE, Le, ancien café à Liège, 64.

PHILIPPE, Joseph, auteur et conférencier, 6, 8, 9, 10, 34, 35, 36, 37, 38, 54, 55, 58, 113.

PICAULT, graveur, 7.

PIELS, Antoinette, domestique du baron d'Othée, 93.

PIRLOT, Ambroise-Joseph, notaire, 73.

POLAIN, J., notaire, 64.

PONCELET, E., auteur, 23, 26, 55, 62, 67, 71.

POPULAIRE, La, café à Liège, 64.

POSWICK, G., auteur, 56.

POUSSIN, peintre, 8.

PUTERS, A., auteur, 69, 79, 86, 94, 96.

Q

QUITIN, José, 42.

R

RECHTERGHEM, armoiries, 19.

REJALOT, Th., 23.

RENDEUX, Renier, sculpteur, 23, 24, 28, 30, 32, 33, 38.

RENESSE, famille, 64.

RENIER, J.S., auteur, 11, 13, 14, 15, 19, 32, 55.

REPUBLIQUE FRANÇAISE, place de la, à Liège, 61.

REULES, Jean de, chanoine, 80.

REYVE, Guillaume de, chanoine, 81.

RICHARD, Jacques-Joseph, notaire, 76, 77 ; —, famille, 77.

RICHEBOURG, L., auteur, 107.

RICOURT le JEUNE, Jean de, chanoine, abbé de Thuin, 81.

ROHAN, Charlotte, abbesse de Jouarre, 103.

ROME, ruelle à Liège, 67, 80, 88, 95.

ROMSEE, Jean, capitaine de Grivegnée, neveu de Jean Hans, 59.

ROSEN, Pierre, doyen de Saint-Jean à Liège, 17.

ROSSEM, Jean de, chanoine, 67.

ROUART - CHABOT, Juliette, auteur, 36.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, 109, 110, 111, 112.

RUELLE, F. de, chanoine, 80.

S

SADELER, Jean, graveur, 33.

SAINT-ADELBERT, église à Aix-la-Chapelle, 18 ; —, rue à Liège, 47.

SAINT-BARTHELEMY, église à Liège, 30 ; —, prévôt, voir Helmic de Moylant.

SAINT - CLEMENT et SAINT - TROND, église à Liège, 62 ; —, paroisse à Liège, 61.

SAINT-DENIS, église à Liège, 38, 39 ; —, prévôt, voir Jacques de Looz.

SAINTE-CROIX, chanoine, voir Gilles de Forires ; —, chapelain voir Jean delle Sarte ; —, chapitre, 65, 88 ; —, église à Liège, 67 ; —, rue à Liège, 80.

SAINT-ETIENNE, église à Mayence, 81.

SAINTE-URSULE, paroisse à Liège, 61.

SAINT-GANGULPHE, rue à Liège, 61.

SAINT-HUBERT, rue à Liège, 65.

SAINT - HUBERT - EN - ARDENNE, 23, 33 ; —, abbaye bénédictine, 23, 32, 33, 34 ; basilique, 25, 28, 29, 32, 35, 38, 41.

SAINT-JACQUES, église à Liège, 50.

SAINT-JEAN, doyen, voir Pierre Rosen.

SAINT - JEAN - BAPTISTE, paroisse à Liège, 58.

SAINT-LAMBERT, ancienne cathédrale à Liège, 17, 61, 65 ; —, chanoine, voir Arnold de Bocholtz, Ferdinand de Bocholtz, François-Guillaume de Bocholtz, Guillaume d'Elderen, Ferdinand de Geyr, Guillaume de Gutschoven et Godefroid-Ulric de La Margelle ; —, chapitre, 82, 86 ; —, demeures claustrales, 63 ; —, doyen, voir Ferdinand de Bocholtz ; —, écolâtrie, 13 ; —, « encloîtres », 62, 65 ; —, grand écolâtre, voir Jacques du Buisson ; —, grand prévôt, voir Arnold de Bocholtz ; —, maisons canoniales, 62 ; —, place à Liège, 61, 62 ; —, prévôt, voir Arnold de Bocholtz.

SAINT-LAURENT, ancienne abbaye à Liège, 12, 13, 19.

SAINT-MARTIN, chanoine, voir Guillaume d'Arckel ; —, chapitre, 13, 15 ; —, collégiale à Liège, 11, 12, 14, 17 22 ; —, doyen, voir Gérard, et Guillaume Petri ; —, écolâtre, voir Gérard de Groesbeek ; —, prévôt, voir Conrad de Gavre.

SAINT - MARTIN - EN - ILE, paroisse à Liège, 36, 37.

SAINT-MATHIEU, ancien hôpital devenu séminaire, à Liège, 61, 64 ; —, rue à Liège, 61.

SAINT-MICHEL, église à Liège, 63, 67, 72 ; —, paroisse à Liège, 61, 64, 72 ; —, place à Liège, 18, 19, 62, 63, 65, 69, 74, 77, 80, 81, 95 ; —, rue à Liège, 63.

SAINT - NICOLAS - AUX - MOUCHES, paroisse à Liège, 65.

SAINT-PAUL, chanoine, voir Gilles de Blocquerie, Corneille d'Erp, Pierre-Alexis et Jean-Philippe Woot de Tinlot ; —, doyen, voir van der Meulen ; —, église à Liège, 13, 15, 17, 73, 90; —, prévôt, voir Léon d'Oultres.

SAINT-PHOLIEN, cimetière de l'église, à Liège, 48.

SAINT-PIERRE, ancienne collégiale à Liège, 59, 60 ; —, prévôt, voir Ferdinande de Bocholtz et Arnold-Bernard Woot de Tinlot.

SAINT-SERVAIS, église à Liège, 12, 58 ; —, autel Notre-Dame, 59 ; —, fabrique, 59 ; —, paroisse, 57, 58, 59.

SAINT - SEVERIN - EN - CONDROZ prieur, voir Arnold de Bocholtz.

SAINT-VICTOR, église à Mayence, 84.

SALME, Gérard, 44 ; —, Marie, 44, 45.

SANTERRE, peintre, 103.

SARMA, magasin à Liège, 64.

SAROLEA, Jean-Mathieu de, chanoine, 64.

SART, Léonard de, grand-père de Lambert Lombard, 67.

SARTE, Jean delle, chanoine, official de Liège et abbé séculier de Dinant, 66, 67 ; —, Jean delle, secrétaire des échevins de Liège, 66 ; —, La, hameau près de Huy, 66.

SAUMERY, P.-L. de, auteur, 11, 45, 46, 48.

SCHOOLMEESTERS, E., auteur, 13, 18, 65.

SCHOONVORST, ou SCHOENVORST, armoiries, 19.

SEGUIER, Pierre de, chancelier de France, 9.

SELYS, de, tréfoncier, 64.

SEPTFONTAINES, seigneurie, 6.

SERPINA, personnage de « La Serva padrona », 111.

SLECHT, Tilman, chanoine, prévôt des SS. Apôtres à Cologne, 81.

SMITSEN, peintre, 59.

SPA, église, 38, 40, 41.

S.S. APOTRES, église à Cologne, 81.

STEEL, seigneur, voir Mathias de Graty.

STEEN, Henri-Godefroid-Joseph van den, seigneur de Goé, 90.

STEMBIER, de, ancien hôtel à Liège, 62.

STIENNON, J., auteur, 18, 96.

STOCKEM, de, ancien hôtel à Liège, 61, 62.

T

TELEMANN, musicien, 109.

TELLIN, église, 50.

TERRY, Léonard, musicologue, 107, 108, 109, 110, 111, 112.

THEUX, J. de, auteur, 18, 80, 81, 84.

THOMAS, Joseph, sculpteur, 31, 32, 33.

THUIN, abbé, voir Jean de Ricourt le Jeune ; —, prévôt, voir Arnold-Bernard Woot.

THYS, Ch., auteur, 18.

TINLOT, famille, voir Woot de Tinlot ; —, seigneurie, 72.

TORRENTIUS, Liévin, chanoine, 69 ; —, ancien hôtel à Liège, 63, 69, 70, 82.

TOUSSAINT, mambour de Visé, 59.

TURIN, Museo Civico, 49, 50, 51, 52.

U

UBERTO, personnage de « La Serva padrona », 111.

ULRIX, F., auteur, 62.

URSULINES, couvent à Liège, 43.

USELANGE, seigneurie, 6.

UTEN, 72.

V

VALDOR II, Jean, graveur, 33.

VAN de CASTIJNE, O., auteur, 94, 96.

VAN den BOSCHE, Gertrude, 71.

VAN der PLANCK, Gérard, sculpteur, 23, 33, 36, 37, 38, 39.

VELBRUCK, Catherine de, sœur du prince-évêque, 6, 46; —, François-Charles de, prince-évêque de Liège, 6.

VERSAILLES, galerie, 9 ; —, musée, 8, 103.

VESPONE, personnage de « La Serva padrona », 110.

VIEUX-MARCHE, place à Liège, 62.

VILLENFAGNE, 67.

VINEA, Nicolas de, chanoine, 81.

VISCHEWEERT, seigneur, voir Henri-François de Gouverneur.

VISE, abbé, voir Maximilien-Henri - Joseph - Antoine de Geyr ; —, chanoine, voir Arnold Jadoulle.

W

WACHTENDONCK, Arnold de, chancelier, 64.

WAFFLARD, curé, 12.

WAGNEE, seigneur, voir Ferdinand de Bocholtz.

WALDECK, Adolphe de, chanoine, abbé séculier d'Amay, 65.

WALHORN, seigneur, voir Jean - François - Ignace de Baré et Walthère de Liverlo.

WARNANT, Ameil de, 54 ; —, cantuaire, 54.

WISSOCQUE, Gisbert, de, 67 68, 71, 82, 84.

WITTERT, A., auteur, 69 ; —, Adèle, 77 ; —, Adrien, général baron, 77, 78, 79.

WIJNGAERDE, de, ancien hôtel à Liège, 63, 70.

WOLF, Jean-Baptiste, 76.

WOOT, Arnold-Bernard, chanoine, prévôt de Thuin, seigneur de Malonne, 72, 73.

WOOT de TINLOT, Arnold-Bernard, tréfoncier, prévôt de Saint-Pierre à Liège, 73; —, douairière, 73 ; —, Jean-Louis, chanoine de Huy, 73; —, Jean-Philippe, chanoine de Saint-Paul à Liège ; —, Pierre-Alexis, chanoine et écolâtre de Saint-Paul à Liège ; —, Pierre-Ernest, 72, 73.

X

XHAUFFLAIRE, Cherine, ta77.

XHIBITTE, Mme, née Emilie Debefve, 96.

Y

YANS, Maurice, conférencier, 53, 54.

YERNAUX, J., auteur, 14, 15, 19, 23, 66, 67.

Z

ZEPPEREN, église, 38.

Table des illustrations

Bois sculpté d'A.-M. Mélotte. Le passage du Granique. (Liège, Musée d'Ansembourg) 5

Bois sculpté d'A.-M. Mélotte. La Défaite de Porus (?). (Liège, Musée d'Ansembourg) 6

Bois sculpté d'A.-M. Mélotte. Le triomphe d'Alexandre. (Liège, Musée d'Ansembourg) . . 7

Bois sculpté d'A.-M. Mélotte. Les reines de Perse aux pieds d'Alexandre (Liège, Musée d'Ansembourg) 9

Vitrail du transept de l'église Saint-Martin à Liège. 1575. 14

Vitrail du transept de l'église Saint-Martin à Liège. Vitrail du grand prévôt Arnold de Bocholtz 16

Vitrail du transept de l'église Saint-Martin à Liège. Vitrail de Gavre dit Natalis . . . 20-21

Basilique de Saint-Hubert. Autel de Sainte Agathe. XVIIIe siècle. 25

Basilique de Saint-Hubert. Groupe sculpté de l'autel du Rosaire. XVIIIe siècle. 27

Basilique de Saint-Hubert. Groupe sculpté de l'autel de Sainte-Agathe. XVIIIe siècle 29

Eglise Saint-Barthélemy à Liège. Bois sculpté par Renier Rendeux. 1733 30

Eglise de Momalle. Bois sculpté par Joseph Thomas d'Esneux. 1744 31

Basilique de Saint-Hubert. Bois sculptés par Guillaume Evrard. XVIIIe siècle 35-37

Eglise Saint-Denis à Liège. Chaire à prêcher (dépôt du Musée Curtius) 39

Eglise de Spa. Saint Luc par Guillaume Evrard. XVIIIe siècle 40

Panneau de vitrail. Saint Lambert. Turin, Museo Civico 51

Statue de Saint Pierre par Jean Hans, 1710. Eglise de Blehen 56

Statue de Saint Roch par Jean Hans, 1710. Eglise de Blehen 57

Demeures claustrales de Saint-Lambert à Liège, vers le milieu du XVIIe siècle. Détail de la vue de J. Blaeu, gravé par J. Milheuser 63

L'Hôtel d'Elderen à Liège, Détail de la façade donnant sur la rue Haute-Sauvenière 68

L'Hôtel d'Elderen vu de la Place Saint-Michel vers 1880. Dessin de Pierre Dehousse (Liège, Bibliothèque de l'Université) 74

L'Hôtel d'Elderen. Etat actuel 78

L'Hôtel de Bocholtz. Fenêtres du premier étage . 80

L'Hôtel de Bocholtz. Colonne supportant la voûte d'une des caves 83

L'Hôtel de Bocholtz. Pignon Renaissance mosane avec date 1650 85

L'Hôtel de Bocholtz. Vue de la façade 87

L'Hôtel de Bocholtz. La galerie 89

L'Hôtel de Bocholtz. Relevé établi par Paul Jaspar 94

L'Hôtel de Bocholtz. Détails d'une cheminée Renaissance 100-101

Louise-Adélaïde d'Orléans. Miniature conservée au Musée Curtius à Liège 104

Louise-Adélaïde d'Orléans (?). Miniature ornant une boîte en argent (Liège, Musée Curtius) . 105

Pergolèse, *La Serva padrona*. Détail de la reliure du manuscrit appartenant au Conservatoire Royal de Musique à Liège 108

Table des matières

Joseph PHILIPPE, *Une remarquable série de bas-reliefs liégeois d'après Le Brun* 3

Richard FORGEUR, *Iconographie des vitraux du transept de Saint-Martin à Liège* 11

Berthe LHOIST-COLMAN et Pierre COLMAN, *Sculpteurs et sculptures du XVIIIe siècle à Saint-Hubert-en-Ardennes* 23

René JANS, *Un duel à Liège qui eut ses répercussions sur l'histoire de l'art* 43

Pierre COLMAN, *Un Saint Lambert d'inspiration liégeoise au Museo Civico de Turin* 49

Berthe LHOIST-COLMAN, *Notes sur le sculpteur Jean Hans* 55

René JANS, *Deux maisons canoniales de Saint-Lambert à Liège, qui seront sauvées : Les hôtels d'Elderen et de Bocholtz* 61

René JANS, *Hôtel de Bocholtz : errata* 99

Joseph PHILIPPE, *Miniature inédite à l'effigie de Louise-Adélaïde d'Orléans (conservée au Musée Curtius)* 103

Maurice BARTHELEMY, *Un manuscrit d'origine princière de « La Serva Padrona » au Conservatoire Royal de Liège* 107

Jean-Marie PAISSE, *Gérard de Lairesse au Musée des Beaux-Arts de Grenoble* 113

Georges HANSOTTE, *Compte rendu des séances mensuelles de l'Institut archéologique liégeois* 42, 53 s., 97 s.

Index des noms de personnes et de lieux 115

Table des illustrations 131

IMP. BÉNARD ET CENTRALE
RÉUNIES, S. A.
rue Lambert-le-Bègue, 13 - 15
Liège

Imprimé en Belgique